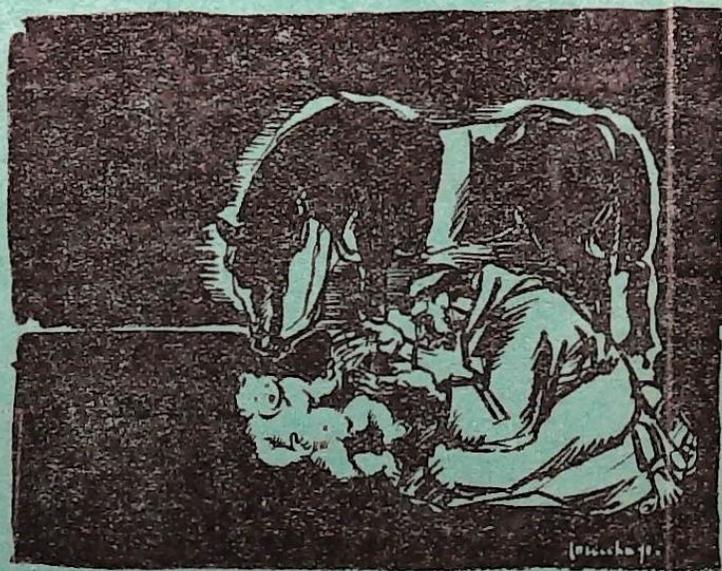


Service de Recherches Historiques
et Folkloriques du Brabant

LE FOLKLORE BRABANÇON



Dessin de Charles Counhaye.

398
(493.2)

année

FOL

95

F

— 12, Vieille Halle au Blé, Bruxelles —

U 344

1857
79/SPR



338(493.2)
FOL

F

16^e année -- N° 95.

Avril 1937

Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE

Le Folklore dans l'œuvre de Th. de Cantimpré. — Notice sur l'Eglise St-Pierre d'Ilfode. — Bibliographie. — Le Mouvement Folklorique. — Notre excursion à Arlon. — Fonds de Résistance.

BIBLIOTHÈQUE
PRINCIPALE DE
NIVELLES
Place Albert 1^{er}, n° 1
1400
NIVELLES
Tél. 067/22.77.88

En souvenir de M. et E. Rahir.

Le Folklore dans l'œuvre de Th. de Cantimpré.

PAUL HERMANT.

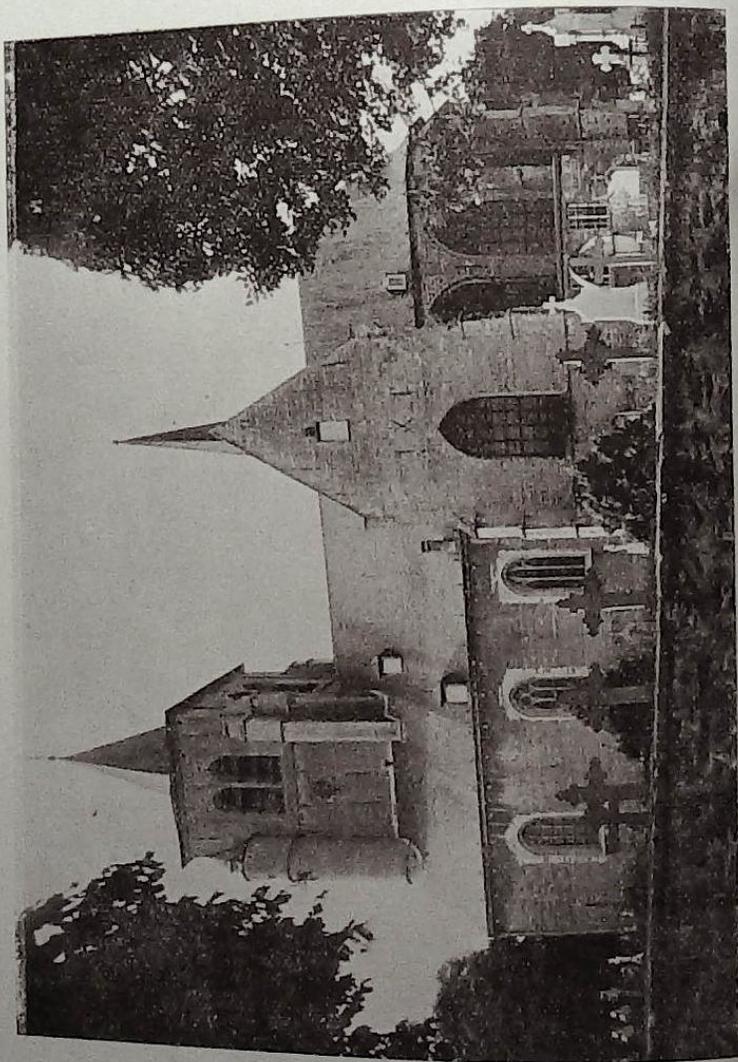
Il naquit probablement en 1201, à Leeuw-St-Pierre, tout près de Bruxelles, d'une noble famille brabançonne. Il portait le prénom de Guillaume Henri et fut surnommé Thomas de Cantimpré parce qu'il fut chanoine régulier de St-Augustin de l'abbaye de Cantimpré (Cantipratanus) près de Cambrai. On l'appelle quelquefois Henry Brabançon ou Berbeçon ou encore Thomas Brabantinus (1). Vers l'âge de 30 ans, il entra à Louvain dans l'ordre des dominicains où il étudia la théologie. Il vécut et étudia à Cologne et à Paris (au collège de St-Jacques) et fut peut-être disciple d'Albert le Grand ; celui-ci, au dire de M. Borremans aurait fait de larges emprunts aux écrits de son élève.

En 1246 il revint à Louvain, où il remplit les fonctions de sous-prieur et de lecteur ou professeur ; il y fit des leçons publiques de philosophie. Il devint prédicateur gé-

(1) M. Van Veerdeghem pense que son vrai nom était Thomas Van Bellinghen.

U. 344
FR.W.

néral dans une province monastique, composée de cantons de l'Allemagne, de la Belgique et de la France. En 1263 il fut nommé suffrageant à Cambrai.



L'Église de Leeuw-Saint-Pierre.
(Photo Musées Royaux d'Art et d'Histoire).

C'est entre 1256 et 1258 que fut composé et en 1269 que parut l'ouvrage qui nous occupera surtout : « Le Bien universel ou les Abeilles mystiques », et qui exerça une grande influence à la fin du Moyen-Age.

Thomas de Cantimpré avait acquis presque toutes les connaissances de son siècle et son œuvre de naturaliste, qui fit époque, influença beaucoup d'écrits postérieurs.

Son ouvrage « de Natura Rerum » fut beaucoup utilisé par Vincent de Beauvais et fut attribué, soit à Albert le Grand, soit à Bartholomeus Anglicus, soit à Guillaume de Moerbeke.

Il étudia l'anatomie du corps humain, l'âme, les monstres, la nature des quadrupèdes, les éclipses, les poissons et les plantes, les pierres précieuses, les métaux, etc. Il semble bien que l'œuvre « *De Discipline Scholarium* », que l'on attribua à Boèce, soit de Thomas de Cantimpré.

Il écrivit la vie de plusieurs personnes remarquables par leur sainteté : Jean, premier abbé de Cantimpré, Christine l'Admirable, Ste Lutgarde, Marguerite d'Ypres et Marie d'Oignies.

Il n'y a pas de certitude quant à la date de sa mort ; il semble qu'il mourut à Louvain vers 1271.

Sa Philosophie.

La notion de vérité, comme tous les autres concepts, a derrière elle toute une évolution. Ce n'est pas en vertu d'un critère invariable que l'homme a jugé que tel fait devait être classé dans le domaine du vrai ou que telle chose devait être rangée dans le monde du réel.

Pour nous, qui sommes devenus gens d'action matérielle, nous en sommes arrivés à préciser la notion de vérité en réduisant son domaine à ce qui est soumis à l'expérience et en ne conservant que les idées qui, en cette matière, peuvent être utiles ou fécondes. Notre monde du vrai part de notre action et de son efficacité.

Au Moyen-Age il en était tout autrement. Le monde du vrai avait sa source dans la divinité, révélée par le Christianisme, et c'est de là que dérivait tout jugement en cette matière ; l'expérience n'avait qu'une importance tout à fait secondaire et seulement dans le champ très restreint de la vie pratique. On ne jugeait pas de la vérité ou de la fausseté d'une chose ou d'un événement en fonction des coutumes ou des règles de l'observation, mais en vertu de la concordance avec les règles et les dogmes de l'autorité religieuse.

Toujours la vérité a pour objet la coordination et la systématisation des faits, mais l'élément d'union, le ciment, est autre.

Lorsque Thomas de Cantimpré explique comment il fera accroire tout ce qu'il rapporte de la vie de Ste Lutgarde, il dit : « Je tiens la majeure partie de ces faits, grâce à notre intimité, de la bouche même de Ste Lutgarde, dont assurément personne n'aura la témérité de rejeter le témoignage ; le reste m'a été communiqué par des personnes incapables de s'écarter de la vérité ». Ce que Thomas invoque exclusivement ici, comme il le fait aussi dans son prologue à la vie de Ste Christine l'Admirable, c'est la valeur morale de ses témoins, c'est à dire leur foi et leur piété et c'est ce qu'il fait régulièrement au cours des événements qu'il relate.

Christine l'Admirable est d'une piété sans pareille, elle a des visions saintes et celles-ci, pour notre auteur, sont des vérités.

Sans aucun doute Thomas de Cantimpré est sincère ; il n'invente rien ; beaucoup d'histoires qu'il rapporte ont été vécues par des gens dans lesquels il avait confiance et qui le méritaient sans doute ou bien il les a vues lui-même. Chose caractéristique : même quand il parle de pierres précieuses, il se défie de certaines œuvres qui ne méritent pas entière confiance et celle composée par un Juif lui inspire une défiance toute particulière. Mais à cette époque, la foi, chez beaucoup d'entre les lettrés était tellement intense, en Belgique comme en Ombrie le mysticisme dominait certaines âmes à tel point qu'on ne demandait qu'à croire à l'intervention divine et que finalement on la trouvait partout ; mais malgré cela un fait surnaturel n'était pas accepté sans critique ni sans raison même pas les visionnaires eux-mêmes. Le monde extérieur est notre création, ne l'oublions pas ; nous le formons à notre image et les fervents du XIII^e siècle faisaient de même.

Est-ce à dire que notre écrivain brabançon et ses contemporains instruits avaient une crédulité enfantine et bornée ? Ce serait une erreur de l'admettre ; on ne trouve pas chez eux les niaiseries que leur contemporain allemand, l'abbé Richalme, raconte au sujet du diable et Thomas les

méprise. Ils ont il est vrai la croyance facile, mais ils savent parfaitement la doctrine de l'Eglise à ce sujet et Thomas de Cantimpré se rend nettement compte de ce qu'est la psychologie du vrai quand il nous montre comment ceux qui éprouvent une vision analysent leur état d'âme, demandent que la vision se répète et soit vue par d'autres.

Thomas de Cantimpré nous apprend qu'au commencement de son ordre, à Turin, un religieux en dévotion, la nuit, voit l'autel resplendissant en grande lumière, la glorieuse Vierge Marie portant, en forme de petit enfant, le Sauveur du Monde, son Fils. Or, encore que ce saint religieux se ressentit avoir les signes qui nous font discerner les visions célestes des autres ; à savoir lumière de son esprit et un soulas et confort extraordinaire de son âme ; toutefois ne croyant pas à soi-même, craignant que ce ne fut quelque fantôme, dit en grande révérence, du fond de son cœur et avec larmes, qu'il n'était pas digne d'avoir cette vision seul. Il fut exaucé et le Prieur, ainsi que tout son pieux couvent, eurent le bonheur de cette vision. Les mortels ne pouvaient jamais rencontrer rien de plus agréable et joyeux, ni de plus ravissant. La Reine du Ciel apparut ainsi deux et trois fois à ce couvent des Frères Prêcheurs.

Lorsque Thomas écrit l'histoire de certains Saints il recueille les déclarations de la bouche même des témoins, aux endroits qui furent le théâtre de leurs vertus.

Nous n'avons pas à rechercher l'historicité de ces faits, mais ceci montre le prix que notre auteur attachait au contrôle des relations qu'il écrivait. Ne sont-ce pas là toutes les garanties de véracité, tout au moins pour ceux qui admettent la possibilité du miracle. Le surnaturel, ici, fait partie de la vie courante. Le miracle est de tous les jours et même des légendes se forment au sujet de personnes vivantes. Thomas nous en donne un bel exemple à propos de Jacques de Vitry, lorsqu'il quitta l'abbaye d'Oignies. En lisant l'œuvre de Thomas de Cantimpré nous pénétrons dans une époque où les légendes hagiographiques se formaient encore et où les saints, en grand nombre, côtoyaient les simples croyants. D'autres fois on voit s'ajouter à un fait historiquement exact l'une ou l'autre de ces

légendes traditionnelles qui hantaient les esprits. Il faut tenir compte également du but moralisateur de l'œuvre qui amène l'auteur à accepter avec trop de facilité les histoires qui appuient son point de vue et surtout celles qui montrant les mérites religieux de l'ordre auquel il appartenait. On y retrouve beaucoup de ces exemples traditionnels et indiscutés dont Grégoire le Grand avait fait usage dans ses Homélies, que St. Dominique avait utilisés et qui avaient été recueillis à l'usage des prédicateurs dès le XI^e siècle par Honoré d'Autun. On en trouve beaucoup dans les Sermons d'Odon de Cheritona et dans ceux de Jacques de Vitry. Mais ces faits étaient transmis oralement de l'un à l'autre milieu religieux, bien plus que par les écrits et il semble que Thomas n'ait pas lu les ouvrages de Cesar Van Heisterbach ou d'Étienne de Bourbon, bien qu'il rapporte maintes histoires qui s'y trouvent avec quelques variantes. Pas plus que la Légende Dorée, le Bien Universel n'est une œuvre populaire, mais bien celle d'un religieux instruit et pieux ; malgré cela, elle est une mine d'une richesse extrême pour le folklore de son époque et spécialement du Brabant, pays que Thomas de Cantimpré aimait par dessus tous les autres et qu'il appelle notre Brabant, la douce patrie.

Quand Thomas de Cantimpré parle en naturaliste il suit Aristote, Plin, St-Ambroise et St-Basile. Quand il parle en moraliste il cite abondamment et St-Augustin et Sénèque. Ce n'est pas sans quelque étonnement que l'on voit l'importance et l'estime qu'il accorde aux œuvres du philosophe stoïcien. Souvent il le donne en exemple et montre toute la valeur de son enseignement : il rappelle cette pensée que trop de gens songent plus à leur honneur qu'à leur conscience, qu'ils craignent plus le blâme des hommes qu'ils ne craignent Dieu, il admire « ce très illustre philosophe » quand il enseigne le mépris des richesses, qui sont les ennemies de toutes les vertus, il l'approuve quand il enseigne le pardon des injures et qu'il faut corriger les délinquants, non en les punissant mais en leur pardonnant. Il dit, comme lui, que la vertu est de toutes les conditions sociales et qu'il faut enseigner les grandeurs de la vertu afin qu'on ne l'ignore. Il cite longuement Sénèque

à propos de l'amitié, vertu admirable qu'il trouve dans l'Écriture Sainte et dans les écrits des anciens philosophes. Il cite même le cas d'une amitié idéale entre payen et chrétien, allant jusqu'au sacrifice de l'honneur et de la vie.

L'hospitalité est sainte, elle doit être faite par vraie dévotion et non par ostentation.

L'avarice est un des plus grands vices, au même titre que le mensonge.

Thomas de Cantimpré est adversaire du régime politique de force et de coercition. Il rappelle cette phrase de St-Augustin, dans « la Cité de Dieu », que les grands royaumes ne sont que de grands brigandages. C'est Nemrod qui établit le vice sur le trône parmi le monde, l'iniquité agissante, parce qu'après le déluge la charité était devenue glacée. La loi de liberté, dit-il, n'est autre que la charité, la charité rend vraiment libre.

Il est ennemi déclaré des armées et des soldats qui trempent la terre de sang, la fument de chair humaine, remplissent l'enfer d'âmes chrétiennes et réduisent royaumes et provinces aux horreurs de la famine.

La gloire militaire est vaine à ses yeux. Les nobles font quelquefois gloire du vice et des excès et abusent de leur puissance. C'était un thème habituel des prédicateurs du XIII^e s.

Il blâme le choix des autorités civiles et religieuses lorsqu'il est fait en considération de leur extraction ou d'autre cause plus indigne.

Cependant malgré ses imperfections c'est l'état social qui élève l'homme au-dessus de la bête. C'est une loi de nature. Rien n'est plus social que la nature. Aussi étudie-t-il la société des abeilles et la donne, symboliquement tout au moins, en exemple aux sociétés humaines et spécialement aux couvents.

L'idéal de la vie sociale est la paix. Jésus la prêcha aux hommes. Il faut rendre la paix à son prochain alors même qu'il vous persécute, mais on ne jouit vraiment de la paix qu'à la faveur de la vertu d'humilité.

Les prélats et les puissants doivent user ordinairement de douceur et de clémence, cependant avec discrétion. Il en est de même lorsque la rigueur s'impose, car une trop grande rigueur ne fait qu'aigrir davantage. Néanmoins c'est un vice d'être sans fiel contre le péché et l'horreur du mensonge s'impose.

Thomas de Cantimpré était un grand admirateur de la mystique et toute son œuvre en est pénétrée. Tout dérive de Dieu et tout a Dieu comme fin. Tout ce qu'il y a de bien en l'homme, il le doit à notre Sauveur. Aucuns grands hommes de mérite, dit-il, ne pensèrent jamais avec croyance et confiance que leurs grâces et vertus leur soient venues par les mérites de leurs œuvres, tous reconnurent leur bien procéder des grâces et miséricordieuses faveurs de notre Sauveur.

Que personne donc ne s'estime avoir acquis ses perfections. Quelle bonté, se demande-t-il, peut avoir la créature par soi-même. Elle n'a non plus de vertus, tellement que toutes les vertus ne se retrouvent qu'en Dieu, qu'en notre Sauveur et en la très glorieuse Vierge Marie.

Thomas croit naturellement à la vérité de certaines visions mystiques, de celles bien entendu qui présentent les garanties voulues et il y croit d'autant plus, qu'un jour il constata la clairvoyance extraordinaire d'une femme qui avait été ravie en extase et qui décrivit les secrets de l'âme de Thomas : ce que Dieu seul et son confesseur connaissent. Cela lui était arrivé en Brabant, au célèbre monastère d'Aywiers.

Il croit également, et nous en verrons beaucoup d'exemples plus tard, aux maléfices des démons et des magiciens et il déclare que, par leurs charmes, ils peuvent rendre des corps invisibles ; les dieux du paganisme sont des démons, selon lui.

Comme la plupart des mystiques il a une tendance au symbolisme. C'est ainsi qu'il dit que l'édifice mystique de l'Église est composé des diverses vertus des saints et qu'il a une tendance très nette à interpréter symboliquement les Écritures : les fleurs sont les vertus, les fruits sont les effets de la grâce. Ceci d'ailleurs l'aide à écarter certains exemples de l'Ancien Testament qui le gênent moralement

et il affirme que tout ce qui est de l'Ancien Testament n'est pas licite au Nouveau et qu'il ne suffit pas pour justifier le mensonge d'invoquer semblables faits d'Abraham, Sara ou Jacob.

De même que dans le monde tout dérive de Dieu, dans l'homme tout dérive de l'âme. La santé de l'âme et la bonne conscience font la santé du corps, les maladies proviennent des vices. Cependant il s'élève contre la rigueur des jeûnes, qui ne peuvent, selon lui, être imposés à tous.

La justice divine est agissante en ce monde. C'est par les mérites des Chœurs religieux et dévots, chantant le divin service jour et nuit, que le monde subsiste et que les pécheurs n'encourent pas les rigueurs de la divine justice. Dieu intervient pour rendre justice quand on l'invoque, et les hommes pieux citaient parfois leurs adversaires à comparaître devant le tribunal de Dieu. Thomas cite deux événements de ce genre, l'un qui advint à Liège et l'autre dans le Hainaut. Un jugement inique et pervers offense Dieu. Le plus célèbre de cet appel est peut-être celui de Jacques de Molay, grand-maître de l'Ordre des Templiers, bien que sa véracité ne soit pas établie. En 1314, lorsqu'il fut exécuté, il aurait, dit-on, invité Philippe le Bel et Clément V à comparaître devant le tribunal de Dieu. On cite quantité de faits du même genre. En Suisse ces appels furent fréquents jusqu'au XVII^e siècle.

Thèmes historiques.

Une des tendances les plus caractéristiques de la vie mentale est celle de répéter les événements, de les détacher de leur milieu primitif et de les attacher à un ensemble nouveau. Tel fait, qui est advenu à un personnage, réel ou non, est attribué à nouveau à quelqu'un d'autre, sans que généralement cela prête à critique ou suscite le doute. Toute l'Histoire est bourrée de thèmes de ce genre et ce n'est que bien péniblement que la science actuelle parvient à les dévoiler. Ce serait un erreur de croire que cela est du domaine exclusif du passé et que la science moderne y échappe complètement. Voici un exem-

ple récent qui nous fera juger, avec moins de sévérité, les penseurs anciens et qui, peut-être, est de nature à nous les faire mieux comprendre.

L'Inde est un pays de merveilles et les fakirs font quasi des miracles, tels que celui-ci ; le fakir lance vers le ciel une bobine de fil qui se perd dans les hauteurs, le bout du fil restant à terre. Le fakir commande à son aide d'y grimper. L'enfant le fait avec une telle rapidité que bientôt on ne le voit plus. Le fakir lui ordonne de redescendre, mais sans réponse. Il prend un couteau et suit l'enfant. Peu après, on entend dans le ciel un cri terrible et des membres sanglants tombent à terre. Mais le fakir, impressionné par l'attitude hostile des spectateurs, remet les membres ensemble et l'enfant s'en va en riant. Le journal hindou qui raconte la chose, donne une explication d'allure scientifique au phénomène en disant qu'un journaliste américain, au lieu de se laisser hypnotiser comme les autres spectateurs, photographia la scène et que toutes les plaques portaient le fakir et l'enfant assis sur une natte.

Mais c'est un simple thème de nature folklorique déjà ancien. En fait la société des Recherches psychiques de Londres ne put trouver aux Indes aucun témoin convaincant du phénomène et beaucoup moins un fakir capable de le reproduire.

M. Lehmann dans son œuvre « Aberglauben und Zauberei » dit que la même histoire se trouve dans les écrits de la théosophe M^{me} Blavatsky, qui se réfère à un voyageur marocain du XIV^e siècle. Mais d'autres versions de voyageurs du XVIII^e siècle comprennent le récit, souvent décomposé en thèmes. Celui du découpage et de la reconstitution du corps a son origine dans la légende du Bouddha.

L'histoire de la plaque photographique et l'explication par la suggestion sont des adaptations modernes auxquels des savants de mérite ont collaboré. Un voyageur belge a même précisé récemment que seuls les spectateurs qui forment cercle autour du fakir sont suggérés et ce d'après une expérience personnelle.

Tout cela se dit et se répète ; des voyageurs revenus des Indes disent l'avoir vu et il est vraisemblable que malgré

les enquêtes et les démentis, le thème continuera à vivre et à susciter des explications.

Si actuellement encore des thèmes d'allure folklorique apparaissent dans la littérature scientifique, faut-il s'étonner de ce qu'au XIII^e s., où l'esprit critique était moins rigoureux et les moyens de contrôle moins efficaces, il s'en glissait presque infailliblement même dans des œuvres d'écrivains, qui comme Thomas de Cantimpré, exerçaient un contrôle, en somme rigoureux, sur les faits qu'ils rapportaient.

Apion, dans sa discussion avec Josèphe lança contre les Juifs l'accusation de pratiquer le meurtre rituel d'enfants chrétiens. Suidas attribue la même histoire à un certain Démocrite. Elle est oubliée durant la première partie du Moyen-Age et elle réapparaît au XII^e siècle (1144) à l'occasion de la mort de St-Guillaume de Norwich, probablement suivant les dires d'un juif renégat. Il semble bien qu'il s'est agi d'un enfant en catalepsie qui fut enterré par ses propres parents ; en tous cas, aucun juif ne fut ni poursuivi, ni puni.

Ce fut une véritable épidémie. Des accusations de même nature furent produites contre les juifs en 1168 à Gloucester, en 1181 à Bury St-Edmunds, en 1192 à Windsor. En 1182, Richard de Pontoise fut, dit-on, crucifié par les juifs et ce fut une des raisons pour lesquelles Philippe Auguste bannit les juifs de France au dire du chroniqueur de St-Denis (1179). Il y eut d'autres cas encore.

Mais revenons en à Thomas de Cantimpré. Il nous dit qu'en 1261, à Fortzheim (Pforzheim), en Allemagne, une femme vendit aux juifs une orpheline de six ans. Ils l'étendirent sur des draps de lin et par force incisions presque en toutes les jointures du corps, en tirèrent le sang dont ils trempèrent les draps. Trois ou quatre jours après, la morte se leva et demanda vengeance au marquis de Bade.

Ce fait, Thomas de Cantimpré dit l'avoir appris de Frère Ragnere (ou Reiner) et de Frère Gille qui furent en la ville trois jours après cette sanglante affaire. Qu'il y eut là une tentative criminelle, c'est chose certaine, mais il est peu probable que les juifs y furent pour quelque chose, car

il n'y eut aucune poursuite contre eux, bien que notre auteur dise que certains d'entre eux moururent sur la roue et que d'autres furent pendus.

Il donne au surplus une explication de ce pseudo-usage juif, explication qui survécut longtemps et qui n'est sans doute qu'une version populaire, due à la haine que l'on portait aux juifs, et qui fut probablement dite à Thomas de Cantimpré par Nicolas Donin de la Rochelle qui fit brûler à Paris les écrits talmudiques. La voici : Pour voir la cause de cet exécrationnel meurtre, il faut noter que les juifs ont coutume d'épancher le sang chrétien, par toutes les provinces où ils habitent. On a reconnu très certainement que chaque année ils jettent les dés, pour voir quelle ville ou cité, livrera ce sang aux autres. Un prophète juif leur aurait dit qu'ils ne pouvaient être guéris de la malédiction qui pèse sur eux que par du sang chrétien, car ils sont affligés d'hémorragies à lui suite de leur invocation que le sang du Christ retombe sur eux. L'explication courante était que les juifs se servaient de ce sang pour un rite religieux, une sorte de sacrement.

Longtemps après Thomas de Cantimpré on continua à charger les juifs de cette calomnie que le P. Delehaye traite, à juste titre, d'absurde et de meurtrière. On cite surtout des cas au XV^e et au XVI^e siècles, mais, même en 1883, une accusation semblable fut élevée contre des juifs de Hongrie qui furent poursuivis et emprisonnés, mais qui finalement furent pleinement acquittés. Elle se répéta à maintes reprises au XX^e siècle, en Prusse orientale, en Russie, en Silésie (notamment à Breslau en 1926) (1).

Nous nous trouvons ici devant un thème folklorique qui exerça un rôle important dans la vie réelle. Nous disons un thème folklorique car jamais on n'a pu dire en vertu de quelle prescription religieuse ces crimes auraient été commis et jamais un pape, d'ailleurs, n'a sanctionné l'accusation. Bien au contraire le pape Innocent IV par des bulles de 1247 et de 1253 avait condamné l'accusation du meurtre rituel.

(1) Voir à ce sujet : H. L. Strack. Le sang et la fausse accusation du meurtre rituel.

Voici un autre exemple de thème folklorique : Thomas de Cantimpré nous relate que de son temps une princesse Jacqueline, sœur du comte de la Pouille, qui voulait garder sa virginité, se sauva pour ne pas avoir à se marier. Sur le point d'être prise elle sauta sur les ondes de la mer, après avoir fait le signe de la Croix, et elle continua son chemin comme elle aurait fait sur terre ferme.

Ce fait de marcher sur les eaux se représente à plusieurs reprises. En 1229 un prédicateur de l'ordre des Frères Prêcheurs, devant passer une rivière, à défaut de pont et de barque, étend sa chape sur l'eau, fait le signe de la Croix et sans être mouillé, est transporté sur l'autre rive. Un autre religieux de l'ordre, devant aller en Angleterre supplie un maître de navire de le transporter pour l'amour de Dieu. Ce maître refuse et le religieux marche sur les ondes en ne mouillant que la semelle de ses souliers.

C'est un miracle traditionnel. Le Christ marche sur les eaux (Math. XIV. 24-33), St-Pierre également ; Ste-Aldegonde et Ste-Austreberthe, au VII^e s. marchent l'une, sur les eaux de la Sambre et l'autre, sur les eaux de la Canche, Ste-Christine marche sur la Meuse. St-Julien traverse les eaux à cheval, St-Juvénal marche sur les eaux, Ste-Marie d'Égypte passe et repasse le Jourdain, Ste-Alène marche sur les eaux de la Senne entre Dilbeek et Forest, et la tradition se continue après Thomas de Cantimpré.

Quant au vêtement qui sert de radeau on retrouve le même événement dans « de Expositie op het Pater Noster » où un moine cistercien se sert de son manteau pour traverser les eaux (cité par M. Timbergen). Le fait est relaté également dans les Dialogues de St. Grégoire, on le retrouve dans la vie de St-Bernardin (1380-1444) ; les actes de canonisation de St-François de Paul et de St-Raymond de Pénaforte mentionnent le même fait. La femme de St-Isidore aussi navigue sur son vêtement.

A rapprocher de ceci est le miracle des eaux qui s'écartent pour laisser libre-passage. Un des commentateurs de l'œuvre *le Bien Universel*, raconté qu'en 1205, en Hollande, on transportait les reliques de Ste-Catherine et que les porteurs furent surpris par la marée. Ils se mirent en cercle autour des reliques et ils furent environnés par la

mer à 40 coudées de haut sans voir une goutte d'eau entrer ou tomber dans le cercle. Rappelons que Grégoire le Grand et d'autres ont raconté que l'Adige, lors d'une crue formidable, refusa d'entrer dans l'église où le corps de St-Simon était enterré. Les eaux se dressèrent autour du temple.

Thomas de Cantimpré avait appris du père Walther, qu'en Allemagne, une femme de naissance noble, de grande prudence et dévotion, ainsi que de très grande beauté, de crainte d'induire d'autres en tentation, pria Dieu de lui faire perdre sa beauté et elle devint lépreuse.

Plus tard, sur le conseil des Pères de l'Ordre, elle pria Dieu de la guérir et ceci fut encore exaucé.

C'est encore, selon toute vraisemblance, la répétition d'une histoire ancienne. Au VII^e s. Ste-Agadrème, s'étant vouée au Seigneur, pour éviter le mariage, demanda à devenir lépreuse et le devint. Mais elle guérit en prenant le voile. Une histoire semblable se racontait de Ste-Enimia (VII^e s.) et de Ste-Isberge, fille de Pépin le Bref.

D'autres thèmes seront mentionnés dans la suite de notre exposé.

Critique des mœurs de son siècle.

Son époque est dure et mauvaise, sa génération est de mœurs incorrigiblement dépravée et perversément incrédule. L'œuvre du maître brabançon est celle d'une âme pure qui essaye de réagir surtout contre l'action néfaste des prêtres indignes et des prélats ignorants.

Thomas de Cantimpré nous relate quelques faits qui dénotent la barbarie qui régnait encore dans certains couvents et qui rappellent les mœurs violentes dépeintes par Grégoire de Tours. On comprend aisément, qu'étant ecclésiastique lui-même, il critique surtout les fautes des prêtres et des moines.

On est étonné de voir avec quelle aisance on commettait le meurtre.

Des prêtres du monastère de Blois font assassiner leur supérieur. En Allemagne, un jeune chanoine est tué par un de ses confrères parce qu'il avait commis un péché de luxure, cependant le meurtrier se repent de son forfait.

Les frères convers, dans un couvent de France, tuent l'architecte qui avait construit pour les moines, un réfectoire plus beau que le leur.

Et l'auteur généralise en disant que parmi les Réguliers les dissensions et les discordes renversent souvent ce qui est de religion et justice et font régner la force et la violence ; il blâme les moines qui volent les prélats et le couvent, qui pratiquent la sodomie et qui forgent des calomnies par faux témoins.

Non seulement beaucoup de religieux étaient vicieux au possible, mais ils pratiquaient un luxe qui indignait le digne prélat. Il nous dit avoir rencontré un abbé à cheval, accompagné de gens et de chevaux, comme un duc ou un prince. Il était couvert d'habits séculiers d'écarlate, richement doublés, descendant jusqu'aux genoux, très curieusement botté et eut été reconnu jeune chevalier s'il n'eut porté une couronne sur la tête. Et Thomas se demande, comme Erasme le fera plus tard, où est la ceinture de peau de chameau de St-Jean, où est le cilice de St-Benoît ou de St-Hilarion. J'ai vu, ajoute-il, des souverains de divers pays, de grands rois, des ducs, des comtes et des barons et pourtant je n'ai jamais vu chez eux un tel luxe de toilette.

On trouve d'ailleurs dans l'œuvre de Thomas quelques autres indications à ce sujet : des supérieurs de monastères sont habillés de draps précieux et bottés de peau de bouc alors que les religieux sont vêtus de haillons et chaussés de peau de vache ; c'est ce que disait aussi César von Heisterbach (1).

Les supérieurs ne pratiquaient pas seulement le luxe de la toilette mais aussi celui de la table et notre écrivain critique les couvents qui font des fêtes tellement somptueuses qu'ils ne peuvent satisfaire leurs créanciers et mangent les biens des pauvres. Trois fois malheur, conclut-il, sur les pompes malséantes des religieux et Jacques de Vitry dit que les prélats ne sont pas des pasteurs mais des dissipateurs, *non pastores sed dissipatores, non prelati sed Pilati*.

(1) César von Heisterbach, né dans le diocèse de Cologne devint prieur de Villers en Brabant (1201-1210).

Ce désir de luxe entraînait tout naturellement le haut clergé à l'avidité d'argent et à la chasse aux bénéfices et le cumul de ceux-ci était excessif. Au XIII^e siècle surtout, cela suscita un mouvement de réprobation intense dont nous trouvons l'écho (1).

Le chancelier Philippe, après sa mort, apparaît à un évêque (Guillaume II de Paris) et lui dit qu'il est damné pour s'être réservé les fruits revenant aux pauvres et avoir maintenu son opinion qu'un prélat peut jouir de plusieurs bénéfices. Le chancelier Philippe de Grève, de l'Eglise de Paris, même à son lit de mort, s'opposa aux décrets des théologiens et refusa de s'y soumettre : ces décrets déclaraient damné tout prélat qui avait plusieurs bénéfices.

Le mal était grand, dit de Cantimpré et il cite des exemples. Il n'hésite pas à déclarer que tenir plusieurs bénéfices, dont l'un est suffisant pour vivre, est péché mortel et il confirme son dire en citant l'apparition après sa mort, d'un prélat défunt (Guillaume Arverne) qui révéla que les prébendes étaient la seule cause de sa damnation éternelle. Au XII^e siècle, Arnoud de Bresse s'était déjà élevé contre le scandale de la pluralité des bénéfices, ce qui lui coûta la vie et au XIII^e siècle il y avait une hostilité presque générale contre le cumul des prébendes.

Aussi les réactions furent parfois extrêmes : En Anvers, de notre temps, Guillaume Cornile ou Cornelius, laissa sa prébende, prétendant vivre en extrême pauvreté. Il enseignait que la pauvreté purgeait l'âme du péché, il soutenait qu'une fille publique, par sa pauvreté, était de plus grand mérite qu'une personne vertueuse et juste qui possédait quelque chose pour en disposer ; assurant aussi que tous les religieux disposant de quelque bien étaient en état de damnation.

Il fut enterré avec honneur à Notre-Dame ; trois jours après une personne vit son sépulcre vide et, en effet,

(1) Thomas soutient la thèse conforme au droit ecclésiastique : aucun ecclésiastique ne peut avoir deux ou plusieurs bénéfices dont il ne peut remplir simultanément les fonctions, ni deux bénéfices dont chacun serait suffisant à lui assurer une existence convenable. Dans l'esprit de la législation il y a une union indéfectible entre le bénéfice et la fonction.

la quatrième année, ses erreurs et blasphèmes furent découverts par le vénérable Père Nicolas (1), évêque de Cambrai, qui fit enlever son corps de terre sainte, le fit brûler et jeter les cendres au vent. (Ce qui était la plus grande punition). A noter qu'à cette époque des tendances assez nettement communistes apparurent et un proverbe disait : Tout riche est voleur ou fils de voleur.

Les prêtres prenaient souvent de grandes libertés dans l'exécution de leurs offices, et l'Anonyme de Passau, prêtre et inquisiteur, en cite de typiques. C'est cet abus qui amène de Cantimpré à déclarer qu'on déflora le service religieux par des musiques décriées et condamnées par les lois de l'Eglise.

Cependant s'il admet qu'il faut respecter ces lois, il blâme les religieux qui observent trop ardemment ce qui est de l'extérieur de leur ordre, sans la rosée du St-Esprit en leurs âmes.

Il flagelle d'une ironie amère les prélats qui se désintéressent de leur mission. En 1248 le diable apparaît à un prédicateur parisien et lui dit que les Princes des Ténèbres infernales saluent les Princes de l'Eglise. Ils leur rendent grâce de ce qu'avec eux-mêmes, on amène en Enfer ceux dont ils ont la charge et de ce que par leur négligence, presque tout le monde tombe dans les flammes de l'Enfer. Cette histoire se trouve également dans Jacques de Vitry et dans le Libro de los Exemplos et elle a donné naissance à la fiction d'une lettre que Lucifer aurait écrite à ses serviteurs, les évêques.

Les moines étaient quelquefois d'une grossièreté révoltante et Thomas de Cantimpré nous dépeint deux vieux moines qui, d'après sa propre expression, mangeaient comme des porcs et moururent comme des brutes. Au X^e siècle l'évêque Rathérius écrivit une diatribe violente contre l'intempérance du clergé. Et Thomas lui-même dans de *Naturis Rerum* flagelle la gourmandise scandaleuse de certains prêtres ou prélats, vice que Charlemagne lui-même leur avait reproché.

(1) Nicolas III, de Fontaine.

Thomas ironise aussi à propos d'un certain exorciste qui s'efforçait de contraindre le diable à quitter une personne qu'il affligeait ; l'impudent démon lui dit ces paroles : courage, courage, ne vous ai-je pas amené une belle femme cette nuit ? Ce n'est pas le seul cas où l'exorciste fut vaincu par le démon quand il avait une lourde faute sur la conscience.

Si chez certains les mœurs étaient dissolues, d'autres réagissaient avec une violence inouïe. Telle cette histoire du D^r Gery ou Guidon, curé des Béguines de Nivelles (1), qui, lorsqu'il était encore jeune et régent des écoles de Soignies (2), fut tenté pendant trois ans pour avoir regardé fixément une femme. Même lorsqu'elle fut morte, il en conservait l'image en sa mémoire. De nuit, il ouvrit son tombeau et porta son visage sur ce corps pourri.

Jacques de Vitry rapporte la même chose dans son Histoire de Marie d'Oignies. La version originale se rencontre dans la Vie des Pères.

Le culte des saints, chez les prêtres mêmes, prend quelquefois un caractère assez spécial. Notre écrivain cite un cas assez typique : un saint chapelain menace la Vierge de démolir la chapelle qu'il a construite pour Elle, si Elle ne fait pas annuler l'interdiction que le St-Pontife lui avait faite d'accomplir ses devoirs sacerdotaux, à cause de son ignorance des lettres.

Dans une ajoute au *Bien Universel*, on lit ceci : A un religieux du couvent de Paris le diable apparut plusieurs fois sous l'aspect de la Vierge Marie. Le religieux conta ceci à un prieur qui lui dit de cracher sur l'apparition. Si c'est la Vierge, dit-il, elle est tellement humble qu'elle le supportera et vous excusera, parce qu'en ceci vous serez obéissant. Si c'est le diable, comme il est superbe, il sera confus et prendra la fuite ; c'est ce qui arriva (*Vie des Frères*, L. IV. XXIII. 2).

Les manifestations de la piété étaient tout aussi intenses que celles de l'inconduite. Il nous cite un fait très

(1) Confesseur de Ste-Marie d'Oignies.

(2) Dès le XIII^e s. une école annexée à la Collégiale était réservée aux choraux et aux enfants de la bourgeoisie.

évocateur des mœurs de l'époque : il nous dépeint une pieuse recluse (1) du Brabant, enserrée dans une petite logette de pierre ; elle était couverte à nu d'une cotte de mailles, d'une chemise de fer et par dessus d'un cilice, afin qu'elle en fut plus sensiblement piquée. Elle ne se couchait qu'un certain temps et ce sur des cailloux cornus, les



L'ermite ou la recluse.
(Dessin de Charles Counhaye).

pieds nus. Elle ne mangeait que du pain, à-demi de cendre, pétri de lessive, par portion et seulement trois fois par semaine, en réfection sobre.

L'activité des Frères Prêcheurs avait suscité une réaction très-vive de la part du clergé séculier et de divers ordres ecclésiastiques. Leur admission à l'enseignement à l'Université de Paris par une décision du Pape Innocent IV

(1) Au XII^e siècle les recluseries prirent un grand développement en nos régions. Outre les vœux ordinaires les reclus faisaient le vœu de clôture perpétuelle.

souleva de vives querelles et Thomas rappelle que le Frère Henri de Cologne (1) défendit victorieusement son Ordre à cette université, contre les attaques du chancelier Philippe. En nos régions l'opinion publique se déclara violemment pour les ordres mendiants, dit M. Pirenne.

Le Pape avait donné des bulles contre les ordres Prêcheurs et Minimes ; Thomas de Cantimpré le rappelle et il ajoute que le Pape, par un miracle et par les avis d'Albert le Grand et de St-Thomas fit condamner à Rome les accusateurs et notamment Guillaume de St-Amour, Chrétien de Beauvais et Laurent l'Anglais. Guillaume de St-Amour en 1155 écrivit *De periculis novissionorum temporum* où il contestait aux moines le droit d'enseigner, et où il attaqua très vivement les Dominicains. Il fut condamné à Rome. Clément IV fut bienveillant à son égard. Laurentius Anglicus revint à de meilleurs sentiments à l'égard des Frères, puisqu'il leur légua sa bibliothèque. Le Pape dont il est question et dont Thomas ne veut pas dire le nom est Innocent IV qui fut cependant bienveillant à l'égard des Frères.

Les mœurs de la noblesse étaient souvent révoltantes. Thomas relate les scènes qui suivirent la mort de la comtesse Marie de Champagne, épouse du comte Henri et fille du roi Louis VII de France. Immédiatement après sa mort les chevaliers et les serviteurs dérobèrent tout, les meubles, les vases d'or et d'argent, les vêtements précieux et enfin les draps du lit. Cela alla si loin que le corps fut arraché du lit et traîné plus loin où il resta à découvert. Alex. Kaufmann dans sa belle étude sur Thomas de Cantimpré met ceci en parallèle avec ce qui se passa à la mort de Guillaume le Conquérant, du roi Jean d'Angleterre et du Pape Innocent.

(1) Né vers 1200 mort en 1229. Prieur du couvent des Frères Prêcheurs à Cologne, eut des succès à Paris comme prédicateur. Parfois désigné sous le nom de Henri le Teutonique.

Démonologie.

C'est au XIII^e siècle que la croyance aux actions diaboliques atteint son apogée ; le domaine démoniaque est extrêmement vaste : le mal moral ou physique, la destruction des biens, les cruautés extraordinaires, les intempéries, les enchantements et bien d'autres choses encore sont attribués aux démons. Les lois de la nature sont de peu d'importance ; partout on voit la fantaisie des êtres surnaturels, le diable intervient constamment dans la vie des hommes et particulièrement dans celle des religieux.

Nombreuses sont les visions qui nous permettent de préciser la conception que l'on avait de l'aspect et du rôle de ce personnage.

Un religieux voit un supérieur, arriver en enfer et présenté au Prince des Diables, « séant en la chaire de feu et de fer ».

Il se présente sous les aspects les plus divers. Voici quelques relations de Thomas de Cantimpré à son sujet. Ce qu'il en dit répond d'ailleurs à ce que César von Heisterbach, son contemporain, avait écrit à ce propos, quarante ans avant lui. En fait d'apparences animales celui-ci avait noté celles du cheval, du chien, du chat, de l'ours, du singe, de la tortue, du corbeau et du bœuf, figures auxquelles Montaigne ajoutera plus tard le serpent, le chat-huant et l'âne. Dans l'œuvre de l'écrivain brabançon le chien apparaît à diverses reprises :

En Flandre, dit-il, un valet qui avait contribué au meurtre de son maître fut enterré en terre sainte par l'intervention de ses amis. Le lendemain, une multitude de chiens, à la vue de plusieurs personnes, déterrèrent le corps de ce malheureux, le démembrèrent et le déchirèrent en mille pièces : faisant voir l'exécration de sa malice devant la justice divine. Il me semble certain que ces chiens étaient des démons exécuteurs de la loi céleste. Il nous raconte d'ailleurs, qu'en Brabant, lorsque mourut un usurier impénitent qu'il connut, deux grands chiens d'enfer étaient autour de son lit. Hans Sachs parle d'un chien du diable qui lui découvre les âmes et les saisit. Anciennement on parlait aussi des loups d'enfer.

A Merchtem, grand village situé entre Brabant et Flandre, un bateleur folâtre est frappé par la foudre et son corps est emporté par deux chiens si horribles et si noirs qu'ils se faisaient clairement voir être des diables. Le curé refuse de l'enterrer dans le cimetière parce qu'il était mort parmi ses infâmes insolences et en punition, par le tonnerre. Cependant il cède aux instances des parents, mais le lendemain matin on voit la terre en être enlevée, sans doute par *les ministres infernaux de la divine justice*.

Le diable apparaît aussi sous la forme d'une truie et de jeunes cochons : une femme qui avait péché clandestinement fut enterrée au cloître. Mais ce lieu saint ne pouvant en être profané, la nuit suivante une truie noire, suivie de sept cochons semblables, la déterrèrent, la démembrèrent et la déchirèrent en petites pièces (1). Puis cette truie et ces cochons disparurent, le cloître en était rempli de puanteur épouvantable. Chose admirable, aucune des religieuses ne voyait la truie, ni les cochons, mais en entendirent cependant les grognements, ce qui fait voir qu'aucuns n'ont la vue susceptible des apparitions du diable.

En fait c'est bien là une des caractéristiques qui se voient dans beaucoup d'états surnaturels. Un ou plusieurs sens sont affectés, alors que d'autres ne le sont pas.

Un continuateur de Thomas cite le cas d'un novice qui vit le diable sous la forme d'un grand singe.

Plusieurs fois le démon prit la forme d'un crapaud. Un fils dénaturé fut attaqué par un crapaud qui s'attacha à son visage durant des années sans qu'on put l'enlever. C'était certainement une bête démoniaque ; Thomas de Cantimpré a connu des religieux qui ont vu le miracle, dit-il. Étienne de Bourbon, contemporain de Thomas, raconte une histoire similaire.

Il raconte par ailleurs, qu'un jour, sept crapauds sortirent de la bouche d'un malade et que c'étaient des démons.

Voici le démon qui prend la forme d'un taureau. Dans un village du Brabant, une ballerine meurt acciden-

(1) Dans le folklore le cochon est fréquemment un animal démoniaque.

tellement en dansant. Le curé étant venu pour chanter les vigiles sur le corps, selon l'ordinaire, apparut aussi le diable en la forme d'un taureau, très puant, qui de ses cornes démembra et déchiqueta le corps. Événement fréquent dans le folklore de l'époque.

Il est un cas où il prit l'apparence d'un ver. Ce fut à Malines, en Brabant. Une jeune fille après s'être lassée de danser avec des jeunes gens, s'endormit et le diable prit possession de son corps. On la porta à la chapelle de N. D. d'Hanswijck en dehors de la Ville, « où la Vierge fait tant de miracles » (1). Un jeune enfant de douze ans obligea le diable à sortir par la bouche de la possédée et il apparut sous forme d'un ver hérissé de poils. La main de l'enfant fut toute noire par l'attouchement de ce ver, mais elle reprit sa blancheur par l'eau bénite. La pureté de l'enfant est souvent puissante contre le démon.

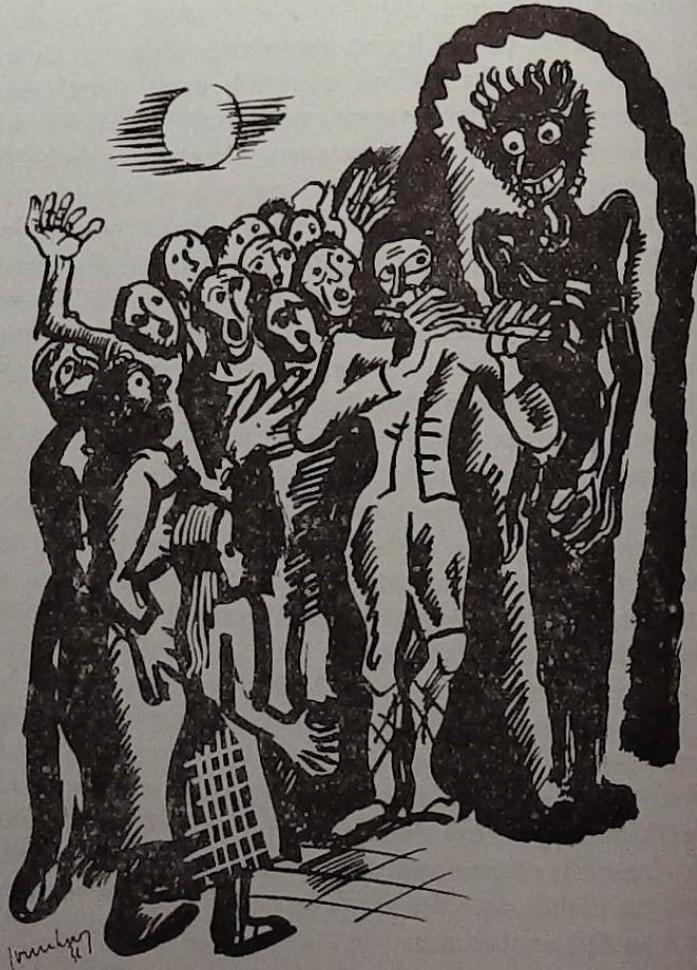
L'aspect naturel du diable est horrible et on peut en juger par cette anecdote : un seigneur allemand, qui a trompé sa femme, revient chez lui avec une face de diable qui effraye même les vaches, les chevaux, les porcs et les autres bêtes allant à la pâture. Même le curé en a peur et ferme la porte de l'église. Naturellement il apparaît aussi sous la forme traditionnelle du bouc.

Le généreux seigneur de Velpe ou Fleppe au duché de Brabant (près de Tirlemont) (2), raconta à Thomas de Cantimpré qu'il avait eu un valet lubrique qui chantait souvent des impudicités et rassemblait les garçons et les filles à danser au son de sa muse ou de la flûte et qu'un soir, lorsqu'il chantait ainsi, le seigneur avait vu sensiblement un diable avec des cornes, couvert de poils, avec les yeux en feu et flammes.

(1) Il s'agit de l'ancienne chapelle de N. D. d'Hanswijck, un lieu de prière comme dit Thomas. D'après Colvenerius, ceci se passa en 1263. Cette chapelle était alors une dépendance de l'église de Muysen.

(2) Fleppe ou Velp était un grand centre d'exploitation de l'abbaye de Villers, que celle-ci devait à la générosité de la famille des Bierbeek.

Le diable apparaît cependant sous des aspects moins repoussants. Fréquemment il prend la forme d'un prêtre ou d'un moine. C'est ainsi qu'il apparaît à un jeune homme, sous l'aspect d'un prêtre recouvert d'une aube, revêtu d'une



Le diable qui apparaît derrière le joueur de flûte.
(Dessin de Charles Counhaye).

chasuble et comme dans un vaisseau blanc, portant le St-Sacrement. Une autre fois il apparaît sous l'aspect d'un moine à une malheureuse qui s'est enfuie dans les bois après avoir donné naissance à un enfant qu'elle avait eu après avoir été violée par son propre père.

Enfin la Vierge apparaît à un Frère prêcheur et lui dit que le diable viendra en habit de frère, pour lui faire mal.

Un jour il apparut aussi sous la forme d'un maître d'école défunt, avec une face horrible, et de sa verge tenta de tuer tous les élèves désobéissants à leur maître.

Il est compréhensible et l'hagiographie nous en donne de nombreux exemples, que pour induire les religieux en tentation il prit la forme féminine. Un prêtre a à lutter contre un diable sous l'aspect d'une femme, d'autres fois il apparut sous les formes de belles et délicates demoiselles (1), d'un âne cornu, d'un dragon de fer et de flammes qui frappaient et flagellaient les moines. On cite aussi le cas d'un prêtre qui reçut le diable chez lui sous la forme d'une belle femme.

Mais, comme le dit Thomas de Cantimpré, les diables se transforment et apparaissent le mieux qu'ils peuvent, en esprits de lumière. Il cite l'histoire où le diable apparut en France à un homme vertueux, sous la forme d'un esprit de lumière, donna des enseignements à l'homme et le rendit orgueilleux.

Un continuateur de Thomas dit qu'à Naples, un novice étant malade, Satan, transfiguré en ange de lumière, lui apparut. La littérature de l'époque connaît des exemples où le diable apparaît sous l'aspect de la Vierge ou sous celui du Christ.

L'auteur, ou plutôt ses continuateurs, relatent aussi des visions d'ensemble, de vrais mirages.

A Coninxdorf (Oppidum Regis), près de Cologne, en 1258, on vit, dans la campagne, un grand nombre de moines blancs, chantant et dansant dans la campagne. A l'approche du curé, ils s'évanouirent en s'éloignant vers le Rhin et s'anéantirent dans le fleuve.

M. De Vooy, à bon escient semble-t-il, voit en ceci une influence de la légende des dames blanches, si répandue dans le Folklore.

(1) Ce qui arriva aussi au bienheureux Arnulf de Villers, mort en 1228.

Voici une autre apparition démoniaque qui est rapportée plus succinctement dans la Vie des Frères : un grand palais resplendissant de lumière merveilleuse, des trônes de gloire, d'or très pur, où se voyaient un roi éclatant de gloire et une reine très proche de lui, très belle et sereine, sur des sièges, des patriarches, les apôtres et une multitude innombrable d'anges et tous en lumière et splendeur, brillants comme des astres. Tout disparut devant le ciboire et le St-Sacrement. Une histoire semblable se trouve dans la vie de Wulfram, apôtre des Frisons.

César von Heisterbach relate d'autres aspects encore : un homme bien habillé, un beau soldat, un homme mal habillé d'aspect haïssable, un paysan, une femme habillée de noir, un nègre, un dragon volant, etc.

L'endroit où le diable apparaît est parfois suggestif : tel celui qui se montra au cloître de Vaucelles assis sur le coffre d'un usurier ou cet autre qui apparaît à côté d'une jeune fille agitée de tentations.

Il est certains démons qui sont tellement attachés aux ténèbres qu'ils sont impuissants d'apparaître et de nuire durant la lumière du jour.

Il y a des espèces de diables qui ont leur retraite dans les mers et les fleuves (on les appelle en flamand *Neckers* (1) et en latin *Neptuni*), d'autres dans les bois, forêts, cavernes, en la terre ou dans les airs. Il est certain que les hommes les ont vus et entendus souvent.

Les diables ont quelquefois des artifices étranges : à Boulogne, le général des Frères Prêcheurs, après la messe, ressentit une merveilleuse suavité à la bouche et aux mains, mais le cœur n'en ressentait rien. C'était un artifice du démon.

En Brabant, au village de Werchena ou Guverthem (2), une jeune fille meurt. Son amoureux, au crépuscule, la rencontre en dehors du village. Dans son cercueil on trouve un corps composé de telles matières que jamais

(1) Nekker ou Nikker qui habitent les ponts, les marais, les étangs, les ruisseaux, les rivières, l'Escaut (*Teirlinck*, *Folk.* flam., p. 140). En Brabant on disait qu'ils buvaient le sang des noyés.

(2) Guerthem, Guartino, Guoeriena. Wolf croit qu'il s'agit de Werchitem, Merchtem (ou Werchter ?)

on n'en vit de semblables. C'était l'œuvre du diable. Un évènement semblable, dit l'auteur, est arrivé en Flandre.

Les cas de possession par le démon, bien que moins nombreux qu'ils ne le furent deux ou trois siècles plus tard, se constatent assez souvent. Le diable entre parfois de la façon la plus extraordinaire, tel le cas de ce religieux qui l'avalait sous la forme d'un biberon. Cela rappelle ce que dit César von Heisterbach d'un démon qui entra dans un enfant par le lait qu'il buvait, ou de celui qui entra dans un Frère avec le vin qu'il avait bu sans permission. La légende Dorée qui connaît également cette dernière histoire dit que ce fut sous la forme d'un moustique mêlé au vin ; ailleurs il entra dans une religieuse, assis sur une laitue qu'elle mangea.

Thomas de Cantimpré a vu en Brabant, dans un monastère de l'ordre de Cîteaux, une religieuse possédée d'un très méchant démon, se tenant caché en elle et qui ne pouvant souffrir pendant une heure les entretiens salutaires, commença à aboyer comme un chien ; ouvrant au large la bouche, tordant le col et retournant les yeux de cette religieuse, il dit des blasphèmes.

Dans la même province de Brabant, on a vu une femme riche et vertueuse possédée du diable. D'abord le diable ne se montra pas, mais de Cantimpré cite un vers du décalogue et la femme parut avec les lèvres et la face pâles et deux veines enflées à son col, grosses comme deux pouces. Il parla avec le diable, et l'invita à demander pardon au Seigneur. Mais le diable ne le put à cause de son orgueil et quitta la femme. Cela peut être mis en parallèle avec l'histoire que conte César von Heisterbach où un diable se confessa et qui trouva trop lourde la punition de dire trois fois par jour : mon Dieu, mon Créateur, j'ai péché contre Toi, pardonne-moi.

St-Norbert avait déjà procédé à Nivelles à des exorcismes retentissants.

Voici quelques détails assez curieux sur un cas de possession qui arriva en cette ville, où les béguines ou filles et femmes dévotes commencèrent leur institut au début du XII^e siècle (1) et qui fut bientôt célèbre dans

(1) Ce fut Lambert le Bègue qui se dévoua à la fondation de ce béguinage et à réunir les béguines en des quartiers clos. Il y eut dans la suite des temps, plusieurs béguinages à Nivelles.

toute l'Église. En l'an 1226, plusieurs des plus ferventes et spirituelles, parvenues à la connaissance de la vertu et de leur salut, se virent atteintes du feu sacré ou d'enfer, avec de poignantes douleurs. Chacune d'elles était punie dans l'organe qui avait contribué au péché, la langue, les oreilles, les mains, etc. On les transporta à l'église Ste Gertrude où elles recouvrèrent miraculeusement la santé. Thomas de Cantimpré a vu plusieurs de ces béguines.

Déjà ici on voit le diable punir, dès cette vie, les péchés que l'on a commis et cela arriva fréquemment aux Frères négligents ou coupables. Il remplit en quelque sorte le rôle de justicier ou tout au moins d'instrument de la justice divine. St-Augustin, déjà, enseignait que les diables, sans la permission de Dieu, sont impuissants à molester les hommes, ni de leur apparaître et Origène écrivait que la justice divine se sert des démons comme de bourreaux. Selon les dires de Thomas de Cantimpré, un diable déclara qu'il était commandé et forcé par le Très-Haut. Le diable a d'ailleurs un rôle important au Jugement : En Brabant, en 1251, un jeune homme, dévôt à N. D. du Rosaire, mourut. Il ressuscita après plusieurs heures. Il dit qu'il avait été transporté au tribunal du Sauveur et qu'il y avait été accusé par le diable. Suivant une idée de l'époque, toujours le diable demande justice, mais Marie plaide la faiblesse de la nature humaine ; cette intervention de Marie dans les jugements divins semble être née au XIII^e siècle.

Mais pour en revenir à la possession, citons cette théorie qu'expose notre auteur : Il semble, dit-il, que les diables puissent s'ingérer aux esprits des vrais et bons chrétiens pour les vexer ou les outrager, pour éprouver et exercer leurs vertus. Ces afflictions sont leur purgatoire. Mais les diables ne peuvent rien sur nos âmes, mais seulement sur les corps, les sens et les passions humaines et non plus que Dieu leur permet. Ils ne sont que les exécuteurs de la divine justice pour bourreler. Les anges de lumière font parfois la même chose. Tel fut le cas pour le roi Agrippa.

Il existe des moyens de chasser les démons. Il y a évidemment l'exorcisme, l'invocation du nom de Marie ou de Jésus, l'imposition des mains, les reliques des saints

mais voici certes un procédé plus expéditif et qui n'est pas un de ceux approuvés par l'Église. A Nivelles, une femme très pieuse se rend à l'église paroissiale et voit un cadavre exposé à l'église pour l'office, être animé par le diable. La femme court à la Croix, en prend le bâton des deux mains et lui donne des coups sur la tête qu'il en demeure gisant par terre et que le diable prend la fuite. Ces moyens violents étaient en usage d'ailleurs et Minutius Felix et St-Cyprien les indiquent déjà. Le bienheureux Arnould, moine de l'Abbaye de Villers les employa à son tour.

Un des meilleurs préservatifs contre le diable est l'habit religieux. Le diable a puissance sur les réguliers dépouillés de leurs habits. Un jour un diable apparaît, mais les prières d'un moine l'empêchent d'affliger corporellement un autre moine, malade à l'infirmerie et qui était couché sans son habit.

Avoir quitté son habit fut la cause de la perte d'un prêtre, coupable d'ailleurs. Celui-ci se noya et apparut à un de ses collègues ; il dit être damné à cause qu'il s'était dévêtu pour nager et au surplus en être insupportablement moqué par les diables.

Certaines paroles ou phrases sacrées sont très efficaces : le diable prend la fuite en entendant ces mots : *Benedictus Jesus fructus ventris tui*, que prononce, en rêve, un chanoine de Trèves.

Un autre moyen de chasser le diable est la discipline. Celle-ci, qui fut surtout prônée par Pierre Damien, était d'un grand usage à cette époque et particulièrement dans l'ordre des Frères Prêcheurs.

Les diables interviennent dans la vie des hommes pour les inciter aux actions blâmables et même d'après la doctrine du pape St-Léon, c'est le démon qui est la cause de tous les péchés.

A Nivelles, en Brabant, l'an 1216, un diable obsédant une fille noble, dit, en présence d'un grand monde : Moi avec mon compagnon, j'ai composé et fait chanter parmi plusieurs régions et provinces de France et d'Allemagne, la belle chanson de Martin. C'est la première mention des chansons grivoises qui accompagnaient les débauches qui se pratiquaient à la fête de St-Martin.

C'était le rôle des démons de suggérer aux malheureux les poésies, discours et chansons lubriques, dit Thomas de Cantimpré et on les chantait partout même dans les pèlerinages, dit Étienne de Bourbon.

Les démons ont un pouvoir sur les éléments. C'est ainsi que la divine Providence leur permet quelquefois de susciter des tempêtes en l'air et des orages. Il leur arrive de protéger les biens des pervers. Thomas mentionne un fait typique qui eut lieu dans le Midi de la France.

A noter cependant que l'Église luttait contre cette croyance et que ce ne fut qu'au XV^e s. que celle-ci s'imposa.

Thomas cite le cas d'un homme qui vendit son âme au diable pour en boire le prix : il fut plus tard emporté en corps et en âme dans l'air. C'est au sujet des Cathares que l'on propagea l'idée du pacte avec le diable. C'est au XIII^e s. que semble naître la légende du contrat écrit avec le sang pour signifier l'inviolabilité de l'acte écrit avec ce qui était censé être le siège de la vie.

Bien que le diable soit l'incarnation du mal il y a une limite à sa perversité. Les esprits infernaux, dit Th. de Cantimpré, même les plus immondes, ont en abomination le péché contre nature. Il connaît des incubes, mais ne trouve rien des succubes, ce qui montre que même le diable est vergogneux et a horreur du péché contre nature. Th. de Cantimpré en eut deux exemples dont j'en rappelle un : pendant qu'il était grand vicaire à Cambrai, une femme lui révéla qu'alors qu'elle commettait le péché de lubricité contre nature, le diable lança des interjections indignées.

Dans la Vie des Pères, le diable dit qu'il a le péché en horreur, mais qu'il incite au péché par le profit qu'il y trouve.

Quant aux incubes leur réalité a été admise par presque tous les anciens théologiens, quant aux succubes l'abbé Ribet cite des cas nombreux. César von Heisterbach raconte mainte histoire à leur sujet et certains contes de Thomas semblent y faire allusion.

Le diable laisse quelquefois des marques de son intervention, c'est ainsi qu'il touche du doigt la joue d'un prédicateur et y laisse une marque qui ne peut être enlevée que par l'eau bénite. Nous avons cité un fait semblable au sujet de l'enfant qui avait touché le diable à N. D. d'Hanswijck.

On pourrait mettre en parallèle avec ceci que Acard, moine de Clervaux, ayant touché, le diable, pendant une année entière eut une telle mauvaise odeur à la main, que son cœur bondissait de dégoût quand il lui arrivait de la porter à la bouche ou de l'approcher du nez. Acard ou Achard était moine à Clervaux vers 1124, plus tard il fut maître des novices, puis fut utilisé par St-Bernard à diverses fondations pieuses. Il mourut vers 1170. L'odeur intolérable laissée par les démons ou les damnés est un thème très répandu à cette époque, au point même que lorsqu'on représentait des diableries on envoyait aux spectateurs des fumées qui dégageaient une odeur infecte.

L'enfer.

Certaines personnes ont eu le privilège de connaître la vie d'outre-tombe. Voici une description de l'enfer et de ses souffrances :

Un soldat ou plutôt un chevalier paillard et adultère meurt, sa femme eut une extase et vit l'âme de son mari entourée d'une multitude de diables dont l'un, qui semblait commander aux autres, disait : couvrez-le de chausses avec des pointes afin qu'il en soit pénétré depuis la plante des pieds jusqu'au cerveau, puis mettez sur ses épaules la cuirasse pleine de pointes qui lui pénétreront le corps devant et derrière, de toutes parts, qu'il ait le casque en tête avec les fers pénétrants jusqu'à la plante de ses pieds ; de là, qu'on lui charge sur les épaules le bouclier de pesanteur, pour lui rompre tous les membres. Puis cette misérable âme, en punition de sa lubricité, est dans un bain de feu et couchée sur un lit de fer, avec un très horrible crapaud, aussi grand que lui, lequel avec des yeux de feu terribles, l'embrassant, par son attouchement et son baiser, unit cette âme à soi avec de si horribles tourments, que les autres, des armes, du lit et du bain de feu, ne semblent rien, comparés aux tortures de l'accouplement à ce très terrible monstre d'enfer.

Un religieux voit un de ses supérieurs qui arrive en enfer. Comme première torture on l'oblige de boire à un pot et soudain il jette feux et flammes de soufre par la

bouche, par les yeux, par les oreilles et les narines. La même idée se trouve dans César von Heisterbach, qui l'applique au landgrave Louis.

En Brabant, un petit paysan raconta à Thomas de Cantimpré les visions qu'il avait eues. Il s'était levé de bonne heure pour aller à matines et il rencontra un prêtre inconnu qui lui fit apparaître trois visions dont la première fut celle des damnés, si pleins de misère qu'on ne peut ni dire, ni croire, et qui inspiraient la compassion la plus vive, car ils étaient tout nus et couverts de plaies cuisantes et sanglantes et avaient la corps tout déchiré.

La seule vue des diables cause une douleur indicible. Leurs clameurs et moqueries sont horribles.

Thomas de Cantimpré dit, qu'en enfer, il n'y a ni science, ni œuvre, ni raison.

C'est surtout au XIII^e siècle que l'enfer prend cet aspect d'une salle de tortures. Les Frères Prêcheurs pour frapper l'esprit du populaire ont propagé ces conceptions horribles de tourments raffinés, que Cesar von Heisterbach résume en un vers :

Pix, Nix, Nox, Vermis, Flagre, Vincula, Pus, Pudor, Horror.

Ce furent surtout les Apocalypses apocryphes de Pierre (135 ap. J. C.) et de Paul (IV^e siècle) qui servirent de base à ces nombreuses visions de l'Enfer de la littérature médiévale. Il y eut celle de l'irlandais St-Fursy, antérieure à 630. La première version du Moyen-Age est celle de Bède, mais une des plus remarquables est celle d'Alberich, en 1129.

Au XII^e siècle le chevalier Tondalus alla, dit-il, en enfer et son récit eut du succès en Flandre. M. L. Maeterlinck signale une autre description de l'enfer, du XIII^e siècle où des endroits brûlants alternent avec les glaces éternelles (Van den Levene ons Heeren).

Une visite en Enfer se trouve dans les Exemples des Frères Prêcheurs du XIII^e s. et les tortures qu'on y relate sont du même type que celles dont parle Thomas de Cantimpré.

Purgatoire.

Le purgatoire est également une géhenne à flammes. Le petit paysan brabançon qui a vu l'enfer, voit aussi le purgatoire, où les âmes sont bien pauvres, et pâles, défaites par de grandes douleurs et langueurs.

D'après une version, Thomas de Cantimpré aurait dit que quand il était empêché de dire la messe, l'âme de son père lui apparaissait de nuit et lui montrait ses mains navrées de plusieurs plaies.

On voit, dans le purgatoire, un débiteur dans un bain jusque sur la tête et enveloppé d'une longue corde.

Ainsi que le raconte Ste Christine, après sa résurrection, les supplices du Purgatoire sont si nombreux et si effroyables que nulle langue humaine ne saurait les exprimer.

Thomas de Cantimpré attribue cette histoire à Albert le Grand : un homme a à choisir entre subir durant un an encore les maladies dont il souffre et trois jours de purgatoire. Il fait l'épreuve mais à la fin du premier jour l'âme dit qu'elle préfère, non seulement durant un an, mais jusqu'à la fin du monde les langueurs et les maladies plutôt que d'être deux jours encore dans de si grandes et amères souffrances. La source de ceci semble se trouver dans Étienne de Bourbon et l'idée fut fréquemment reprise par la suite.

Mais, derrière ces horreurs, il y a la confiance en Dieu, l'espoir de la rédemption.

Un certain trépassé fut ressuscité : il vit en Purgatoire une âme dans d'extrêmes souffrances, au milieu d'horribles flammes, qui criait à N. S. louanges et bénédictions.

Les prières des vivants diminuent les peines ; aussi l'ardeur des âmes du purgatoire est grande à recevoir de l'aide par le suffrage de leurs amis. Ainsi l'empereur Othon IV décédé en 1218, apparaît à une de ses tantes, fort zélée et lui dit qu'il est en Purgatoire et demande des prières. Othon IV avait été excommunié par le Pape et très soucieux de sa destinée future avait pratiqué une discipline sévère.

La visite au Purgatoire de St-Patrice était très connue ; la visite en ce lieu du chevalier Owen était célèbre et ça et là un moine avait la réputation d'y être allé après lui. Le Purgatoire eut un grand rôle dans les visions. D'après la tradition populaire de méchants esprits étaient les bourreaux de ce lieu de torture. En général les âmes souffraient par où elles avaient péché.

En somme, l'œuvre de Thomas n'apporte que peu de documents sur cette matière, alors que l'hagiographie en est pleine que, César von Heisterbach dans son Dialogue des Miracles consacre tout un livre aux apparitions d'âmes du Purgatoire et qu'au XII^e siècle naquit la légende du chevalier Owen et de sa visite au Purgatoire.

Généralement on admet l'existence au Purgatoire d'un feu dont la nature n'est pas déterminée. On admet aussi que les âmes sont pénétrées d'amour envers Dieu et qu'elles souffrent en se soumettant à la volonté divine et c'est pourquoi on appelle ce séjour « le sommeil de la paix ».

Urbain VIII régla la question en déclarant qu'il ne fallait accorder à ces apparitions qu'une croyance humaine.

La Légende Dorée déclare que l'on est d'accord pour admettre que la punition des âmes du Purgatoire est faite par de mauvais anges et non par les bons. Ceux-ci visitent leurs frères pour les consoler et les exhorter à la patience.

Ciel.

L'empereur Othon IV, délivré du Purgatoire, par les prières des fidèles, apparaît en lumière et splendeur éclatantes avec une pompe merveilleuse.

En troisième vision, le petit paysan du Brabant percevait un aspect du ciel : des élus, en petit nombre, qui portaient des habits blancs comme la neige parmi la lumière du soleil et qui avaient la face plus joyeuse que ne peut représenter aucune splendeur.

Un moine apparaît, couronné d'or avec un habit tout couvert de pierres précieuses et portant sur sa poitrine un joyau très riche et très beau (symbole de ses bonnes œuvres).

A Frisar, en Allemagne, dans un couvent des Frères Prêcheurs, un moine agonisant est ravi en extase et voit la Jérusalem céleste. D'abord un lieu très florissant et un délicieux verger. Plus loin, les murailles et les tours de la ville étaient bâties de pierres précieuses, les douze portes étaient faites de précieuses marguerites (perles). Mais le moine ne put entrer dans la cité. C'est une reminiscence de l'Apocalypse de St-Jean et cela a fait le sujet d'un important poème allemand du XII^e siècle « das himmlische Jerusalem ». Une des joies du Ciel est le chœur des anges qui, perpétuellement glorifiés, louent et bénissent sa Majesté, chantent sa grandeur et sa puissance.

Le bonheur céleste consiste, avant tout, dans la contemplation de la divine essence qui comble de bonheur et de liesse, puis la victoire sur les esprits du mal, le spectacle des hiérarchies célestes, le sentiment des périls auxquels on a échappé, la conversation avec les saints, la vision des damnés.

Ces visions du Paradis remontent à une époque ancienne. Dans l'Apocalypse de St-Pierre, le chef de l'Église entrevoit pendant quelques instants les splendeurs du Paradis et, plus longuement, les supplices infernaux, description fortement inspirée d'Homère, de Virgile, de Platon et de Plutarque, mais qui néanmoins exerça par la suite une influence considérable.

Puis ce fut le tour de St-Paul, dans l'Apocalypse qui porte son nom. St-Jérôme raconte son voyage dans l'au-delà, où il disait avoir reçu des coups. Quantité d'enthousiastes et d'illuminés eurent de ces visions, tels Ste-Perné-tue, Ste-Carpe, St-Sauve, St-Fursy et d'autres. A partir du XIII^e siècle, ce devint un thème littéraire pour les fabliaux ou pour des œuvres capitales, telles celle de Dante, ou bien encore, l'objet de visions de quelques grands mystiques telles Ste-Flore, Ste-Brigitte, Ste-Françoise Romaine, Ste-Lidvinne de Schiedam, etc.

Tout cela fut repris par les prédicateurs et surtout par les Dominicains au XII^e et au XIII^e siècles.

Apparitions des saints, des anges et des bienheureux.

En Brabant, un homme de grande sainteté, lors de la lutte contre les Frères Prêcheurs, voit apparaître St-Paul.

A Paris, les apôtres St-Pierre et St-Paul apparaissent à un religieux qui priait pour être délivré de ses doutes.

Nous savons très certainement, dit de Cantimpré, qu'au commencement du XII^e siècle, dans l'Église de Liège, un certain docteur de sainte vie, empêché par les persécutions du clergé de mettre à chef un traité de théologie, fut, par disposition divine, transporté dans un lieu désert où, St-Paul lui apparaissant et le pourvoyant de ses nécessités, il acheva son livre.

Il s'agit de Lambert le Bègue, prêtre liégeois du XII^e siècle, qui prêcha contre la corruption et la simonie du clergé. En prison il traduisit du latin en français les Actes des apôtres. La légende dit que St-Paul, à diverses reprises vint le consoler.

St-Michel, le conducteur des âmes, apparaît avec des ailes de merveilleuse pureté et candeur.

Au monastère d'Aywieres ; en Brabant (1), vécut Ste-Lutgarde. Un jeune homme, un jour, demanda à lui parler et lui dit que le Seigneur était satisfait d'elle et puis disparut. On a toujours cru que c'était une ambassade du Ciel.

En Brabant, on a vu la très dévote vierge Elisabeth de Gravie (ou Grave) et une autre, que Thomas ne nomme pas parce qu'elle était encore vivante et supérieure de deux mille béguines à Nivelles (2), allant à Lenbos, (Lalou, dépendance de Baulers) à deux lieues de là, qui avaient perdu leur chemin près d'un bois. Un jeune homme de très rare beauté les approcha. Il était couvert d'habits blancs,

(1) Ou Aywieres. Couture-St-Germain. Couvent fondé en 1202 à Awirs près de Liège, transplanté en 1210 à Lillois et puis en 1217 installé entre Couture et Maransart. (v. *Folklore Brabançon*, XIII, p. 394).

(2) A cette époque, d'après M. Nimal, Nivelles formait comme un noviciat de béguines pour toutes les contrées.

avait la chevelure ondulée et resplendissante comme de l'or. Il les conduisit à Lenbos et disparut brusquement.

Le Christ apparaît quelquefois :

Un religieux de l'Ordre de Citeaux, cheminant à cheval en Brabant, un jour de grande neige rencontra un enfant comme agé de trois ans, très beau, séant en la neige et pleurant avec clameurs. Le religieux mit pied à terre, prit l'enfant dans ses bras, le consola et lui promit de l'héberger. Puis lorsqu'il voulut remonter à cheval, l'enfant disparut entre ses bras. C'était le Fils de la Vierge, le Sauveur du Monde.

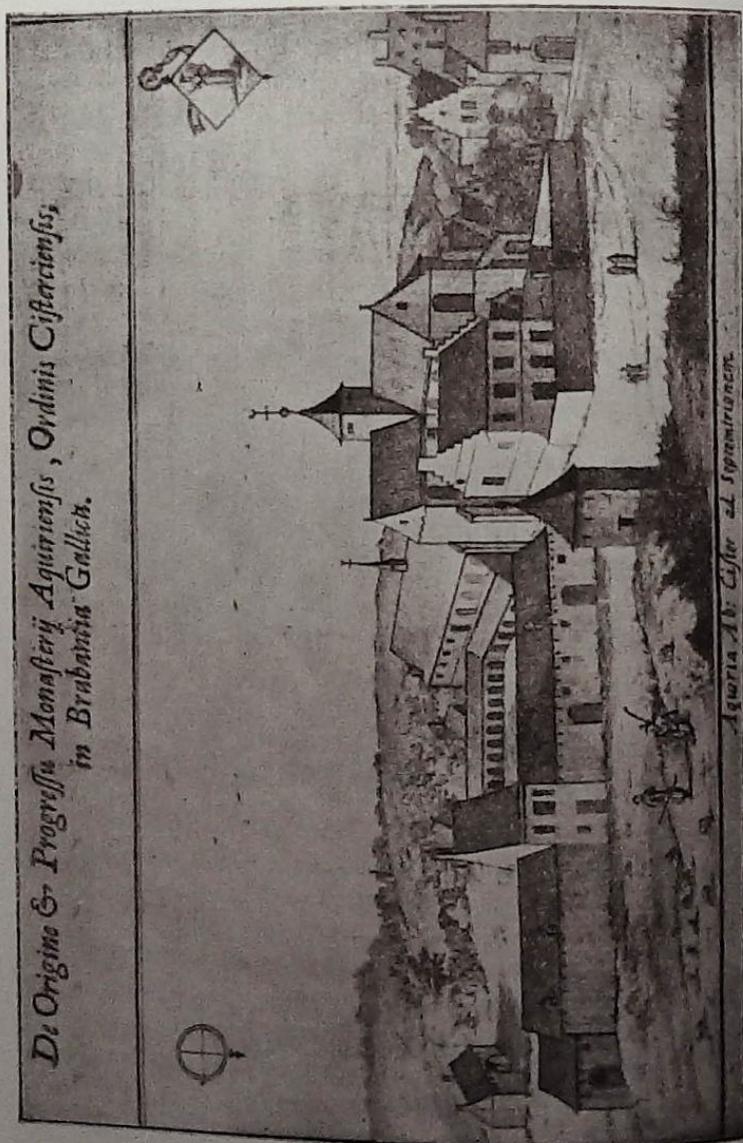


L'enfant Jésus qu'un moine trouve dans la neige.
(Dessin de Charles Counhaye).

Le Christ parle la langue du terroir lorsqu'il se montre à ses adorateurs : Il apparut à une jeune fille du Brabant et lui dit en langue wallonne :

Moy dou aymer (ou doys amer), je suis très beau,
Bons et doux, noble et loiau.

La Vierge apparut à un jeune frère prêcheur de Bruges, dans les circonstances suivantes : Doutant de la véracité de la religion chrétienne, il s'enfuit de son couvent pour apprendre la religion juive. Au moment où il passa le mur, la Vierge lui apparut et le confirma dans sa foi.



L'Abbaye d'Aaywieres, dans la première moitié du XVII^e siècle.

L'apôtre St-Bartholomé rendit un jour un tout aussi important service à un prêtre qui courut le risque de succomber à la tentation du démon. Voici la légende d'après Thomas, légende intéressante parce qu'elle était très répandue et plus encore parce qu'elle montre l'esprit de l'époque et rappelle le rôle très ancien des énigmes. Il y avait un prêtre très méritant par sa vie et par son zèle, qui aimait particulièrement St-Bartholomé et qui à la fête de ce saint aidait plus de pauvres qu'en temps ordinaire. Il arriva qu'à l'un de ces jours de fête, après que le prêtre eut dit sa messe, le diable se plaça à la porte de l'église sous l'aspect d'une femme belle, bien habillée et très digne. Le prêtre la salua et l'invita à manger. La femme accepta l'invitation et se mit à table avec le prêtre. Contrairement à l'usage aucun autre nécessaire n'avait pris place. Alors l'apôtre se souvint combien le prêtre l'honorait et comment il le servait ; il apparut alors à la porte sous la forme d'un mendiant. A son appel, le domestique vint, mais il renvoya le mendiant en lui disant de revenir après le repas pour recevoir une aumône. « Bien », répondit l'apôtre, « j'attendrai jusqu'alors. Cependant allez à votre maître et posez lui la question à savoir ce qui dans ce monde est le plus remarquable et qui cependant n'a que la grandeur d'un pied ». Le domestique éclata de rire mais posa cependant la question à son maître. Comme le prêtre ne savait pas répondre, la femme lui suggéra : « C'est le visage, qui est si différent d'un homme à l'autre, que pas deux ne sont identiques ». Le prêtre fit parvenir cette réponse au mendiant ; l'apôtre la déclara exacte et fit demander ceci : « Qu'est ce qui est particulièrement commun à tous les hommes ? » Le serviteur transmet cette question ; encore une fois le prêtre n'y trouve pas de réponse, lorsque la femme lui dit : rien n'est aussi commun aux hommes que le péché ». Le serviteur apporte la réponse à la porte et l'Apôtre l'approuve : « Les deux énigmes sont bien résolues, j'en propose encore une troisième et puis je vous laisse tranquilles ». Allez encore une fois auprès de votre maître et posez lui la question : « Combien y a-t-il de lieues du Ciel à l'Enfer ? ». Il en arriva comme précédemment et la femme dit : « ceci personne ne le sait mieux que celui qui a fait plusieurs fois

le chemin ». « Ton maître », répondit l'apôtre, lorsque le domestique lui eut fait part de la réponse, « ton maître a touché juste chaque fois. Mais allez encore une fois et dites-lui : Celui-là même qui a fait maintes fois ce chemin, n'est-il pas le diable, qui en ce moment, sous l'aspect d'une belle femme est assis à sa table, qui lui a insufflé les réponses à mes questions et qui l'aurait dévoyé si l'apôtre Bartholomé, qu'il a toujours servi si fidèlement, ne l'avait empêché ? ». Dès que le prêtre eut reçu cet avis, le diable disparut ; étonné le prêtre se dressa et courut vers la porte pour voir son sauveur, mais celui-ci également avait disparu.

La même légende apparaît, bien que changée en plusieurs détails, dans la Légende Dorée de J. de Voragine qui met en scène une fois St-Bartholomé et l'autre fois St-André.

Kaufmann cite à ce propos l'idée de Uhland que dans les temps anciens lorsqu'un seigneur pratiquait l'hospitalité, il cherchait à connaître son visiteur ou l'interrogeait. Celui-ci souvent répondait par des jeux de mots ou des phrases à double sens, ce qui donnait parfois lieu à des escarmouches d'esprit et d'habileté.

Le sens religieux des énigmes qui s'affirme dans nombre de passages de l'ancienne littérature hindoue a subsisté longtemps et au Moyen-Age encore on composait des recueils d'énigmes liturgiques ou moralisatrices et certains moines éminents et même des évêques, ne négligeaient pas de tels exercices, qui, d'ailleurs étaient très appréciés.

Miracles.

Mais les Saints révèlent leur intervention, non seulement en se montrant, mais en réalisant des choses extraordinaires. Les miracles sont fréquents et divers.

La parole, ou la prière, peut être une force directement agissante : à la prière d'un moine, un moulin qui donnait de la mauvaise farine s'effondra.

En Brabant, au monastère d'Afflighem (1), un moi-

(1) Afflighem ou Afflinghem, de l'ordre de St-Benoît fut fondé en 1083 ou 1086 par Henri III, comte de Louvain. St-Bernard en fait un vif éloge.

ne garda le silence durant 16 ans. Un incendie éclata au couvent, le moine eut la licence de proférer ces paroles : Feu, arrête à cette heure, flamme cesse d'ardre. Par la parole de ce saint homme, le feu cessa de brûler et les flammes furent entièrement éteintes (1). Autre version, le moine Rodolphe arrêta l'incendie de la brasserie du couvent en faisant la signe de la Croix. Un usage que condamna le concile de Selingstadt (1022) était de jeter dans le feu pour éteindre l'incendie un corporal, c'est à dire le linge du l'autel.

On peut sans doute ranger dans la même catégorie ce que Thomas nous raconte du d' Jacques de Vitriaco ou de Vitry, l'auteur de sermons et de courtes narrations destinés aux prédicateurs et qui influença notre écrivain brabançon. Jacques de Vitriano prêcha, en Brabant, la croisade contre les Sarazins. Un jour travaillant à pacifier une inimitié capitale, il insista auprès de l'offensé et implora son pardon. Celui-ci refusa et méprisa la prière du prédicateur. Il tomba trois fois par terre, la bouche sanglante et pleine de pus.

Nous avons cité déjà des exemples de la vertu du vêtement religieux. En voici un autre : Thomas de Cantimpré raconte que lui-même, étant à la pêche depuis le matin et n'ayant rien pris de la journée, demanda à un Frère mineur de lui donner sa corde, sa ceinture, qu'il lia à celle du rets et dès la première fois il prit 80 poissons de telles espèces que jamais on n'en vit de semblables ni en ce vivier, ni autre part, de très bonne substance et de saveur excellente.

Un geste pieux peut également produire des effets extraordinaires : Un prieur faisait constamment, avec le pouce, une croix sur la poitrine. Lorsqu'on déterra ses ossements, on vit sur le sternum une croix très artistement formée. Thomas de Cantimpré a fait 40 lieues pour la voir, et la vit en effet, au milieu de l'os, en relief, les deux bras et la partie supérieure se terminant en forme de fleur de lys recourbées et la partie inférieure en pointe comme pour être fichée dans un soubas (2).

(1) Le silence renforce la puissance du prêtre et du moine contre les esprits du mal ou des forces hostiles. C'est un fait connu que les prêtres du Moyen-Age pratiquaient la magie verbale.

(2) Dans la Vie des Frères Prêcheurs il s'agit du Frère Vollié-nard, prieur de Bâle.

Ste-Claire de Monte Falconis, avait la croix empreinte dans son cœur, d'après Colvenerius.

En 1186, à Bourges, mourut un moine Ioxebert (ou Josbertus). Sur son cadavre on trouva cinq roses, dont la première, provenant de la bouche, portait cette lettre du nom de Notre Dame, *M* et Magnificat anima mea Dominum, la deuxième, de l'œil droit *A* et Ad Dominu, etc., la troisième, de l'œil gauche, *R* et Retribus servo tuo, etc., la quatrième, de l'oreille gauche, avec *I*, la cinquième, de l'oreille droite, avec *A*, phrases que le religieux ajoutait journellement à chaque psaume.

L'archevêque vint, revêtu de ses ornements pontificaux, avec l'encens, les cierges ardents, la Croix et accompagné du clergé pour reconnaître ce prodigieux miracle. Il fit serrer la rose de la bouche dans un cristal, où elle fut vue, en sa beauté et perfection verdoyante, en un autel. Les autres changèrent de couleur et se desséchèrent.

Dans les légendes grecques, des fleurs ou des arbres naissent du sang des blessés ou des morts. Dans l'hagiographie chrétienne les exemples sont assez nombreux.

Ce sont là des miracles qui sont produits par la seule puissance de la prière, du geste ou de l'objet, sans intervention apparente d'un être supérieur.

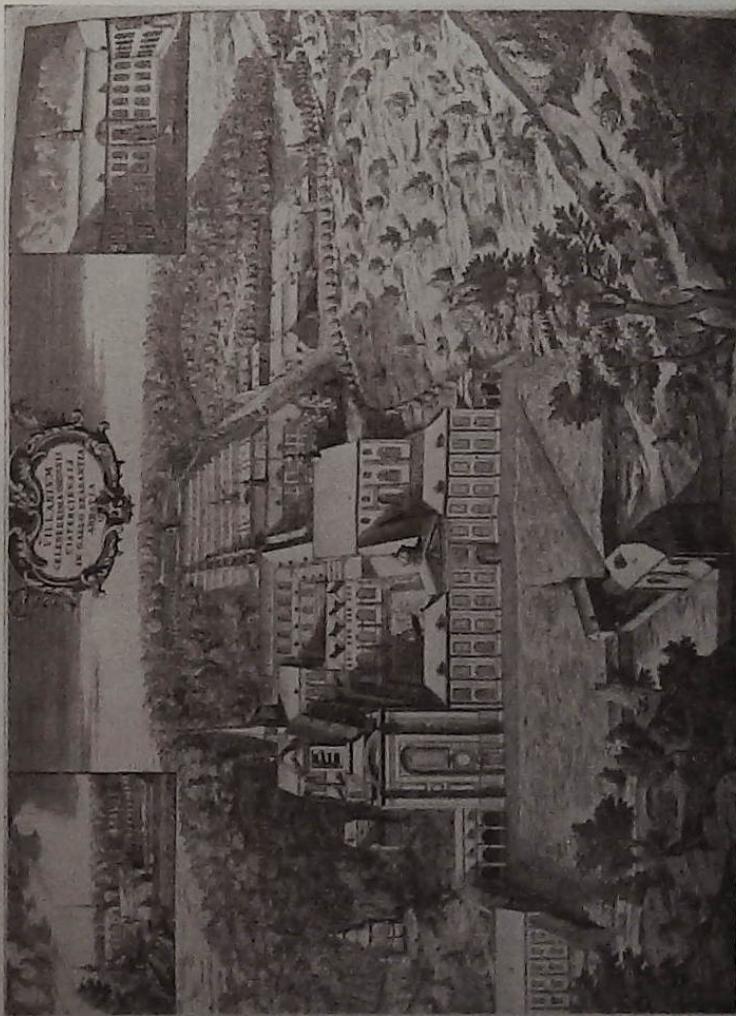
Il y en a d'autres qui sont de simples prodiges, tels celui-ci : Il y eut, en 1243, un grand tournoi à Reusz, sur le Rhin, où le comte de la Mark fut grièvement blessé et où moururent plusieurs chevaliers. En Brabant, proche d'Ischa ou Iska (Isque), furent vues des assemblées en forme de soldats armés, ce que le curé de cette paroisse a témoigné être très véritable. Peut-être ceci est-il à rapprocher des phantasmes des morts dont nous parlerons plus loin.

Beaucoup de miracles sont la récompense ou la reconnaissance d'un acte de charité, sans que l'intervention d'un Saint soit reconnue.

L'abbé Guillaume, au monastère de Villers en Brabant (1), fut excité aux œuvres de miséricorde par le prodige suivant : l'an 1222, ce prélat était en la métairie

(1) Villers au XIII^e s. avait une grande réputation de sainteté. Il s'agit de Guillaume de Bruxelles, abbé de 1221 à 1237, de la famille des Dongelberg. C'était un homme de grande charité (v. *Folklore Brabançon*, XII, p. 330).

d'Herx en Hasbanie (Hasbagne ou Hesbaye), apprit qu'une femme enceinte était fort affligée d'un appétit déréglé de manger de la chair d'un grand et gras bœuf que les frères convers nourrissaient en cette métairie. Le prélat fit tuer le bœuf en secret, la femme en cuisit un morceau et



L'Abbaye de Villers-la-Ville d'après Sanderus, 1650.

en mangea tant qu'elle fut contente. Prodige inouï : le lendemain le frère convers, allant ordonner le labour aux champs, trouva ce bœuf à la charrue et après l'avoir bien reconnu, retourna à la maison et ne trouva plus ni chair,

ni os, ni même aucun vestige du sang épanché. Le boucher, trois frères convers et la femme assurèrent la vérité de ce prodige.

Notons incidemment la mention de la croyance aux envies des femmes enceintes, idée généralement répandue (1).

L'an 1195 (2), une horrible famine affligea le Brabant, l'Allemagne et la France. Une dame de nos régions, extrêmement généreuse, distribuait aux nécessiteux tout ce qu'elle pouvait. Ayant tout épuisé et ne trouvant plus rien, la servante vit cependant la huche remplie de farine et tomba en pamoison. Le seigneur assure que si la main toute puissante de Dieu n'avait multiplié le grain de son grenier, trois ou cinq semblables n'eussent été suffisants pour élargir telles aumônes à tout de monde et que c'était un très clair et évident miracle.

La multiplication de la nourriture est un événement assez fréquent ; nous nous bornerons à citer ceci : St-Euthyme multiplie la nourriture du couvent (insuffisante déjà à nourrir les religieux), au point de pouvoir alimenter 500 arméniens voyageurs (V^e s.), St-Gérard (X^e s.) obtient un miracle semblable pour pouvoir nourrir des mendiants. St-Isidore nourrit toute une foule avec une portion qu'il s'était réservée, une autre fois il multiplie le pain et le vin de manière à nourrir 300 pauvres. St-Odilon (942-1069), évêque de Cluny, nourrit un grand nombre de visiteurs avec un petit poisson ; une autre fois, à Orval, il nourrit un grand nombre de voyageurs sans que la nourriture diminuât. St-Dominique fit plusieurs miracles de même nature.

Aux noces de Cana, le Christ multiplia le vin. Le miracle se répéta au XIII^e siècle. A Maestricht, le couvent des Frères Prêcheurs reçoit des hôtes. Le Père Guiard (Gwinaerdus) (3), que Thomas de Cantimpré a connu, ordonne au celérier de prendre du vin. Celui-ci déclare la tonne vide depuis trois jours. Le Père réitère son ordre

(1) v. *Folklore Brabançon*, VII^e, p. 160.

(2) César von Heisterbach mentionne une famine en 1197.

(3) Premier prieur du couvent, mort en 1235.

et le frère trouve la tonne pleine. Une histoire très semblable se disait du couvent de Bologne (*Vie des Frères*, L. I ch. V. 2).

Thomas de Cantimpré va dans la vallée de la Moselle, « région où les gens pour ne voir que les montagnes et les vignes sont de mœurs sauvages et barbares » et y rencontre un homme de toutes autres manières, auquel était arrivé un prodige. Ayant, un jour en l'an 1231, alors que le vin était très rare, vidé avec les Frères Prêcheurs la bouteille de vin nécessaire à la santé de sa mère, il la retrouva pleine à nouveau, le lendemain matin.

Le culte de la Vierge Marie était très en honneur au XIII^e siècle et la plupart des miracles sont dus à son intervention. A noter que les Cisterciens et les Frères Prêcheurs s'étaient donnés la Vierge comme protectrice.

En l'an 1265, une femme fut tuée par un juif et miraculeusement ressuscitée par les mérites de la très glorieuse Vierge Marie.

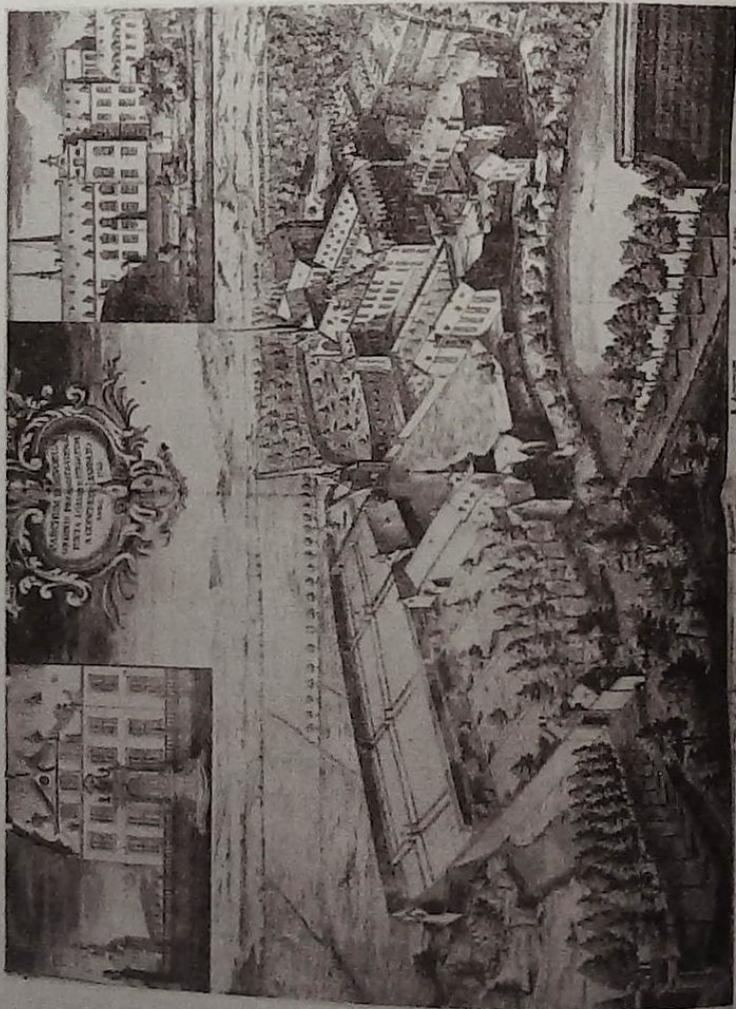
En l'ordre de Cîteaux, un frère d'intelligence débile, n'avait su apprendre qu'une seule prière : l'Ave Maria. Il la récitait à toute rencontre. Il mourut. Sur sa tombe crut un arbre inconnu, dont les feuilles merveilleusement belles, en lettres d'or, portaient toutes l'Ave Maria. Ce fait fut contrôlé par l'évêque du diocèse.

Ce thème des feuilles ou des fleurs où est inscrit l'Ave Maria se trouve dans d'autres histoires de l'époque, notamment dans celles qu'a recueillies M. De Vooy dans « *De Middelnederlandsche Exempelen*, pp. 90 et suiv. ». C'est d'ailleurs une ancienne croyance populaire comme Grimm l'a montré.

Le noble seigneur Guillaume d'Assche, en Brabant, a rapporté à Thomas de Cantimpré qu'il eut une vision de la Vierge qui le guérit, au moyen d'onguents, de la fièvre dont il souffrait. Le fait que la Vierge indique des onguents est à remarquer, bien que cela se retrouve dans la Légende Dorée. L'image de la Vierge parle à un chapelain. Au monastère de Parc près de Louvain (1), vivait une religieuse

(1) Il s'agit de Parc-les-Dames, Vrouwen-Park à Wesemaal, qui en 1215 devient cistercienne. L'histoire suivante est celle de la bienheureuse Catherine de Louvain.

convertie du Judaïsme à Jésus-Christ, par de merveilleuses miséricordes de la Vierge, sa mère. Rachel fut convertie à l'âge de six ans par un prêtre louvaniste appelé Renere ou Rainer. Les parents voulaient l'envoyer outre Rhin pour épouser un juif. La Vierge lui apparut et la jeune fille s'en-



L'Abbaye de Parc-Heverlé, abbaye principale, d'après Sanderus, 1659.

fuit à l'abbaye de Parc où on la baptisa sous le nom de Catherine, que la Vierge lui avait donné et prit l'habit. Puis suivent quelques indications au sujet de la procédure : Les juifs réclament l'enfant vu son âge ; l'Évêque de Liège et le pape Honoré III, leur donnent raison. Mais elle plaida sa cause dans l'église St-Lambert, devant l'évêque, les grands du clergé, divers seigneurs et la gagna.

Les crucifix sont quelquefois miraculeux : En Allemagne, un crucifix rend la salutation à un saint homme qui avait fléchi les genoux devant lui. Histoire légendaire que César von Heisterbach attribue à un autre personnage. Un crucifix dans un monastère ouvre les yeux. Pour empêcher que Ste-Lutgarde ne reçoive un baiser, le Christ vint interposer sa main.

Ci-après un miracle, produit par une hostie : A Douai (Duatencen), un prêtre trouve à terre, une hostie et, s'agenouillant pour la prendre, il la voit élevée en l'air et reposer sur le purificateur. Il appelle les chanoines, ils accourent et voyent sur le linge un corps vivant avec la face d'un très bel enfant, et tout le peuple le voit. Thomas de Cantimpré s'y rend et quand on découvre le ciboire, le peuple crie qu'il voit le Sauveur. Thomas ne voit rien que le pain blanc, mais, peu après, il voit la face de N. S. telle qu'elle était à sa mort. Puis se levant, il ne vit plus la couronne, ni le sang, mais la face d'un homme obligeant autant à l'honneur qu'à la révérence, qui se peut. Il la décrit. Plusieurs autres personnes durant une heure, la voyaient souvent, mais en diverses manières, les uns voyaient le Sauveur pendre à la croix, d'autres en justicier et d'autres en forme de petit enfant. Nous sommes ici devant un des cas de suggestion collective extrêmement intéressant (1). Ce changement de l'hostie en la personne du Christ est de tradition ancienne et les exemples sont nombreux.

Il en est un autre aussi intéressant qui est également rapporté par Étienne de Bourbon (2) : dans un faubourg d'une certaine ville, un pauvre homme avait une grande ruche en son jardin. Il remarqua que journallement ses abeilles chantaient, avec une merveilleuse allégresse. Il examina la chose de plus près et remarqua qu'elles chantaient sept fois par jour. Après minuit, il vit une lumière sur la ruche et alors elles chantaient mélodieusement. Il en fit part à son curé et à l'évêque. Celui-ci ouvrit la ruche et trouva au plus haut de celle-ci, comme un ciboire d'ivoi-

(1) Colvenerius dit que cela arriva en 1254.

(2) Mort vers 1201.

re, industrieusement très bien formé de cire très blanche, avec une hostie (qu'on crut très assurément être consacrée). Le corps de N. S. fut transporté à l'église et le prodige fut divulgué. On éleva en ce lieu une chapelle où se firent plusieurs miracles. Deux larrons, en l'apprenant, avouèrent avoir volé un ciboire et avoir jeté l'hostie sous la ruche. C'est une des nombreuses légendes médiévales où l'on attribue un sentiment religieux aux abeilles.

La légende des abeilles qui construisent une chapelle ou un autel était très répandue, soit que l'hostie ait été mise dans la ruche pour en augmenter le rendement, ce qui était une coutume, soit comme ici, qu'elle y ait été jetée par un voleur.

La tradition est d'ailleurs ancienne puisque Pausanias écrit que les abeilles avaient construit un temple à Apollon, fait de miel et de plumes.

Le Folklore connaît également le thème des abeilles qui chantent (Mecklembourg, Silésie).

Presque tous ces miracles tendent à prouver la vertu d'un personnage, la moralité d'une action ou la vérité et la valeur d'une doctrine. Le miracle était, en effet une preuve décisive de la vérité. Toute vérité et tout bien venant de Dieu et ayant leur base en lui, il était rationnel d'admettre que le miracle, c'est à dire le témoignage divin, fut le facteur suprême de la certitude. Le merveilleux et le connu, le mystère et la science n'étaient guère en conflit et l'on comprend, par suite, que des hommes de l'intelligence et du savoir de Thomas de Cantimpré, vu leur religiosité intense, aient eu une foi si profonde dans le miracle.

Et cependant parmi tous ceux qu'il cite combien ont été retenus par l'Église ?

Il n'est qu'un seul exemple d'un miracle de moralité douteuse : un bourgeois de Louvain se rend à Malines un vendredi de la Semaine Sainte. Il rencontre dans une cave des débauchés qui jouent aux dés et qui blasphèment. Un blessé qu'on avait jeté sur la rue accuse à tort les blasphémateurs d'avoir fait le coup. C'était, dit l'auteur, un avertissement du Sauveur. Thomas avait une grande aversion pour le jeu de dés qui entraîne les joueurs à divers crimes forfaits. Souvent, ajoute-il, un pauvre y perd jusqu'à

chemise et un fripon y gagne une fortune. Le fait de jouer un Vendredi Saint semblait abominable, mais cependant l'accusation mensongère portée contre les délinquants nous blesse moralement.

Ajoutons que le jeu de dés était réputé être une invention du diable et que César Van Heisterbach dit que le diable joue finalement aux dés l'âme des joueurs. A cette époque déjà la piperie au moyen de dés garnis de plomb était fort en usage.

Phantasmes des morts.

L'idée qu'un mourant, ou un mort de date récente, apparaît à un parent ou à un ami est une tradition ancienne et très répandue. Des études récentes ont même tenté d'établir le bien-fondé de cette croyance. L'hagiographie rapporte beaucoup d'exemples de ce phénomène extraordinaire et Don Calmet dans son Histoire des Apparitions en relate de nombreux cas typiques. Au VI^e siècle, St-Germain, évêque de Capoue apparaît à St-Benoît la nuit de sa mort. Celui-ci voit l'âme de St-Germain portée au ciel par des anges, dans un globe de feu.

St-Hermeland (718) voit l'âme de St-Maurontus portée au ciel au moment même de sa mort, qui était survenue à 60 milles de là et il voit aussi, dans les mêmes conditions, l'âme d'un de ses disciples, mort en Aquitaine.

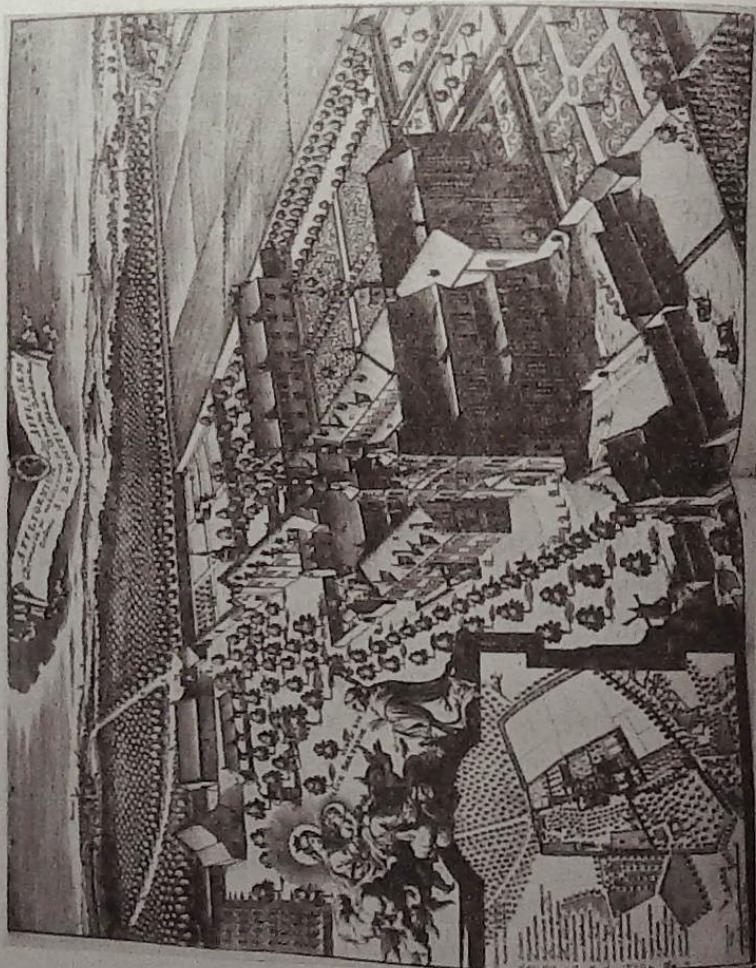
Au VII^e s., St-Cuthbert voit l'âme de l'évêque au moment de sa mort, portée au ciel par une compagnie d'anges.

Au IX^e siècle, on voit l'âme d'Alcuin monter au ciel accompagnée de St-Etienne et de St-Laurent.

St-Bernard, d'après les biographes, apparut à diverses reprises après sa mort, soit le jour même de son décès, soit le jour de son enterrement. Il apparut à un frère, environné de gloire, dans un vêtement éclatant et avec un visage brillant de lumière.

Les cas de même espèce sont nombreux dans l'œuvre de Thomas de Cantimpré :

L'évêque de Cambrai, Guiard, meurt au célèbre et observant monastère d'Afflighem (1). Il apparut à un père de Gand et lui annonça qu'il était en purgatoire.



L'Abbaye d'Afflighem, d'après Sanderus, 1659.

Un jeune religieux mort, apparaît à son prieur pour le remercier de l'aide vertueuse qu'il lui a donnée.

(1) De l'ordre de St-Benoit. Fondé en 1083 mais ne fut régulièrement établi qu'en 1086. Fut très riche au XII^e et la première moitié du XIII^e s. Il s'agit probablement ici de Guy 1^{er} de Laon, évêque de Cambrai de 1238 à 1248, qui se distingua par son zèle contre la pluralité des bénéfices. Son nom s'écrivit de diverses manières : Wiard, Willard, Gilo, Guido, Godefroid, Guardinus.

Le D^r Guy de Nivelles, dont nous avons parlé déjà, à sa mort, apparut à quelqu'un qui était éloigné de là de quatorze lieues et il portait une pierre si lumineuse que ses rayons pouvaient suffire à éclairer tout le monde.

Lorsque mourut à Tolède, le noble seigneur d'Asche, il apparut trois fois la même nuit à un de ses amis.

A l'époque de Th. de Cantimpré, mourut le docteur Jean de Nivelles (1), doyen de l'église de Liège, et chanoine d'Oignies, homme très pieux et très charitable ainsi qu'extrêmement dévoué à son office. Au même moment, en Angleterre, une pêcheuse mourut après avoir demandé avec insistance la confession, que le prêtre tarda à lui donner pour ne pas interrompre son sermon. L'âme de cette pêcheuse apparut au bout de trois jours de prières, plus lumineuse que le soleil. Le prêtre anglais douta et, elle, pour prouver son dire, lui annonça que le d^r Jean, en la province de Brabant, au monastère d'Oignies, de l'évêché de Liège, était trépassé et que son âme l'avait tirée du purgatoire.

Il y a dans l'œuvre de Thomas un récit vraiment fantastique. A Leeuw, proche de Bruxelles, sa cousine germaine, âgée de 130 ans, lui raconta, qu'en cette paroisse, elle avait connu 60 écuyers qui faisaient des tournois (2). Un d'eux est tué ; son corps est mis en bière. Ses parents et amis, selon la coutume, veillent le corps ; à minuit ils entendent un effroyable bruit aux environs et une heure après, un valet envoyé au village voisin, rencontre son maître, sur un cheval noir, qui le fait monter en croupe, disant qu'il le portera où il devait aller. En effroi donc, le valet monte à cheval et se tenant aux côtés, embrassant le

(1) C'est probablement cet ecclésiastique que la légende connaît par son affection pour son chien qui disparut à la mort de son maître.

(2) Au début les tournois consistaient en une lutte de foule. Deux troupes engageaient une lutte confuse, une mêlée qui flottait et *tournoyait* dans l'arène. L'Eglise interdit sévèrement les tournois avec des armes tranchantes, un chevalier tué dans un de ces tournois ne pouvait être enterré religieusement. Divers conciles défendirent, en pure perte, ces tournois qui devinrent de plus en plus fréquents.

corps, touche la plaie sans y songer. Et le maître lui commande de mettre la main dans la plaie et d'en tirer le fer de lance qui l'avait tué. Il fit ensuite mettre pied à terre au valet et fit convoquer celui qui l'avait tué et d'autres encore, en un certain lieu, pour voir le jugement que Dieu faisait de lui, pour ses péchés. Ce qui fut fait et ils virent une grande multitude de vautours qui dévoraient avec avidité ce misérable corps de soldat.



Le chevalier mort qui prend en selle son valet avant de subir le jugement. (Dessin de Charles Counhaye).

Thomas nous dit que beaucoup de religieux, après leur mort, viennent dire l'état de leur âme, mais cela advint aussi à des laïques. Voici deux cas d'ecclésiastiques : l'évêque Conrad d'Hildesheim (Hildesheim) a une vision : un prélat, couvert de ses ornements, la face cachée, accusé de ses crimes par des sergents et, par jugement, dépouillé de ses vêtements est emporté aux enfers. En effet, un prêtre venu dans un village voisin y était mort subitement. De vision véridique, conclut l'auteur.

C'est là une histoire très ancienne qui a sa source dans les miracles de St-Jérôme qui sont relatés dans l'épître de Cyrille à Augustin. Le récit de Thomas est une des sources de la fameuse légende de Udo, évêque de Magdebourg.

Le supérieur des Frères Prêcheurs, qui venait de mourir, apparut à Ste-Lutgarde, si lumineux et si glorieux qu'à cause de l'éclat très resplendissant qui en rejaillissait, elle ne pouvait le reconnaître. Il apparut aussi à un religieux de l'ordre du Mont Carmel, en homme de grande beauté, environné de lumière merveilleuse et immense.

Ste-Lutgarde vit également des anges porter en paradis l'âme de Jacques de Vitry, curé d'Argenteuil, près de Paris, évêque d'Acre et Cardinal évêque de Frascati, mort à Rome en 1240.

L'auteur cite quelques apparitions de laïques. Le prêtre Lambert, dans un village proche de Louvain, confessa un jeune homme qui mourut peu après. Le prêtre mourut à son tour et l'âme du jeune homme apparut clairement à sa mère, lui disant qu'il était libre des très grandes peines qu'il avait subies au Purgatoire.

Une religieuse du monastère d'Aywières en Brabant, voit un homme damné, qui avait été apostat et qui fut, au dernier moment, éconduit de l'ordre où il avait demandé à rentrer.

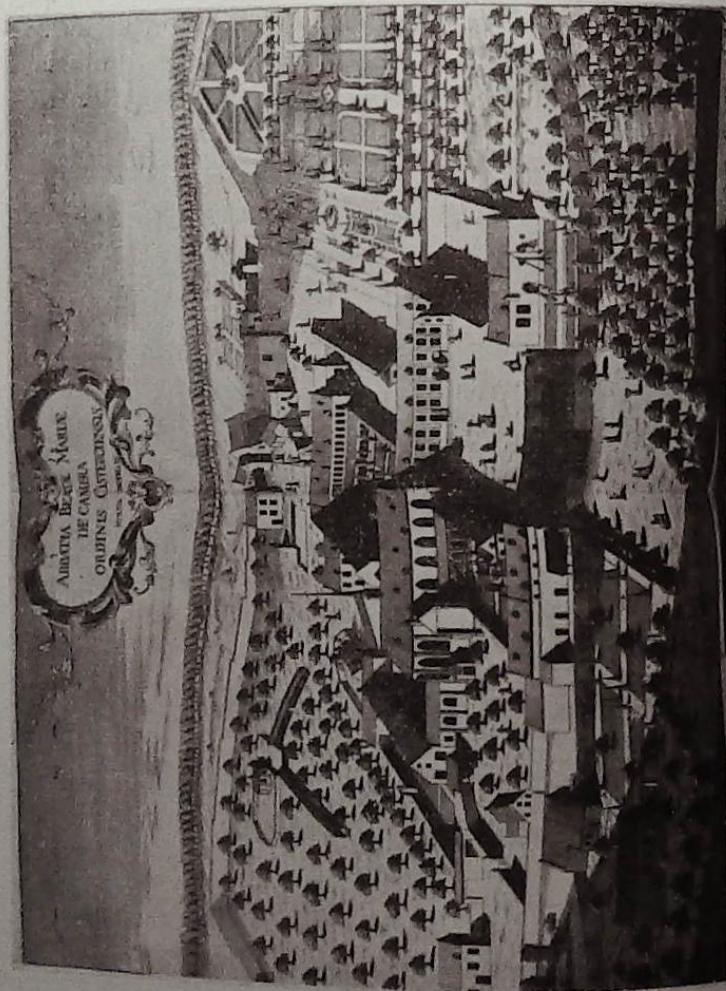
Dans l'histoire ci-après l'apparition eut lieu assez longtemps après la mort.

Le comte Théobald ou Thibaut IV de Chartres et de Blois avait une grande affection pour un lépreux très pieux. Le lépreux mourut. Six mois après, sans connaître sa mort, le comte alla revoir son ami et le retrouva sain, beau et tous les membres entiers. Le lépreux lui avait apparu.

C'est encore là une des histoires courantes du Moyen-Age. César von Heisterbach, Jacques de Vitry et Étienne de Bourbon, en ont donné des variantes.

L'apparition peut n'être qu'auditive : En son temps, à Bruxelles, un homme indigne à cause de sa lubricité et de sa gourmandise, meurt subitement. Un prêtre, son compagnon familier, allant hors de la ville, au soleil couchant, ouït une voix lamentable, comme de dessous terre, se plaindre. La voix dit être son malheureux compagnon et elle continua ses lamentations.

Quelquefois à la mort d'un homme de grande piété il y a des signes extraordinaires. Un curé du Brabant, modèle de vertu, mourut. A sa mort heureuse, qui fut à minuit, parut une lumière céleste, comme du soleil dissipant les ténèbres une lieue aux environs.



L'Abbaye de La Cambre, d'après Smalderus, 1659

L'abbesse Guste (ou Genta) de Florival (1), très pieuse, dit avant de mourir, avoir vu, par trois fois, un

(1) L'abbesse Guste, Genta ou Gentla d'Aerschot fut chassée du couvent de Florival par des rivalités de famille mais rétablie en 1218 par une confirmation papale : Elle fut de grande vertu et mourut en 1247 à l'âge de 78 ans. On ne connaît rien de bien certain sur les origines de l'abbaye de Florival.

globe de feu très resplendissant. Depuis on me manda son trépas, dit Th. de Cantimpré, et l'on me dit qu'un globe de feu, très lumineux, avait accompagné son âme en clarté céleste, lorsqu'elle trépassa de ce monde (l'abbaye de Florival, appartenait au XIII^e siècle à l'ordre de Cîteaux).

Au monastère de la Cambre, de l'ordre de Cîteaux, près de Bruxelles, de Cantimpré eut en amitié un fort dévôt chapelain appelé Godefroid (1). Lorsqu'il mourut on entendit sensiblement une merveilleuse mélodie des anges. Le monastère de la Cambre fut fondé au début du XIII^e s. par la religieuse bénédictine Gisèle, mais le duc Henri I fut qualifié en 1216 comme le fondateur du monastère. Il y avait toujours au moins deux frères de Cîteaux pour présider à la vie spirituelle.

Thomas de Cantimpré cite deux cas de résurrection :

Il rappelle, d'après le docteur Richard Norman et d'après l'évêque de Beauvais, que la tête coupée d'un scélérat implora la Vierge de pouvoir se confesser et ce pendant plusieurs heures. Un prêtre vint et ordonna que la tête fut rejointe à son corps. Puis elle se confessa. Thomas de Cantimpré ajoute que semblables bénéfices n'arrivent pas toujours. C'était cependant une croyance populaire que le décapité vivait encore quelque temps après son supplice et une histoire très semblable à celle que raconte Thomas a été recueillie au début du XVIII^e s. à Groeninghe (Wolf, p. 403). L'exemple de Thomas a d'ailleurs été repris par les Légendes de Marie.

A Bruxelles, ville grande et noble du Brabant, en l'hôpital des Pauvres (2), fort charitable et de grande religion, il a vu une religieuse qui trépassa. Après avoir été morte pendant neuf heures, elle ressuscita et dit qu'elle

(1) Mort vers 1250.

(2) Une maison d'hospitalité pour les pauvres fut établie à Bruxelles, en 1125 par dame Richild.

En 1211, Jean de Béthune, évêque de Cambrai prescrivit des statuts aux frères et aux sœurs institués pour soigner les malades au grand hôpital de Bruxelles, dit autrefois la Conférence du St-Esprit. La première fondation de cet hôpital était placée au Sablon, mais quelque temps après il fut transféré près de la chapelle de St-Jean au Marais.

avait été sauvée du Purgatoire par sa dévotion aux Onze mille Vierges. Elle mourut immédiatement après.

L'existence des Onze mille Vierges semble tout au moins douteuse. Leur culte se célébrait à Cologne dès le IX^e siècle.

En 1156, Ste-Élisabeth eut des visions qui lui révélèrent tout ce qu'il y avait d'obscur dans la légende, qui, en fait, était enfantine mais dont le succès fut prodigieux. Elle se répandit à travers le monde et elle eut particulièrement du succès en nos régions. Memling en fit le sujet de la fameuse châsse de Ste-Ursule à Bruges.

Au moment de quitter le corps l'âme se montre parfois sous forme visible.

En Walcheren, lors du combat entre Flamands et Zélandais (1), une femme soignait sur le champ de bataille un blessé agonisant. Elle vit au moment de la mort de celui-ci un oiseau de merveilleuse beauté telle que la nature n'a rien de semblable et qui laissa une odeur ravissante, suave et délicieuse. Cet oiseau sortit de la bouche du moribond et vola vers le ciel. Ceci fut dit, sous serment, à la comtesse Mathilde de Hollande, née duchesse de Brabant.

L'âme en forme d'oiseau est une tradition extrêmement ancienne et très répandue. Elle se trouve en Égypte et probablement en Grèce pré-homérique, aux Indes depuis les temps les plus anciens, en Allemagne et dans les pays slaves.

L'hagiographie connaît le thème. Lorsque Ste-Devote (IV^e s.) rend le dernier soupir un pigeon blanc sort de sa bouche. Il en fut de même pour Ste-Eulalie de Barcelone (IV^e s.). L'âme d'Alcuin monte au ciel sous forme de pigeon, accompagnée de chants angéliques. St-Antoine de Padoue (XIII^e s.) voit l'âme d'un franciscain monter au ciel sous l'aspect d'un oiseau blanc, à sa sortie du purgatoire.

Les âmes de Ste-Eulalie de Merida, de Ste-Scolastique, de St-Spes et de St-Germain d'Écosse avaient également l'aspect d'un pigeon. C'était un thème courant de l'hagiographie, comme le dit Döllinger.

(1) Probablement le combat de Westcapelle qui eut lieu le 4 juillet 1253 et où les Flamands furent battus.

L'ethnographie a recueilli des versions multiples de l'âme sous forme animale : oiseau (Chine, Indes néerlandaises, Afrique), lézard (Santals), papillon (Birmans), jaguar (Amérique du Sud), etc. L'idée de l'âme oiseau existait chez les Égyptiens, les Babyloniens, les Grecs et les Romains. Rarement c'était la colombe. On la rencontre chez Antonius Liberalis, au II^e siècle ap. J. C. Dans le christianisme au contraire c'était l'idée admise. On la trouve comme symbole dans St-Hilaire de Poitiers et dans St-Ambroise, mais elle était également très ancienne dans l'iconographie chrétienne, et elle correspondait d'ailleurs à une tradition populaire.

M. De Vooy a recueilli quelques cas où l'âme d'un homme vivant apparaît sous forme de pigeon (p. 260).

Lévitation.

La lévitation, c'est à dire le fait d'être élevé au dessus du sol par une force surnaturelle n'est pas particulière aux saints. Elle arrive parfois aux possédés du démon. Jamblique, le philosophe néo-platonicien (IV^e s.) était, dit Éunape, élevé au-dessus du sol quand il priait.

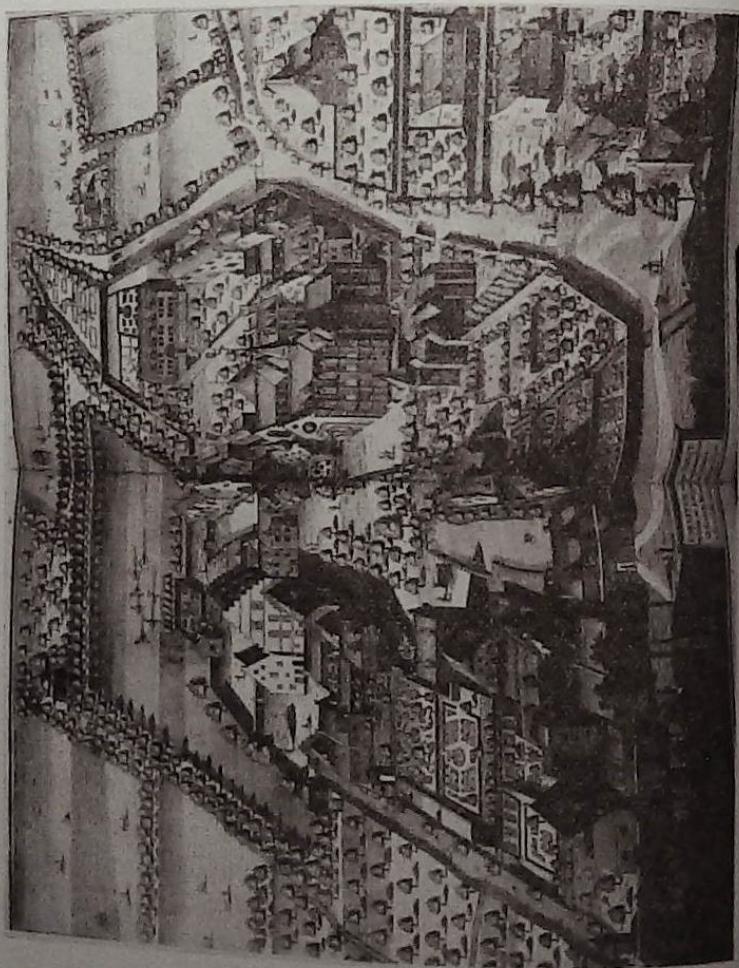
St-Arcy, évêque de Gap (VI^e s.) était enlevé par des anges, d'autres saints étaient élevés au-dessus du sol lorsqu'ils priaient avec ferveur : St-Pierre Célestin, Ste-Claire de Reims, Ste-Colette, Ste-Thérèse, Ste-Hedwige, St-Dominique, St-Cajétan et bien d'autres.

Thomas de Cantimpré cite quelques cas : Un frère prêcheur de grande piété, même parmi les chemins suivis par ses compagnons, était élevé d'une coudée et ainsi était transporté parmi l'air devant eux et fort souvent, ceci a été déclaré par des témoins très véritables. A Boulogne, un religieux ravi en esprit s'élève en l'air.

Thomas déclare avoir vu en 1220, proche de Bruxelles au célèbre monastère de Forest (1), une religieuse,

(1) Fondé par Fulgence, abbé d'Aflighem. Il vint à Forest en 1107 et devint indépendant vers 1241. Il appartenait aux Filles de l'Ordre de St-Benoit et jouissait de grandes richesses.

qui, le jour de la Pentecôte était élevée en l'air de la hauteur d'une coudée, jusqu'à la fin de l'hymne *Veni Creator* que l'on chantait. Ste-Christine, en état d'extase s'élevait et allait se placer sur des arbres, des tours et autres lieux élevés.



L'Abbaye de Forest, d'après Sanderns, 1659

En Allemagne, selon un témoin oculaire, une Vierge pouvait rompre toutes les entraves et passer toutes les clôtures. On la voyait transportée en l'air comme un trait d'arbalète, comme un oiseau porté parmi l'air. Des faits semblables ont été racontés par l'auteur au sujet de Christina Mirabilis.

Indications folkloriques diverses.

Ceux qui meurent hors du sein de l'Église n'étaient pas enterrés au cimetière, fussent-ils même des dignitaires importants de l'organisation ecclésiastique. Un archidiacre, ayant refusé les saints Sacrements, est enterré hors le cimetière. Il en fut de même d'un chanoine qui mourut en réproché et qui fut enterré aux champs.

Cette coutume était générale. Gautier de Coincy (mort en 1226) raconte qu'un jeune luxurieux, à sa mort, fut enterré hors du cimetière, en un fossé où on le couvrit d'un peu de terre.

Tous les rites de l'Église et particulièrement l'enterrement en terre bénite étaient regardés comme une aide au salut de l'âme. Ne pas être enterré en une sépulture honorable était une punition. Idée qui remontait au paganisme où elle signifiait que l'on était repoussé par la tribu ou la famille.

On sait qu'on excommuniait non seulement les personnes, mais aussi les animaux et les choses. Thomas relate que le frère Jean de Vicence (1) excommunia « non les personnes, mais les couronnes de roses, à cause du péché commis à les porter. L'effet de cette excommunication se montra d'une façon tangible : malgré la malédiction du Frère, un jeune téméraire mit une de ces roses sur sa tête elle se prit en feu et en flammes et lui brûla toute la chevelure. Colvenerius met dans la bouche du Frère Nicolas de l'Ordre des Prêcheurs, une histoire du même genre mais qui diffère en bien des points de celle de Thomas.

C'était surtout la vermine, œuvre de Satan que l'on excommuniait. St-Bernard excommunia des mouches, est-il dit.

Nous avons dit, lorsque nous avons parlé des mœurs de l'époque, que des prêtres de Blois firent assassiner leur supérieur. Thomas relate en outre un fait folklorique bien intéressant. Lorsque le cadavre fut dans l'église et que les assassins y entrèrent, les plaies s'ouvrirent et le sang coula

(1) Né vers 1200 et mort entre 1256 et 1263. Il entra dans les ordres vers 1220 et eut beaucoup de succès comme prédicateur.

en abondance. Thomas relate d'ailleurs le même fait au sujet du pseudo-meurtre d'un enfant par les juifs de Pforzheim, dont nous avons parlé déjà.

C'était là une croyance répandue en Allemagne et le fait apparaît dans les Nibelungen (XIII^e s.) et dans le poème d'Iwein (milieu XIV^e s.). Grimm l'appelle Bahrgericht (Rechtsalterthümer p. 530) et l'épreuve figura même dans le droit allemand jusqu'au XVII^e s. On le retrouve en Angleterre et en Écosse. Shakespeare et W. Scott en parlent. Marcile Ficin (fin XV^e s.) dit que les juges de son temps avaient remarqué le fait et l'usage se continua en Italie jusqu'au XVII^e s. Descartes y croit. En 1688, ce jugement fut encore pratiqué en Écosse et il exista en Bosnie jusqu'à l'époque contemporaine. Ce n'est pas à proprement parler un jugement de Dieu, mais il a sa racine dans l'idée, très répandue, que le sang est porteur de l'âme. Ce n'est que dans le christianisme qu'on lui attribua le sens d'une action divine et ce n'est guère qu'au XII^e s. qu'il prit un caractère juridique.

On trouve également mention de l'épreuve du feu. Un moine innocent prend en main un fer rouge sans se brûler. Il pêche, puis, lorsqu'il renouvelle l'épreuve, il se brûle. Cela fut également raconté par Jacques de Vitry.

L'épreuve du feu à revêtu diverses formes : dans la loi des Ripuaires on mettait la main dans les flammes, chez les Frisons on traversait en chemise un bûcher incandescent, mais le procédé le plus répandu était de prendre en main un fer rouge ou d'y mettre les pieds (juditio ferri candentis), en ce dernier cas on chauffait quelquefois neuf socs de charrue on les plaçait sur le sol de distance en distance et l'accusé devait marcher dessus pieds nus.

Ce genre d'épreuves ne fut jamais approuvé ni par les Papes, ni par le droit canon bien que le concile de Gratley (Ange) de 928 en ait indiqué la procédure. Le concile de Valladolid de 1322 les condamna formellement. Au XIII^e siècle les autorités civiles luttèrent également contre ces coutumes, et notamment Frédéric II dans la constitution de Malfi (1231).

Une autre épreuve ou sanction dont il fait mention est celle-ci. On enterrait le meurtrier sous sa victime.

Grimm signale la chose comme un usage français, Thomas la relate à propos d'un espagnol qui était accusé d'avoir tué sa femme. Mais il fut sauvé par l'intervention d'un frère dominicain dont les prières ressuscitèrent la morte et qui témoigna de l'innocence de son époux.

La femme impie d'un chasseur allemand, avorta d'un enfant mort, ayant la tête d'un chien de chasse, avec de longues oreilles pendantes. C'était une croyance de l'époque que la naissance d'un enfant monstrueux était une punition des fautes du père et surtout de celle d'utiliser



La sirène (Dessin de Charles Counhaye).

le mariage à des fins perverses. C'est ce que Thomas dit dans son livre de *Naturis Rerum*. Au XIII^e s., ces naissances monstrueuses étaient parfois attribuées au commerce avec le diable.

Un religieux raconte à Thomas de Cantimpré que durant son séjour en Angleterre, les nautonniers trouvèrent en mer un monstre fort semblable à une femme. Il n'y avait de différence qu'une couronne sur le front en forme de vase, comme une corbeille, qui lui était ornement. Il mangeait et buvait et se délectait à manger des fruits nouveaux.

Il n'articulait pas et n'avait comme voix qu'un petit gémissement, par lequel il signifiait son mécontentement. Il fut pendant trois ans au palais.

L'histoire des sirènes (meerminnen) capturées par des marins se répète assez souvent ; presque toujours elles s'échappent et se vengent en provoquant des tempêtes et des inondations.

On dit qu'en 1400 une sirène fut capturée dans le Zuiderzee. Elle vécut à Haarlem et à Édam. En 1433 on prit dans la Baltique un chevalier marin qui dans l'ensemble ressemblait à un évêque avec bonnet, crosse et vêtements de cérémonie. Le roi de Pologne le garda quelque temps et lorsqu'on le remit à l'eau il s'enfonça en faisant le signe de la croix. En 1305 on prit au milieu de la mer un chevalier marin complètement armé et beau de corps, il fut amené sur terre mais mourut à la troisième semaine. Il est question de sirènes dans la vie de St-Tudual dans la Basse Bretagne où on les appelle Morganezed et le folklore de ce pays est encore riche en contes à leur sujet. Les traditions hindoues et arabes en parlent à diverses reprises.

Thomas a connu, dans le Brabant, une dame de grande chasteté, qui souffrait de coliques. A l'Assomption, une plaie se forma à son côté d'où découlaient du pus, du sang et un grand nombre de petites pierres. Toutes celles-ci étaient en forme d'étoiles à cinq angles et de trois diverses couleurs, blanche, rouge et noire, et merveilleusement bien polies. Thomas en conservait plusieurs. Ce fait est à mettre en parallèle avec d'autres que divers écrits ont conservés, notamment les Miracles de Notre Dame. (Voir à ce sujet Lecoy de la Marche : Anecdotes historiques d'Étienne de Bourbon, p. 99).

Il raconte qu'un valet, ayant mangé une pie habituée à proférer certaines paroles, celle-ci, à l'invitation du frère Jean Vicentin, fut ouïe du ventre de ce valet avec une voix semblable à la sienne. Dans la Légende Dorée (17 mars) c'est un mouton qui bêle dans le ventre du voleur qui l'avait mangé. L'histoire de la pie existe dans la vie de St-Patrice et elle paraît n'être d'ailleurs que l'adaptation d'une facétie populaire.

On faisait des insolences ou infâmes pétulances en veillant les morts. Cela est rapporté également dans la Vie des Frères Prêcheurs (V^e partie VII. 2) et il y est dit que de jeunes libertins veillaient un mort en se livrant à des jeux obscènes.

L'ombre d'un soldat brabançon, pour ses paillardises et cruautés, est tourmentée par des démons qui lui enfoncent dans les côtes des brosses de fer qui lui font des plaies horribles. Ceci se passe, non en enfer, ni au purgatoire, mais dans les Alpes. L'ombre dit qu'un jour elle sera libre.

Thomas de Cantimpré rappelle une survivance folklorique très curieuse. Un prieur et son novice sont en Bretagne. Le novice demande au prieur s'il veut voir l'ancien prodige miraculeux de cette région. Ils arrivent à une très claire fontaine, couverte d'une pierre portée par quatre colonnes de marbre, qui était comme un autel et puis le novice épand de l'eau dessus et aussitôt voilà que le ciel s'obscurcit, le tonnerre mugit, les pluies tombent et, en même temps, se voit une si grande inondation, ayant l'étendue d'une lieue aux environs, qu'il semblait que ce fut un nouveau déluge.

C'est une merveille qui fut racontée à Thomas de Cantimpré par son père, qui porta les armes dans ce pays, et cela lui fut également dit par le savant père Henri de Cologne, qui ajouta que le phénomène se produisait par art magique. Il s'agit de la célèbre source de Baranton.

Le culte des fontaines et des sources fut particulièrement important en Bretagne. D'après les anciennes croyances, des actes accomplis sur les eaux mêmes des fontaines ou dans leur voisinage immédiat, peuvent modifier le cours des événements et surtout provoquer la pluie et les orages. En nombre de contrées, les paysans croient que les sorciers peuvent, en battant l'eau d'une fontaine, troubler les éléments et les saisons et produire la grêle. C'est près des eaux que les tempesteurs préparent leurs maléfices (Sébillot. Folklore de France, II, pp. 223 et 229).

Th. de Cantimpré connaît les mirages. D'après lui ce sont des illusions du démon. Dans l'esprit de l'époque beaucoup de phénomènes atmosphériques étaient des œuvres diaboliques.

Une indication intéressante au sujet des mœurs frisonnes. En Frise, nation cruelle, dit-il, lorsque, à cause de ses haines et inimitiés, quelqu'un était tué, les parents et amis pendaient le corps en la bière dans sa maison, pour sécher en l'air et jusqu'à ce que la mort fut vengée, tuant un ou plusieurs des parents et amis de l'homicide et, jusqu'alors, ils ne célébraient les funérailles. Un prédicateur, que Th. de Cantimpré a connu, extirpa cette coutume.

Les Frisons ne furent soumis par les Hollandais qu'à la seconde moitié du XIII^e siècle, après une lutte très longue.

Ce que Thomas nous dit montre bien la survivance en pays frison de l'ancien droit germanique : on n'enterrait pas le cadavre avant qu'on eut obtenu vengeance ou punition du crime. Le droit de vengeance faisait partie du droit germanique. Cette vengeance consistait soit dans des représailles exercées sur le coupable ou sur quelqu'un de sa famille, soit dans la composition, wehrgeld, payée à titre de compensation. Ceci existait dans la législation franque et aussi dans la loi frisonne qui en dérive.

Thomas ne parle que de la vengeance du sang, mais cependant la composition existait. Elle était variable suivant la classe sociale, le lieu où le forfait avait été commis, et d'autres éléments intervenaient, pour fixer le montant de l'indemnité.

En Prusse, dit Thomas, on croit aux bois sacrés habités par des démons. Les Allemands tenaient pour sacrés certains bois et certains arbres et Tacite en parle. L'idée subsista longtemps après l'introduction du Christianisme, alors que les noms des dieux étaient oubliés ou que les divinités payennes étaient devenues des démons. La forêt des Semmones était sacrée entre toutes et personne n'y entraît sans être lié (Tacite, Germ. 39), elle était probablement située en Prusse. Les Semmones étaient le peuple plus puissant de la confédération des Suèves. En 1007, quand Peter von Dusburg écrivit, le paganisme existait encore en Prusse.

Bibliographie.

- E. Berger.* Thomas Cantimpratensis.
Borman. Bulletin de l'Académie royale de Belgique, XI.
Caesarius von Heisterbach. Dialogus miraculorum.
G. Colvenerius. Thomae Cantimpratensis.
Th. F. Crane. The examples of Jacques de Vitry.
Daünou. Thomas de Cantimpré. Hist. litt. de la France, XIX.
De Voragine. La Légende dorée.
G. N. De Vooy. Middelnederlandse Legenden en Exempelen.
Ferckel. Die Gynäkologie des Th. de C.
A. Kaufmann. Thomas von Cantimpré.
Kirsch. Des Th. von C. Buch der Wunder.
Langlais. La vie en France au Moyen-Age.
H. Lecocq. Vie des Frères de l'ordre des Frères Prêcheurs.
Lohr. Geschichte der Kölner Dominikaner.
Lecocq de la Marche. Étienne de Bourbon.
Manya Lifschitz-Golden. Les Juifs dans la Littérature française.
Mussafia. Ueber die von Gautier de Coincy benützten Quellen.
Gaston Paris. La littérature française.
H. L. Strack. Le sang et la fausse accusation de meurtre rituel.
Vandervel. Het Bienboek.
J. W. Wolf. Niederländische Sagen.

Notice sur l'Église St-Pierre d'Uccle

(L'Ancienne église romane. — L'église actuelle)

H. CROKAERT.

I. — L'Ancienne Eglise Romane.

Si les deux grandes voies de communication qui traversent le territoire d'Uccle — l'une d'elle anciennement route de Bruxelles vers Trèves — côtoient, par endroits, des terres privilégiées, il est vrai, par contre, que les témoins tangibles de l'ancienne prospérité du village d'Uccle sont rares, presque inexistants.

Il en reste un cependant auquel nous nous attardons, croyant le moment venu de lui restituer sa véritable physionomie : c'est son église caractéristique, dont la tour massive est si familière aux Ucclois.

Parmi toutes les églises de la fin du XVIII^e siècle, que plusieurs études critiques ont fort heureusement tirées de l'oubli et de l'indifférence, on ne peut concevoir un ensemble plus séduisant et plus harmonieux. Située en plein centre de la commune, et de dimensions modestes, elle fut élevée très rapidement et par cela même reste d'une homogénéité très grande dans sa structure générale.

Nous sommes très peu renseignés sur les édifices qui ont précédé l'église actuelle d'Uccle et dont il ne reste d'ailleurs aucun vestige. Pour n'avoir pas la même beauté et ne pas atteindre les proportions de certaines églises des environs, mieux connues, l'ancien sanctuaire d'Uccle, au titre de Saint Pierre aux Liens, n'en était pas moins intéressant. Il était de ceux qui ont connu le privilège d'être porté à l'admiration du peuple, plus par le prestige des souvenirs que par la magnificence de leur architecture.

L'église actuelle occupe vraisemblablement, ainsi que beaucoup d'autres édifices religieux, l'emplacement de l'ancien sanctuaire roman. La tradition rapporte que la première église d'Uccle aurait été consacrée vers l'an 800 par le Pape Léon III, au titre de Saint Pierre aux Liens. Les brumes de la légende enveloppent ces temps héroïques et s'il faut en croire certains auteurs, la consécration aurait eu comme témoins Charlemagne et Gerbaldus, Evêque de Liège (1).



Ancien sceau de la commune d'Uccle représentant St-Pierre, patron de la paroisse.

La période historique pour la paroisse d'Uccle commence au début du XII^e siècle. Saint Odon, Evêque de Cambrai, céda le patronage de l'Église d'Uccle, à l'Abbé d'Afflighem, en 1105. « Ce patronage passa, douze ans plus tard, à l'Abbaye de Forest, si bien que la nomination du curé d'Uccle appartenait à l'abbesse de Forest, sous l'approbation de l'évêque » (2).

La première église d'Uccle remplaçant le sanctuaire primitif date du début du XIII^e siècle. C'était une construction romane, portant, en souvenir de la consécration

(1) La frise de la salle du Conseil de la Maison communale d'Uccle rappelle cet événement.

(2) Uccle. L'Ancienne église, dans « Uccle au temps jadis », étude publiée par X. De Bue, ancien bourgmestre de la commune.

de la chapelle primitive par Léon III la tiare à la triple couronne que l'on retrouve encore armoriée sur l'église actuelle.

C'est après les invasions normandes et jusqu'au XII^e siècle que le style roman apparaît dans nos provinces. En Brabant, toutefois, il faut attendre le XI^e siècle. En retard d'un siècle sur les autres contrées, il convient de remarquer aussi que le style roman s'y prolonge jusqu'au début du XIII^e siècle et dans les campagnes jusqu'à l'aurore du siècle suivant.

Dès le début du XIII^e siècle, les premières apparitions de l'arc ogival donnent à l'architecture un caractère nouveau. Introduit avec hésitation, il se juxtapose aux formes prédominantes du style roman pour aboutir logiquement et sans heurts au style de transition communément appelé style romano-ogival.

La première église d'Uccle date de cette période, quoique conservant essentiellement les éléments romans sans autre apport. Ce prolongement du style roman s'explique par le développement économique et artistique tardif des campagnes (1).

Les quelques rares documents graphiques se rapportant à l'ancienne église romane d'Uccle sont suffisants pour étayer une opinion quant à l'importance de la place qu'elle occupait au point de vue de l'évolution architecturale brabançonne.

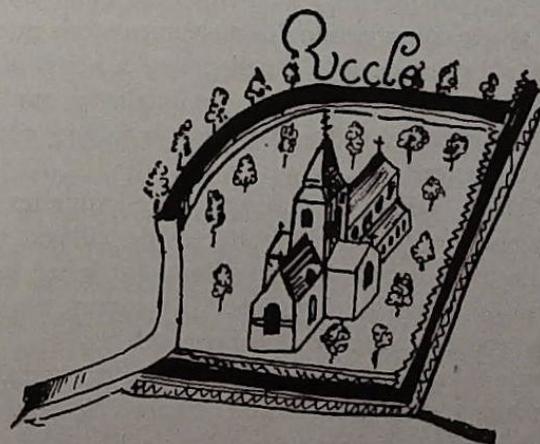
Ces documents sont au nombre de deux. Le premier — le plus important — est un simple croquis en perspective cavalière extrait de l'Atlas Illustré des Biens de l'Hôpital St-Jean (2) ; le second est un dessin à la plume, d'allure

(1) Dès le début du XIII^e siècle apparaissent à Bruxelles le chœur et le transept de l'église de N. D. de la Chapelle, construits en style romano-ogival. En 1226 le chevet du chœur de Ste-Gudu est en construction.

(2) Arch. de l'Hôpital St-Jean, n° 95, Cartes et Plans. Ce document vient d'être publié par l'Abbé M. Thibaut de Maisières les Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, XXXVII. Voir son étude sur « Les Églises brabançonnnes à centrale », p. 165, etc.

assez naïve, relevé dans les Régistres paroissiaux de la Commune d'Uccle (1).

Ces deux documents ont le rare mérite de se compléter. S'il est difficile et hasardeux de définir avec quelque précision les caractères par lesquels se distingue un édifice, en se basant sur un simple croquis, où la plupart du temps l'auteur donne libre cours à sa fantaisie et à son imagination, il devient possible de faire œuvre utile dès que l'étude peut se baser sur des sources différentes, mais concordantes à tous points.



Ancienne église romane d'Uccle telle qu'elle figure dans l'Atlas des biens terriers de l'Hôpital St-Jean, Bruxelles.

De l'examen de l'un et l'autre de ces documents d'archives, il apparaît sans discussion possible que l'ancienne église d'Uccle était un édifice à tour centrale. Cette disposition inattendue permet de la dater approximativement. Au début du XIII^e siècle, l'école rhénane continue à influencer le style roman et le style romano-ogival dans nos contrées. Mais déjà l'influence des bâtisseurs français se répand en Brabant. Par l'intermédiaire du pays flamand, la tour, primitivement élevée en tête de l'édifice, se déplace

(1) Voir « Uccle au temps jadis ». Recueil historique et folklorique publié par Uccle-Centre-d'Art, 1925. Étude de A. Nissens : Le Village d'Uccle, p. 20.

vers la croisée du transept. D'après les travaux de l'Abbé Lemaire (1) cette nouvelle disposition doit être considérée comme une preuve de l'influence scaldéenne.

Au point de vue social et politique, il est à remarquer que c'est vers cette époque que les cités brabançonnaises achèvent leur structure. En se détachant définitivement du banc d'Uccle, Bruxelles affirme son autonomie. Le règne d'Henri I, duc de Brabant (1190-1235) marque pour le Brabant une période de très grande prospérité. La puissance politique et l'expansion économique des grandes cités eurent pour conséquences, non seulement l'embellissement des villes par la construction des monuments tels que Sainte Gudule et l'Église de la Chapelle, mais aussi la diffusion en province d'une architecture plus modeste, appliquée à des édifices de second ordre mais dont la facture et le style sont souvent excellents.

L'Abbé Thibaut de Maisières note « qu'elles ne sont généralement pas le fait d'architectes de village, mais de maîtres d'œuvre de valeur qui parfois, ont laissé leur nom gravé dans la pierre de l'édifice » (2) comme c'est le cas de l'église toute proche de Droogenbosch.

Cette famille d'églises rurales à tour centrale s'établit dans une région bien limitée. Seule l'église de Vieux Heverlé franchit l'ancienne frontière de l'Évêché de Cambrai.

La plupart de ces églises subsistent sous leur forme ancienne ; d'autres, comme celle d'Uccle, ont été rebâties ou modifiées (3).

Toutes ces églises ne datent assurément pas de la même époque mais un fait reste patent, elles se caractérisent par un élément essentiel, la tour massive, carrée qui se dresse au centre de l'édifice, à la croisée du transept. Elles se trouvent presque toutes situées, dans les limites de

(1) R. Lemaire. « Les Origines du style gothique en Brabant ». Bruxelles. Vromant, p. 66. Première partie : L'Architecture romane.

(2) Abbé Thibaut de Maisières. Étude citée, p. 165.

(3) A propos des églises à tour centrale, voir aussi C. Leurs : Les Origines du style Gothique en Brabant, II^e partie, Bruxelles Vromant.

l'ancien duché du Brabant, à l'ouest de la frontière religieuse de l'Évêché de Cambrai.

L'Ancienne église d'Uccle doit donc être comprise dans ce groupe d'édifices formant une classe spéciale en opposition avec la généralité des églises de campagne du pays, spécialement celles situées en dehors de l'ancien Évêché de Cambrai.

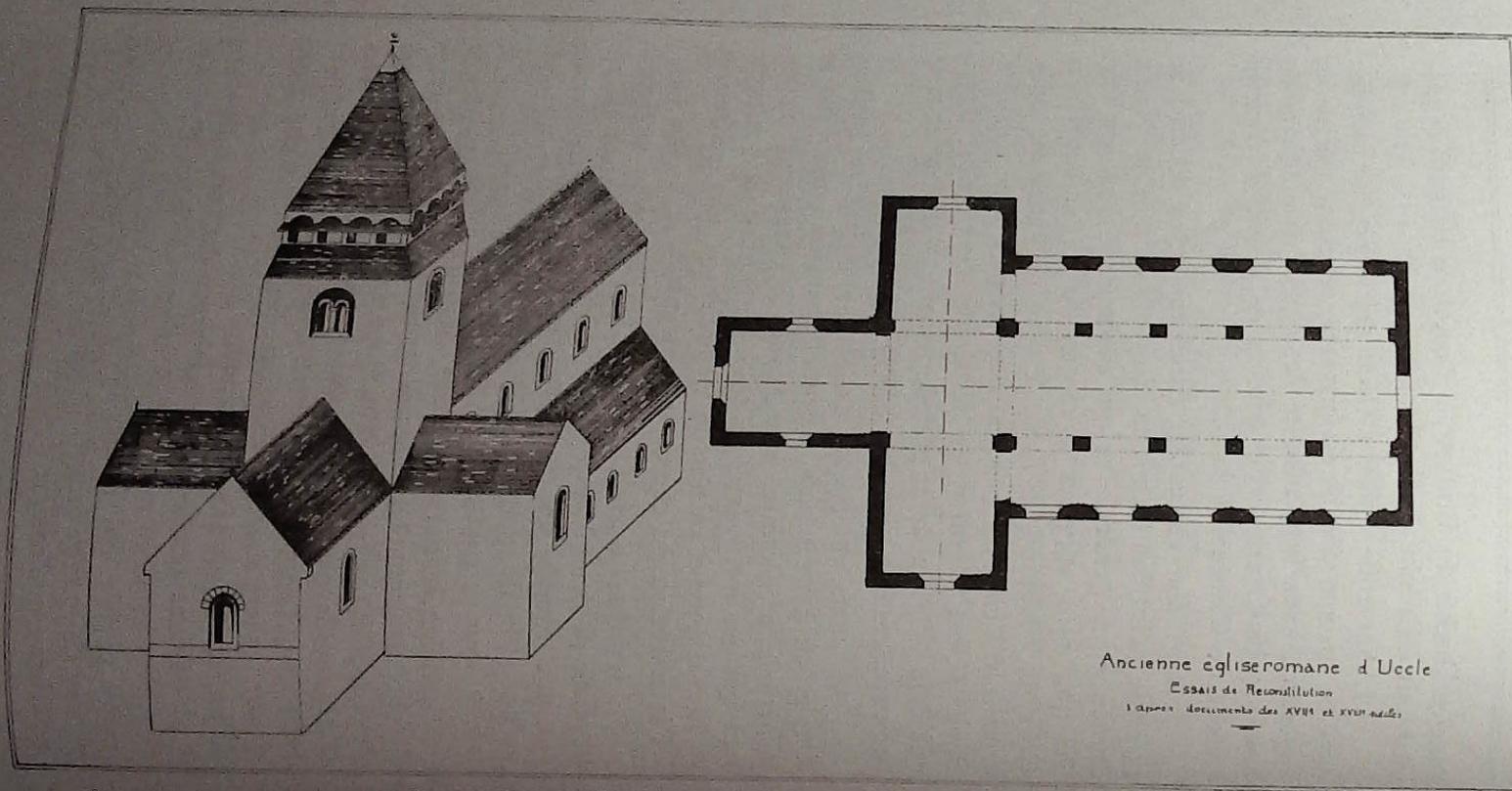
Dans son ensemble, l'ancienne église d'Uccle, ne présente point ces fâcheuses disparités de style qui brisent l'ordonnance générale et qui déroutent à première vue. Tel que nous apparaît le croquis de *l'Atlas illustré des biens de l'Hôpital St-Jean*, le plan de l'ancienne église romane d'Uccle est basilical dans ce qu'il a de plus classique. Il est régulier, en forme de croix latine. Appliqué déjà à la fin de la période romane, il devient et reste par excellence le plan des églises chrétiennes.

Si nous comparons ce plan avec le plan basilical simple, ou à trois nefs, essentiellement en usage pendant la période précédente, nous voyons le changement important qui est intervenu. La tour, primitivement construite en hors-d'œuvre, en tête du monument, s'élève maintenant à l'intersection du chœur et du transept.

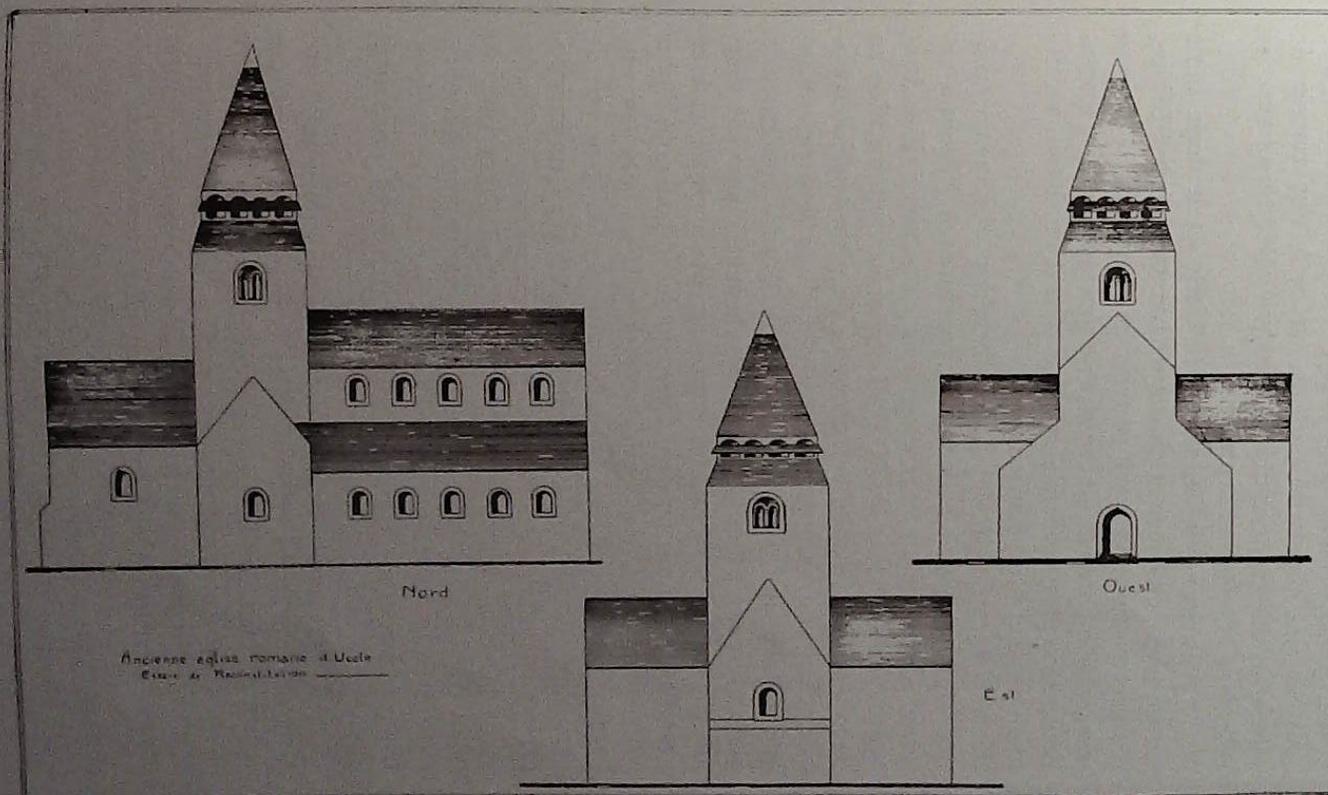
L'église comprenait une nef centrale, surélevée, flanquée de deux bas-côtés. Ces derniers recevaient le jour par une rangée de cinq fenêtres à plein cintre, tandis qu'une série de cinq autres fenêtres, de même style, éclairaient, vers la partie supérieure, la nef centrale.

Selon la tradition établie, ce plan classique, en forme de croix, se complétait par le transept, dépassant les murs des bas-côtés entre le chœur et les nefs. De plus, un coup d'œil rapide permet de figurer la disposition des soubassements qui supportaient la tour ; ces derniers comportaient quatre piliers carrés, reliés par des arcs en plein cintre délimitant la croisée du transept.

Quant au chœur, les documents dont nous disposons sont explicites au possible ; il affectait la forme d'un rectangle parfait. Par contre, aucune des deux figurations ne permet de se faire la moindre idée au sujet d'une décoration extérieure quelconque.



1. Perspective et plan terrier de l'ancienne église romane d'Uccle.



2. Façades de l'ancienne église romane d'Uccle.

L'architecture intérieure devait être à la fois simple et harmonieuse ; elle ne pouvait offrir qu'une complète unité et une régularité parfaite, grâce à une rangée de piliers ou de colonnes qui, de chaque côté, séparaient les collatéraux de la nef centrale.

L'ancienne église romane d'Uccle était donc bâtie sur un plan homogène et classique. L'extérieur de l'édifice, d'aspect rustique et assez pauvre, ne donne lieu à aucune remarque importante. Il convient cependant de faire exception pour sa tour centrale qui, par plus d'un détail, mérite une attention toute particulière.

Il serait vain de répéter combien l'influence rhénane fut considérable dans nos provinces à l'époque romane. Cette influence se concrétise dans nos églises brabançonnnes du XI^e et du XII^e siècle par sa tour fortifiée en tête de la nef centrale. A l'encontre de cette tradition établie, voici une tour centrale, percée d'une fenêtre sur les quatre latérales. Ces fenêtres sont d'une construction plus intéressante que celles généralement observées dans nos petites églises brabançonnnes : un plein cintre unique englobe ici deux pleins cintres de dimensions plus réduites reposant, par leurs extrémités, d'un côté sur une imposte, de l'autre, sur une colonnette axiale, pourvue de chapiteau. Il n'est pas sans intérêt de faire ici un rapprochement avec les ouïes de la petite tour classique de l'église St-Anne d'Auderghem, datant du XII^e siècle et qui, au point de vue de la construction, présentent une structure analogue (1). Il est à remarquer pourtant que les proportions mieux adaptées donnent à ces dernières un aspect plus élancé et plus plaisant.

La toiture était percée vers sa partie inférieure d'une série de seize baies, faisant office d'ouïes et formant des arcatures bien équilibrées, se développant sur les quatre côtés d'une façon ininterrompue. C'est là, pensons-nous, une disposition assez inattendue et probablement le résultat d'une reconstruction. L'on sait, en effet, que la tour pri-

(1) Voir G. Des Marez. Traité d'Architecture dans son application aux monuments de Bruxelles. Bruxelles. Vromant 1921, p. 41, etc.

mitive fut incendiée au XVI^e siècle et que des sommes importantes furent recueillies en 1598 et en 1606 pour la reconstruire.

Le croquis à la plume extrait des Régistres Paroissiaux de la commune d'Uccle (1), antérieur d'à peu près un siècle au document précédent, nous renseigne sur les quelques détails signalés à propos de la tour centrale.



Croquis extrait des registres paroissiaux.

Comme nous l'avons dit plus haut, les documents d'archives se rapportant à l'ancienne église d'Uccle sont rares. Les caractères architectoniques soulignés au cours de cette courte notice peuvent s'expliquer par le fonds commun des grandes idées du temps ; il convient encore

(1) Déposés à la Maison communale. Ce croquis accompagne en guise d'illustration, un acte de baptême de 1630.

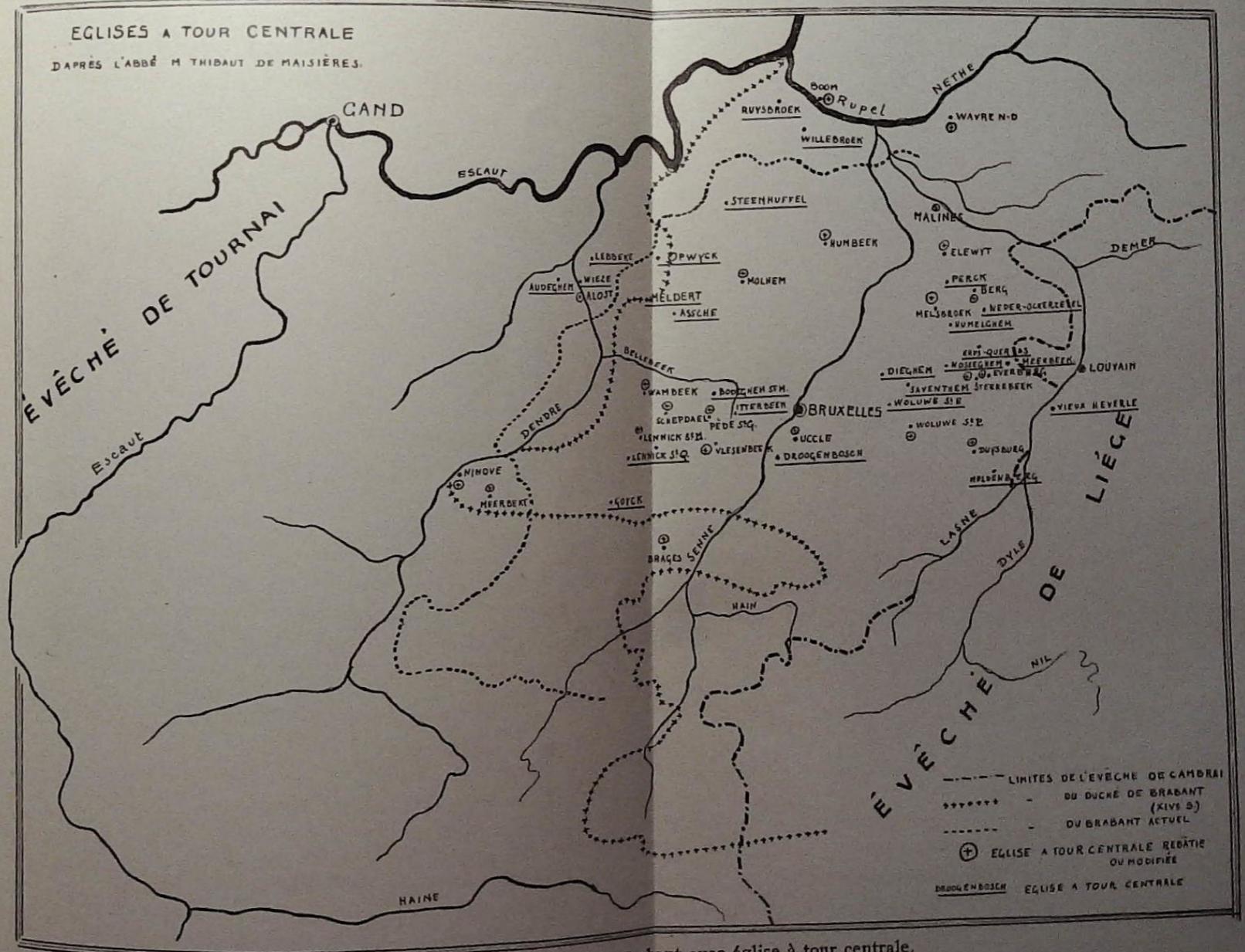
de remarquer qu'ils ne sont pas un fait isolé dans l'histoire de l'architecture médiévale. Citons, parmi les quelques pages disparates consacrées à cet édifice, le très bel article que vient de publier le D^r E. Vanderlinden dont nous extrayons le passage suivant :

« Les Calvinistes la saccagèrent et l'incendièrent vers la fin du XVI^e siècle (gedurende deze troebelen geheel is afgebrand, relate un document de l'époque). On lit, d'autre part, dans les rapports des visites décanales de 1593 et 1597, que l'intérieur du temple était de tous les côtés ouvert aux intempéries, de sorte qu'on ne pouvait y célébrer les offices en hiver ; ils se firent dans la chapelle de Stalle. La mémorable tempête du 27 mars 1606 (lundi de Pâques) qui abattit tant d'édifices doit avoir achevé sa ruine, car, la même année, le 6 mai, curé et fabriciens obtinrent de la Chambre des comptes, l'autorisation d'aliéner six journaux de pâture, que la fabrique possédait à Linkebeek, près du Speeldriesch, le produit de cette vente devant servir à couvrir une partie des frais de restauration. Le domaine lui avait accordé en 1598 six chênes, à prendre dans la forêt de Soignes. Un rapport décanal de 1609 signale que l'église était reconstruite » (1).

Il est difficile, sinon impossible, de préciser la provenance des matériaux qui furent employés dans la construction de l'ancienne église romane d'Uccle. Aucun vestige ne subsiste. Mais il suffit de parcourir les environs pour s'apercevoir de la richesse de la contrée en grès calcaireux. Partout, sur les versants des plissements de terrain qui, de l'est à l'ouest, sillonnent le territoire d'Uccle, surgissent des carrières de sables bruxelliens, mettant à nu des couches de grès calcaireux actuellement encore employé par nos constructeurs. D'autre part, on sait que les innombrables carrières des environs desservaient les chantiers bruxellois (2).

(1) Article paru dans un journal local, Décembre 1936.

(2) Voir R. Maere. L'Église Ste-Gudule. Bruxelles, Van Oest. L'auteur signale (p. 3) qu'une carrière de Laeken fournissait des pierres notamment au chantier de Ste-Gudule au XV^e siècle. — Wauters, dans son Histoire des environs de Bruxelles, t. II, p. 16, signale que cette même carrière fournit aussi ses matériaux au chantier de N.-D. au-delà de la Dyle, à Malines.



Carte indiquant les localités du Brabant avec église à tour centrale.

Les essais de reconstitution que nous avons tentés ne donnent que des solutions approximatives, quoique établis à l'aide de documents dont l'authenticité ne peut être discutée. Il ne pouvait en être autrement, car bien souvent nous nous sommes trouvés dans la nécessité de recourir à la généralisation et de procéder par déduction. C'est ainsi que les conclusions que nous avons été amenés à proposer, quant à la structure intérieure de l'édifice, n'auront le plus souvent qu'une valeur relative. Elles serviront uniquement à fixer les idées.

II. — La nouvelle église d'Uccle.

L'église actuelle, quoique s'inspirant elle aussi du plan basilical primitif, est tout à fait différente par son style et par ses évocations. Son ordonnance générale et l'allure de sa tour, si caractéristique, nous parlent d'une histoire beaucoup plus proche.

Dès les débuts du XVIII^e siècle, nous voyons apparaître un peu partout une réaction vive contre les exagérations ornementales du style italo-flamand. Ce fut un véritable retour vers les formes simples et harmonieuses, une application nouvelle et plus rigoureuse des règles de la construction classique. Surtout les éléments grecs furent remis en honneur et les bâtisseurs firent à nouveau un large et méthodique usage de colonnes, entablements, frontons et autres éléments constitutifs de l'architecture antique (1).

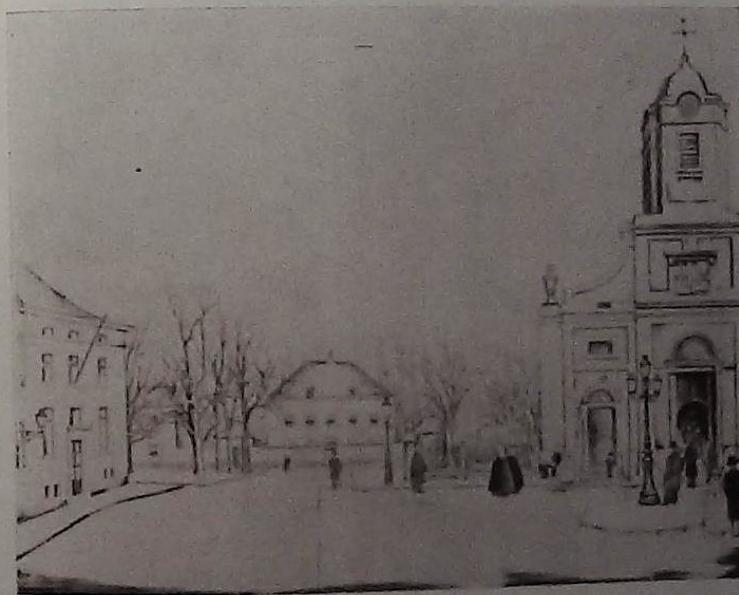
Les apparitions de cette tendance nouvelle furent assez timides au début du XVIII^e siècle et il faut attendre le dernier quart de ce siècle pour voir l'architecture néo-classique s'établir définitivement à Bruxelles et dans les environs.

Pour fixer quelque peu les idées de nos concitoyens, il est bon de signaler que la façade de l'Église de Saint Jacques sur Coudenberg date de cette époque (1776) et

(1) Voir Des Marez. *Traité d'Architecture dans son application aux Monuments de Bruxelles*, Bruxelles, Vromant, 1921.

qu'elle est de quelques années plus ancienne que l'église St-Pierre d'Uccle.

L'ordonnance générale de ces édifices néo-classiques se caractérise par l'emploi d'un ordre unique, par l'abandon systématique de la voûte en croisée d'ogives pour revenir à la voûte en berceau et par l'abandon presque complet du décor. Nous verrons dans la suite comment ces nouveaux procédés furent mis en pratique à l'église d'Uccle.



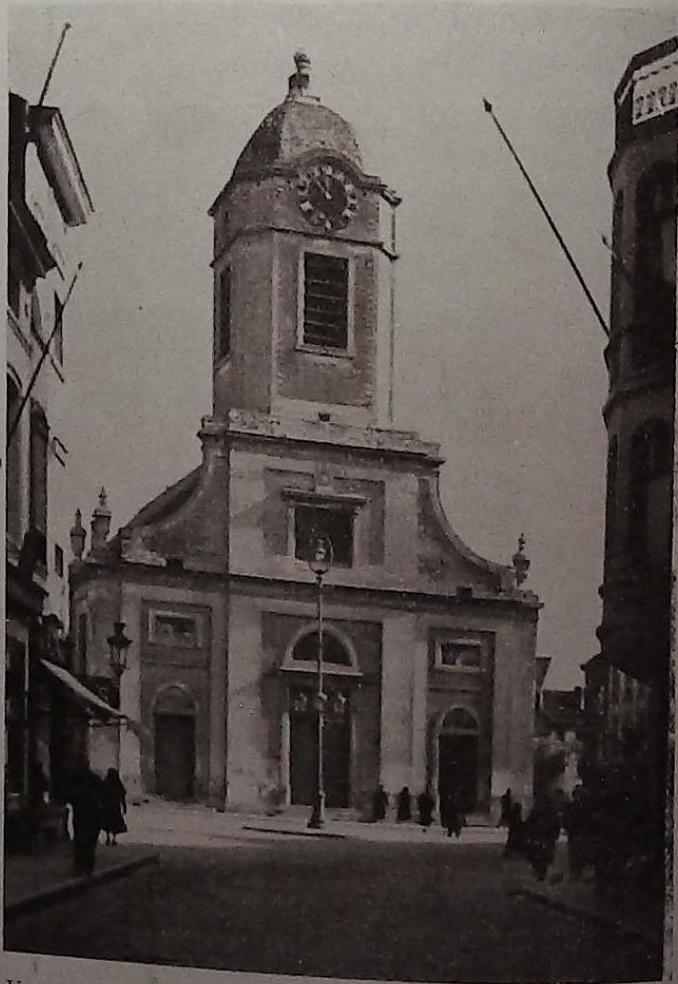
L'Église St-Pierre d'Uccle. Gravure au burin de S. Cocq

Disons tout de suite que c'est un des beaux monuments qui se rattachent à ce mouvement. A côté de bien d'autres, plus complets et plus représentatifs peut-être, il impose par sa simplicité et par la sévérité de son style.

Si la première moitié du XVIII^e siècle fut une période de troubles politiques et marquée par l'occupation de Bruxelles par les Français de 1746 à 1748, les dernières décades furent pour la capitale des Pays-Bas marquées de calme et de prospérité. Ce fut sous le gouvernement de Charles de Lorraine que Bruxelles et ses environs immédiats se transformèrent.

La construction de l'église actuelle fut entamée en 1779 et fut terminée en 1782. Tout comme la première,

elle fut consacrée sous le vocable de Saint Pierre aux Liens (Sancti Petri ad vincula) par l'Archevêque de Frankenberg. Le Grand Conseil du Brabant, obligea l'Abbesse de Forest, Marie-Josephine de Bouzies, à construire l'église nouvelle (1). La décision intervint à la suite d'une suppli-



Vue de la façade principale de l'église St-Pierre d'Uccle.
Cliché Janssens.

(1) Après avoir appartenu à l'abbaye d'Aflghem, le patronage de l'église St-Pierre passa à l'Abbaye de Forest en 1117. C'est à partir de cette date que cette institution devait pouvoir à l'entre-tien de l'église d'Uccle, moyennant la perception d'une dime dans toute la paroisse à l'exception de Verrewinkel.

que adressée au Conseil suprême par les notables de la commune qui, s'appuyant sur l'état de délabrement complet de l'ancien sanctuaire, sollicitèrent la restauration, l'agrandissement ou même la reconstruction de celui-ci.

« La campagne s'ouvrit le 2 mars 1771 par une assemblée générale des paroissiens, convoqués par proclamation faite au cimetière, après l'office, par l'officier Jacques Depauw et par avis du maieur, apposés aux portes des chapelles de Carloo et de Stalle » (1).

Par une notice publiée par M. Léon Dewez dans les *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles* (2), nous savons que l'architecte Laurent Benoit Dewez, travailla dès 1770 pour l'Abbaye de Forest et il est tout naturel que l'Abbesse s'adressa à son architecte attitré pour mener à bonne fin l'entreprise projetée au sujet de l'église d'Uccle

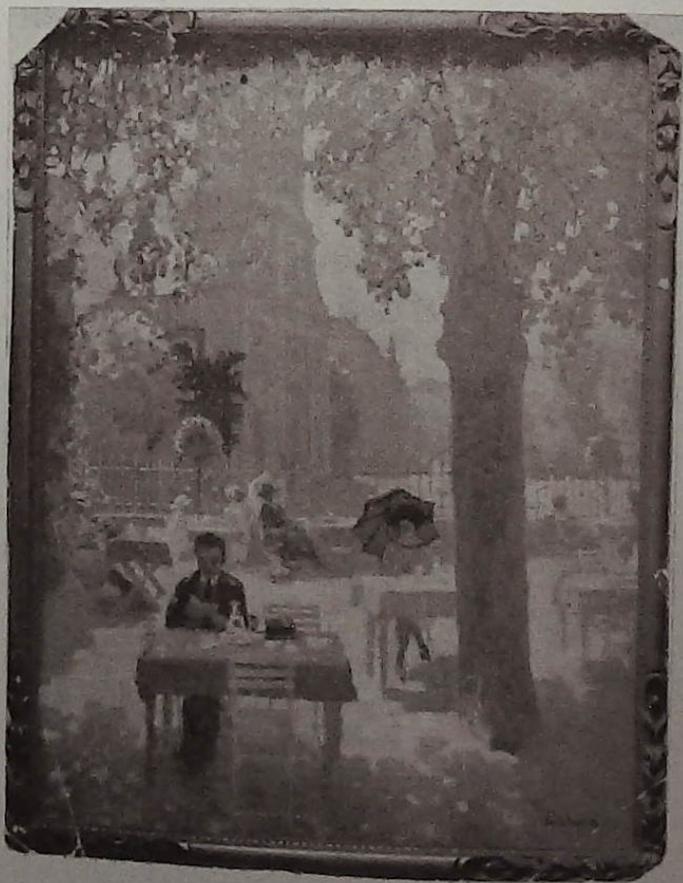
« Dewez se mit promptement à l'œuvre, mais ce fut un départ malheureux. En effet, la population constata avec dépit que cet entrepreneur travaillait fort mal et employait de mauvais matériaux. Les autorités décidées à ne pas se laisser duper, dépêchèrent sans tarder les entrepreneurs bruxellois : Desclai, Van den Kerkhove, Van Halen et Van Schejdael, avec mission d'examiner les travaux en cours. Ils déposèrent un rapport très détaillé, mais très sévère ; le travail était jugé non seulement mauvais, mais aussi non conforme au plan. Ce qui plus est, Dewez y était accusé de malfaçons et de randalisme, car, sous prétexte d'agrandir l'église, il avait tout simplement démoli les deux autels latéraux. La porte d'entrée, trop étroite pour livrer passage au baldaquin, avait été placée du côté du levant et le chœur, primitivement au levant, au couchant, ceci contrairement à l'orientation canonique » (3).

(1) Nous empruntons ces précieux renseignements à l'article du Dr E. Vanderlinden. L'auteur fait remarquer que ces réunions se tenaient habituellement au *siroppot* (Pot à Sirop), cabaret longtemps fameux, situé en face du Cornet, de l'autre côté de la Waterstraet (l'actuelle avenue Deiré).

(2) Tome XXXV. Bruxelles 1930. Étude de L. Dewez. Laurent Benoit Dewez, premier architecte de la Cour de Bruxelles, p. 83.

(3) Dr E. Vanderlinden. Article cité.

Avant de porter un jugement exact sur les difficultés d'ordre technique et artistique que Laurent-Benoît Dewez rencontra, dès la mise en œuvre des travaux qui lui avaient été confiés, il est indispensable de rappeler les grands principes qui furent à la base de toutes les œuvres architecturales que ce grand artiste a laissées à la postérité.



Eglise St-Pierre d'Uccle. Vue de la terrasse de l'ancien Hôtel des Familles — 1916 — d'après un tableau d'Emile Le Comte.

Puisant ses inspirations essentiellement à l'école de l'antiquité, devant les temples classiques de Pompéi, d'Herculanum et de Stabies que des fouilles récentes venaient de rendre à l'humanité, Dewez, se montra enthousiaste du style antique. Après son séjour à Naples, à Rome, en Syrie

et en Grèce, il se fixe à Bruxelles et introduit le style néo-classique dans les Pays-Bas. D'emblé il proclame son enthousiasme pour le style Louis XVI qui franchit nos frontières et dans lequel Dewez vit un retour aux principes de l'art classique.

Il exerça une influence énorme sur tous ses contemporains et suivant le mot juste de Schayes, Dewez fut « le plus grand de nos architectes du XVIII^e siècle » (1).

Un fait est patent, Dewez fut un hardi novateur et son activité fut énorme. Chargé de transformer l'ancienne église romane d'Uccle, il est certain que les inspirations qui le guident s'accordent mal avec la tradition. Aussi est-il prudent d'attacher une valeur toute relative aux accusations portées contre l'architecte. Voici pourquoi.

L'analyse critique de son œuvre amène cette conclusion que partout où Dewez a pu donner libre cours à son talent, il s'attacha moins au côté décoratif qu'aux principes constructifs (2). Ses multiples travaux de modernisation qui lui furent confiés ont eu pour résultat de détruire pas mal de vieux monastères et de vieilles églises. L'esprit de l'époque qui se nourrissait puissamment des grandes idées de l'antiquité et qui provoqua l'engouement pour les formes classiques repoussa les formes médiévales issues de l'art mystique. C'est l'époque où l'on considère l'art ogival comme synonyme de barbarie. Remarquons encore qu'à toutes les périodes de notre histoire de l'architecture les mêmes faits se reproduisent. L. Hourticq résume très bien cet état de choses en disant que « les styles sont intolérants » (3). Il faut donc voir dans le jugement sévère porté sur Dewez, lorsqu'on parle de *vandalisme*, un sentiment répugnant, au point de vue artistique, toute tentative et toute novation — toujours très hardie chez les véritables artistes

(1) A. G. B. Schayes. Histoire de l'Architecture en Belgique. Tome IV, p. 216. Bruxelles, A. Jamar.

(2) Voir Des Marez. Traité d'Architecture dans son application aux monuments de Bruxelles. Bruxelles, Vromant, 1921.

(3) L. Hourticq, *France*, Paris, Collect. Ars Una, species millea (1921), p. 292.

— qui va à l'encontre d'une tradition bien établie, étroite et rigoureuse (1).

Revenant au mémoire publié par L. Dewez (2) nous croyons utile d'attirer l'attention sur le paragraphe où l'auteur écrit : « Mais les ennemis du grand architecte « n'avaient pas désarmé ; les assauts qu'ils venaient de « livrer à sa réputation et à son crédit ayant échoué, ils « résolurent de tenter de nouvelles attaques, cette fois dans « l'entourage même du prince gouverneur. La manœuvre « cette fois réussit : le prince décida de renoncer aux services de son premier architecte. La disgrâce de Dewez « qui, de l'avis des biographes contemporains, était absolument imméritée, lui fut notifiée par Gamond, directeur « des bâtiments de S. A. dans une lettre très blessante « datée du 5 février 1780 ».

Cette date est à retenir. L'évènement qui la marque est l'aboutissement logique d'âpres jalousies et de farouches rivalités. « Les travaux de Vilvorde, terminés en 1776, furent pour elles, l'occasion de se déchaîner avec la plus grande violence ». Avec des fortunes diverses, Dewez tint tête à ses adversaires « persuadé que la vérité finirait par prendre le dessus » (3).

Les travaux de Vilvorde n'étaient pas terminés lorsque Dewez se mit à l'ouvrage pour la restauration de l'église d'Uccle. Nous savons dans quelle atmosphère cette malheureuse entreprise débuta.

(1) Le fait d'avoir supprimé les deux autels latéraux prouve à suffisance que Dewez, rompant une fois de plus avec l'ordre consacré, substitua délibérément le plan basilical au plan en croix latine. Cette nouvelle disposition était en tous points conforme aux exigences du style néo-classique qui adopta, à l'exclusion de tout autre, le plan basilical dans ce qu'il a de plus simple et de plus régulier.

(2) L. Dewez. Étude citée. Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, page 90.

(3) Lettre de Dewez écrite au Prince de Stahremberg. Voir étude de L. Dewez, étude citée, p. 91.

Au cours des travaux de Vilvorde l'architecte rencontra, comme à Uccle, des difficultés sans nombre. L'intervention du Conseil ayant été réclamée, la cour reconnut le peu de fondement des accusations portées contre Dewez.

Reprenant une fois de plus l'article du D^r E. Vanderlinden, nous allons nous rendre compte jusqu'à quel point les idées novatrices de Laurent Benoît Dewez furent mal accueillies. « On devine que les procédés de Dewez « avaient ému la population. Aussi tint-on, le 9 juillet « (1775), au domicile du fabricant Du Monceau, une nouvelle assemblée, annoncée protocolairement comme la précédente. On y décida, d'accord avec le Chef-Chambre, de « déléguer le cas au Souverain Conseil et, à cette fin, délégation fut donnée à l'échevin-président Aerts d'Opdorp, « au greffier Verhaegen et au maître Cattoir. Le Souverain « Conseil fit d'urgence arrêter les travaux et chargea les « architectes Fisco et Thibaut de procéder à leur tour à « une expertise. Le résultat de leur enquête fut aussi accablant et comme conclusion finale, ces techniciens déclarèrent que l'église avait été mise dans un état tel, qu'elle « n'était plus susceptible de restauration, qu'il ne restait « plus qu'à la raser et à la remplacer par une nouvelle dont « le Souverain Conseil aurait à indiquer les dimensions. « Par jugement du 29 avril 1776, le Conseil se rallia à cet « avis et condamna l'abbesse à faire bâtir une église nouvelle sur l'emplacement de l'ancienne ».

Les grands artistes créateurs ont ceci de particulier entre-eux, c'est que partout où ils exercent leur influence, il vivent en avance sur leur époque. Tel fut aussi le cas pour Laurent Benoît Dewez.

L'auteur de l'incomparable série des constructions monastiques du XVIII^e siècle ; l'auteur de la nouvelle abbaye d'Orval dont Feller disait « qu'il est aisé de voir que ce sera la plus belle abbaye du monde » (1) ; celui dont Schayes note qu'« il ne lui a peut-être manqué que d'être né et d'avoir accompli la majeure partie de sa carrière en Belgique pour jouir de la réputation des plus célèbres architectes de son époque » (2) fut donc jugé incapable par certains de ses contemporains de restaurer une humble église campagnarde !

(1) Abbé de Feller. Itinéraire ou voyages. Paris et Liège 1822. Tome II, p. 300-301.

(2) Schayes A. G. B. Histoire de l'architecture en Bruxelles, s. d. Tome IV, p. 144.

Le problème était ailleurs.

Le temps heureusement, a mis toutes ses œuvres à la place qu'elles méritent d'occuper dans l'histoire de l'art de notre pays. L'énorme influence que Dewez exerça sur son époque, ses idées novatrices qu'il sut faire prévaloir autour de lui, font qu'il fut le véritable inspirateur de l'architecture de la fin du XVIII^e siècle, dont la nouvelle église d'Uccle reste un des vestiges.



L'Église d'Uccle en 1867.
(D'après une aquarelle d'Uyterschaut).

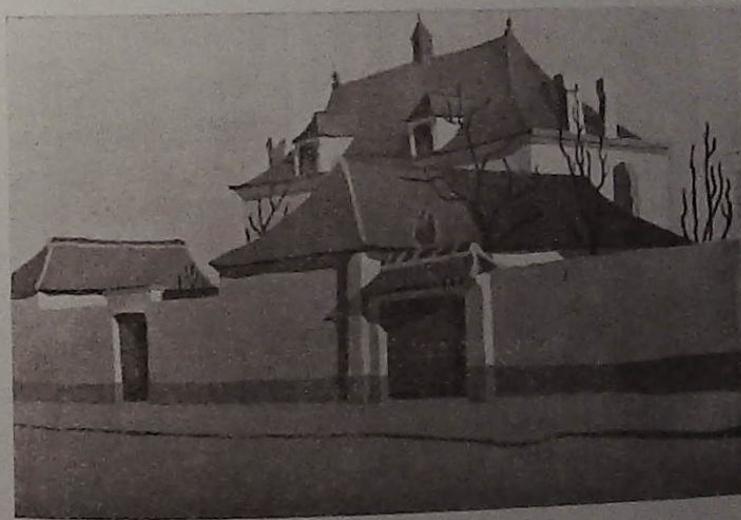
On renonça donc aux services de Dewez et ce fut l'architecte Fisco qui fut chargé de la nouvelle construction.

Architecte, ingénieur, directeur des travaux publics de la ville de Bruxelles, Claude Fisco s'était signalé à l'attention des critiques en terminant, en 1775, l'ensemble des bâtiments formant le quadrilatère de la Place des Martyrs. Envisagé au point de vue des principes qui dominaient l'esthétique des villes au XVIII^e siècle, il faut admettre que l'architecte y fit montre d'un talent incontestable et

c'est avec une réputation bien assise qu'il entama les travaux de l'église d'Uccle (1).

L'église d'Uccle forme actuellement un édifice quadrilatéral, qui embrasse trois nefs dans son périmètre. Elle est sobre, mais l'ensemble ne manque pas d'aspect grandiose.

La façade assez rigide de lignes présente, en dessous de la base de la tour, la mitre aux trois couronnes, comme la première église et les armes de l'abbesse de Forest qui la fit construire. La partie centrale, légèrement en saillie, est percée d'une porte en plein cintre.



Le Presbytère. Gravure de Suzanne Cocq.
Aqua-teinte.

L'édifice est surtout caractérisé par la silhouette particulière que lui donnent les deux arcs de cercle de la façade formant, avec sa partie centrale, un fronton original d'où s'élance la tour octogonale. Cet élément, d'où l'église tire peut être son caractère propre, semble quelque peu improvisé pour l'époque. Il y a cependant quelques exemples dans le pays, à l'abbaye d'Affligem, notamment,

(1) Fisco fut également l'auteur des plans de l'Amigo qui fut reconstruit en 1791, l'année où les travaux de l'église d'Uccle s'achevèrent.

où les deux tours jumelles rappellent l'époque, sans pouvoir être comparées à la tour si harmonieusement conçue de l'église d'Uccle.

L'intérieur, simple d'aspect, ne manque pas de grandeur. La voûte de la nef centrale repose sur huit colonnes



Intérieure de l'église St-Pierre d'Uccle. Cliché Janssens.

doriques de belle allure, au galbe classique. Ces colonnes sont reliées entre-elles par une série d'arcs en plein cintre et par des arceaux saillants qui coupent les voûtes des nefs en parties régulières. Les voûtes proprement dites sont constituées par une succession de petites coupoles de parade, faites en stuc et logées entre les arcs et les arceaux

saillants qui reposent, d'une part, sur les chapiteaux des colonnes et, d'autre part, sur des piliers engagés le long des murs extérieurs, formant la démarcation nette de chaque travée. Il est à remarquer que les liernes se confondent parfaitement avec le plafonnage de la voûte ; seuls les arcs doubleaux restent saillants et marquent un mouvement régulier assez heureux.

Dans l'axe de chacune de ces travées s'ouvre une belle fenêtre à plein cintre, achevant l'architecture intérieure, simple et harmonieuse à la fois.

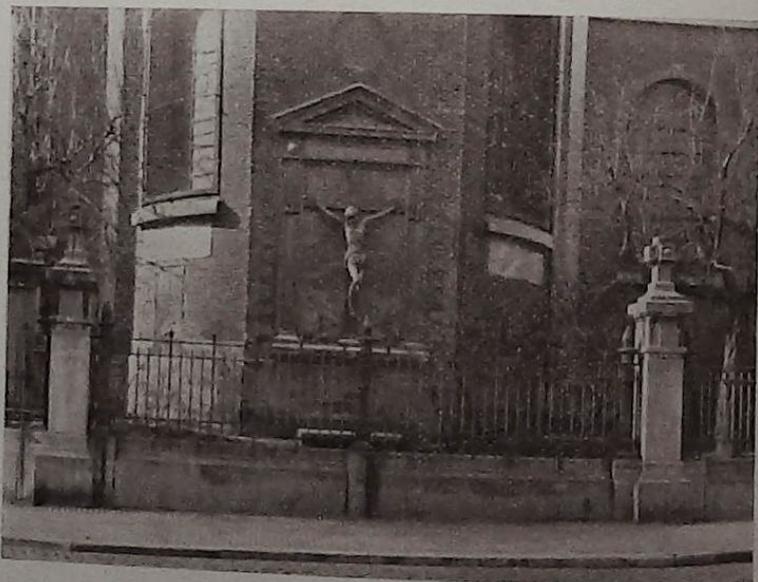
Quant au plan, l'architecte a adopté le plan de la basilique avec abside arrondie. Trois portes monumentales s'ouvrent dans la façade et donnent accès dans l'intérieur de l'église.

Les huit vases qui ornent la corniche de l'édifice sont, eux aussi, d'inspiration classique. Groupés vers la façade et autour de l'abside, ils constituent le seul ornement extérieur et concourent d'une façon très heureuse à la complète unité et à la régularité parfaite de l'édifice (1). Conformément aux principes établis dans l'architecture néo-classique, l'église St-Pierre d'Uccle est bâtie selon les lois d'une symétrie parfaite. L'architecte Fisco ne s'est jamais écarté de cette règle essentielle qui caractérise si fortement les édifices de cette époque. Déjà, lors de la construction de la Place des Martyrs, il respecta, ce principe en élevant, vers la rue du Persil, en guise d'écran un bâtiment de style classique qui sert de fond.

Enfin, signalons la belle fenêtre murée, élevée dans l'axe de l'abside arrondie et qui achève à donner à cette partie de l'édifice son caractère architectural. Sa forme rectangulaire résume parfaitement les conceptions de l'époque. Elle s'abrite sous une corniche moulurée horizontale, surmontée elle-même d'un beau fronton triangulaire classique, tous éléments que nous rencontrons communément dans d'autres édifices de cette époque.

(1) Ces vases couronnent une série de contreforts bien apparents dans les façades latérales du monument. Ces éléments décoratifs représentent bien leur époque. On en trouve notamment dans certaines façades de la Grand'Place de Bruxelles. Les vases ornant les maisons de la Place des Martyrs sont conçus dans le même esprit que ceux de l'église d'Uccle.

« Le registre de comptabilité de l'abbaye (de Forest) « portant sur la période de la construction n'existe plus « dans les archives, de sorte qu'on ne peut connaître ce « que le nouveau temple coûta. La fabrique d'église inter- « vint aussi pour quelques centaines de florins. Elle fit « notamment l'acquisition du mobilier et se procura des « ressources en vendant les arbres croissant sur la *Gemeine* « *heyde lez Verrewinkel*. Un fragment de compte apprend « que la maçonnerie fut faite par les ouvriers de l'entre- « preneur Poelaert, de Bruxelles. Les briques avaient été



Abside de l'église St-Pierre d'Uccle. Cliché Janssens.

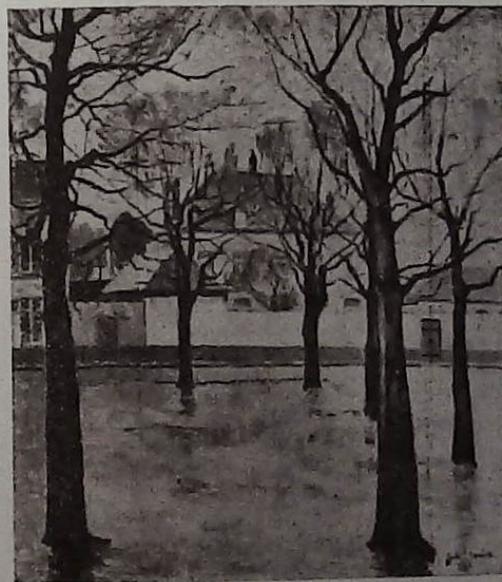
« enites dans les environs, à la houille, et non au bois, ce qui « constituait à cette époque, un progrès. Comme autres « fournisseurs on relève le maître briquetier Marcel Fran- « çois ; Wauwermans, marbrier ; Delferrier, carreleur à « Feluy ; Mercier tailleur de pierres à Basècles ; Winqz, « maître de carrières à Soignies et les Ucclois Maeck, maître « plafonneur et Arnould Spinael, forgeron » (1).

Quant au presbytère, avec ses lignes régulières qui lui donnent un aspect si profondément local, il forme un

(1) Dr E. Vanderlinden. Étude citée.

charmant fond de tableau pour le spectateur contemplant, d'un seul coup d'œil, l'église et ses abords immédiats.

Il date de quelques années avant la construction de l'église et fut achevé en 1774 (1).



Le Presbytère
D'après un tableau d'Emile Le Comte

III. — La décoration intérieure de l'église.

La décoration intérieure de l'église St-Pierre d'Uccle est aussi sobre que son architecture même. Si les objets d'art y sont rares, il convient cependant de s'arrêter quelque peu aux œuvres qui, par leur caractère original ou par quelque événement historique qu'elles évoquent, méritent toute notre attention.

Le chœur est réhaussé de deux magnifiques vitraux peints, du maître-verrier Capronier, l'un des maîtres du graveur Auguste Danse dont la commune d'Uccle garde

(1) « Le presbytère était également, et depuis de nombreuses années, en mauvais état. En 1750, le curé Putzeys le fit constater par experts ». Dr E. Vanderlinden, étude citée.

le pieux souvenir. Ces vitraux représentent, d'une part, la nativité et, d'autre part, l'adoration des Bergers. Ils furent offerts à l'église par le Doyen Van der Biest, en 1855. Le dessin de ces vitraux retient l'œil partout et les teintes délicates de ses ajours font ressortir toutes les ressources que la verrerie d'art peut mettre au service de la beauté. La couleur domine. Le rouge, le jaune d'or, le bleu, le vert y sont si bien mêlés, alternés avec tant de goût et de science, ordonnés, divisés et harmonisés que ces couleurs, malgré leur intensité, conservent leur individualité. D'une exécution large et facile, ces verrières donnent la valeur exacte aux figures expressives et aux plis des vêtements qui sont partout largement traités.

Ces verrières, remarquables par la fermeté de leur dessin, par la belle ordonnance de leur composition et par le mouvement intense et rythmé de leurs personnages, créent l'atmosphère du temple. Vues de l'entrée de l'église elles apparaissent pleines de charme et donnant l'impression d'une grande vigueur.

Dans le chœur, deux pierres tombales, dont une vraiment remarquable, rappelant la mémoire de Fr. Schavye, mort en 1812. C'est une œuvre pleine de vie du sculpteur Godecharle (1).

Le monument se compose d'une stèle de marbre noir sur laquelle se détache un haut relief de marbre blanc représentant un génie adolescent. Cette figure debout ne manque pas de grandeur et quoique exécutée au déclin de la vie de l'artiste, conserve toute la vigueur de son style ancien. La draperie à l'antique rappelle l'aisance et la liberté qui caractérisent ses œuvres de pleine maturité. Le rythme est marqué par le mouvement de la main gauche qui tient une torche renversée et par le bras droit qui s'appuie sur le médaillon du défunt. La figure, fine et expressive, est un très beau portrait.

(1) Voir « Laurent Delvaux et ses élèves » par Marguerite Devigne Bruxelles et Paris. Editions G. Van Oest, 1928, p. 110.

Cette œuvre est signée et datée, Godecharle in° l. 1814.
La pierre tombale porte comme inscription : Hic jacet Joannes Schavye, ortu Brabantinus, conjugis amans, gnatorum amicus

De la zone supérieure se détache un petit bas relief traité avec un goût plein d'esprit et de délicatesse. Il figure un ange agenouillé qui tient une couronne et une palme.



Vierge portant l'Enfant Jésus.

Une pièce intéressante du trésor est le superbe lustre en cuivre ornant la nef centrale de l'église. Cet objet d'art, à huit branches, pèse plus de deux cent livres et fut offert jadis, au couvent de Boetendael par l'Infante Isabelle (1).

(1) « L'infante allait souvent au monastère et chaque fois elle apportait des cadeaux pour les religieux... notamment un admirable lustre en cuivre, qui appartient à la comtesse Coghen, d'Uccle, laquelle a promis de le léguer à la nouvelle église paroissiale ». Sander Pierron, Uccle et la Forêt de Soignes. *Dans Uccle au Temps jadis*. Ouvrage cité, p. 77. Ce lustre est mentionné dans l'Inventaire des objets d'Art du Brabant (Comité des dants de la commission Royale des Monuments), p. 57 ment de Bruxelles). Bruxelles 1904.

L'œuvre est datée de 1613. C'est un cuivre plein d'élégance dans ses éléments constitutifs et de finesse et de raffinement dans son modelé.

L'une des travées est occupée par une *Vierge portant l'Enfant Jésus*. C'est une œuvre fort intéressante du XVII^e siècle. Marie, debout, tient l'Enfant Jésus dans le bras gauche. Elle regarde devant elle ; de son diadème, s'échappe une abondante chevelure. La draperie de la robe et la technique du lourd manteau qui recouvre ses épaules révèle l'habileté du sculpteur.

L'Enfant Jésus fait penser aux bambins que l'on rencontre à profusion dans l'œuvre de nos peintres romainistes et de nos sculpteurs qui puisent leurs inspirations dans le grand mouvement italien du XVII^e siècle. L'Enfant joufflu, légèrement drapé, posant délicatement sa main gauche sur la pomme symbolique et avançant la droite dans un geste gracieux de bénédiction, résume l'observation très juste de gestes enfantins qui caractérisent les imagiers de l'époque (1).

L'église d'Uccle possède quelques tableaux, notamment une Piéta, attribuée erronément, nous semble-t-il, à P. P. Rubens (2), une copie de la *Vierge de Foligno* de Raphaël et deux toiles de Thomas.

Un curieux document nous renseigne sur une série importante de tableaux ayant orné jadis l'église d'Uccle. C'est un ancien catalogue de vente datant de 1888 (3)

(1) Cette image, connue sous le nom de Notre-Dame-aux-Anges, appartenait jadis au couvent de Boetendael. Elle fut placée à l'église d'Uccle à l'époque de la dévastation du couvent par les révolutionnaires français. Signalons que d'autres objets d'art du Boetendael furent mis en sécurité chez les habitants de l'endroit, notamment un très beau Christ en Croix qui ornait le Réfectoire, conservé de nos jours, et qui à bien de points de vue se rapproche de l'art de Duquesnoy.

(2) De l'ancienne collection De Broeck de Broeck. Une inscription sur le châssis mentionne que l'œuvre fut signalée dans l'inventaire des tableaux de Rubens dressé en 1787. L'inventaire des objets d'art du Brabant signale ce tableau sous la rubrique : « Tableau représentant le Christ descendu de la croix, copie d'après Rubens.

(3) Bibliothèque du Musée des Beaux Arts de Bruxelles. Vente à la Salle St-Georges, rue du Refuge, à Gand, 12 novembre 1888. Toiles H 0.74/0.58. N° 1 du catalogue de vente.

signalant un ensemble de « quatorze tableaux provenant de l'église d'Uccle, près de Bruxelles » de Gaspard De Crayer. Ils évoquaient aux fidèles la vie du Christ et de la Vierge et se présentaient dans l'ordre suivant :

- 1) L'Annonciation.
- 2) La Visite de la Sainte Vierge à Sainte Elisabeth.
- 3) L'Adoration des Bergers.
- 4) La Présentation au Temple.
- 5) Jésus au milieu des Docteurs.
- 6) Jésus-Christ au Jardin des Oliviers.
- 7) La Flagellation.
- 8) Le Couronnement d'épines.
- 9) Le Portement de la Croix.
- 10) Le Christ en Croix.
- 11) La Résurrection.
- 12) Jésus-Christ montant au Ciel.
- 13) La Pentecôte.
- 14) Le Couronnement de la Sainte Vierge.

Nous ignorons à la suite de quelles circonstances fâcheuses ces chefs-d'œuvre quittèrent notre territoire. Il est à présumer qu'ils firent partie du mobilier de l'ancienne église romane, Gaspard De Crayer ayant peint, à la fin de sa vie, d'autres œuvres pour nos églises (1). C'est là un des ensembles les plus importants et les plus complets relevés dans l'œuvre de l'illustre continuateur de P. P. Rubens en Flandre.

L'Inventaire des objets d'Art existant dans les édifices publics des communes du Brabant (Arrondissement de Bruxelles), signale encore pour l'église St-Pierre d'Uccle un ostensor en vermeil, portant la date de 1644, avec soleil à rayons, orné de deux statuette, la Vierge et St-Pierre, patron d'Uccle (restauré en 1897) et un Reliquaire en vermeil dont le pied seul est ancien et semble provenir d'un calice du XV^e siècle.

L'église actuelle d'Uccle, qui n'a peut être pas l'importance de certains édifices de son époque, qui ne les dépasse ni en étendue ni en richesse d'ornementation, constitue néanmoins un type complet et précieux de l'

(1) Notamment un très beau tableau représentant l'Ascension, actuellement à l'église de St-Job, à Uccle.

ture religieuse de la fin du XVIII^e siècle ; il nous donne une idée très exacte de ce qu'était alors la nouvelle conception architecturale, connue sous le nom de néo-classique.

Aucune restauration n'a modifié jusqu'ici la conception primitive et originale. L'édifice reste tel qu'il a été conçu par l'architecte et à ce sujet il suscite au point de vue artistique et archéologique un intérêt particulier que personne ne peut contester, d'autant plus que c'est un des seuls édifices importants de cette espèce d'architecture qui subsiste encore dans les environs de la capitale.



L'Église St. Pierre d'Uccle. Vue du Parc de Wolvendael.
Bois original de R. Strebelle.

L'aspect à la fois élégant et original de la façade et la silhouette plaisante de la tour enlèvent immédiatement à l'édifice l'aspect de monotonie et d'uniformité des églises ordinaires. Nous avons constaté l'harmonie complète qui règne dans tous les détails de la construction, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Sa simplicité jointe à la richesse d'effet, fait de l'église St-Pierre d'Uccle un modèle du genre.

Si l'édifice subsiste dans son état primitif, c'est grâce à la vigilance de la Commission des Monuments que nous le devons. Nous savons, en effet, qu'en 1874, l'architecte Hansotte fut chargé de dresser des plans pour l'agrandissement de l'église. Ce projet ne reçut pas l'approbation de la Commission des Monuments et sa décision fut publiée dans un rapport concis rédigé à la suite d'une séance tenue au mois de mars 1874.

Nous croyons utile de le transcrire sans autres commentaires.

« 4^o La proposition de construire deux chapelles aux « côtés latéraux de l'église d'Uccle (Brabant). Pour s'assu- « rer s'il n'y avait pas possibilité d'agrandir cette église « vers le chœur, la Commission avant demandé à l'auteur « du projet, M. Hansotte, un plan indiquant l'emplacement « de l'édifice et des terrains avoisinants. Il résulte de l'exa- « men de ce plan que la disposition de la voirie ne permet « pas d'agrandir l'église de ce côté. La Commission regrette « que la combinaison proposée soit la seule possible pour « arriver à agrandir l'église d'Uccle. En effet, la construc- « tion des deux chapelles annexes aura de grands inconvé- « nients au point de vue de l'éclairage du temple ; de plus, « ces chapelles seront d'un accès difficile.

« Le Collège pense que, ainsi qu'il l'avait déjà fait « remarquer, il serait préférable, dans l'intérêt de la com- « mune, qui est appelée à un grand avenir, d'ériger une « seconde église sur l'une ou l'autre partie de son terri- « toire » (1).

En conclusion, l'église St-Pierre actuelle d'Uccle s'est dressée à l'une des époques les plus troublées de notre histoire. Le retour au classicisme absolu exerçait alors, à côté de la peinture et de l'art sculptural, un prestige moral et intellectuel profond. Le retour à l'architecture antique s'impose à ce moment dans tout le pays et parmi les œuvres qui contribuèrent à ce rayonnement dans le Brabant, l'église d'Uccle tient une place très marquante.

(1) Commission Royale des Monuments. Résumé des procès-verbaux. Séances des 5, 6, 7, 14, 21, 23 et 28 mars ; des 4, 8, 11, 18, 23, 25 et 28 avril 1874.

Elle compte au nombre de ces créations qui représentent un mouvement d'idées en même temps qu'une époque.

IV. — Une œuvre importante de Gaspard De Crayer à l'Eglise de St-Job-Carlo.

Lorsque, en 1669, Gaspard De Crayer, alors âgé de plus de quatre-vingt trois ans, mourut à Gand, il laissa dans presque toutes les églises de Bruxelles et des environs, une foule d'œuvres dont certaines mériteraient d'être mieux connues.

Une remarque s'impose : trop souvent on mit au catalogue de De Crayer, un grand nombre de tableaux, sans examen critique sérieux, n'ayant de commun avec son art propre que le sujet et la manière facile et large dans laquelle il avait l'habitude de traiter ses compositions. C'est suffisant pour prouver sa personnalité marquante.

L'inventaire que la Province de Brabant fit dresser en 1904 des objets d'art existant dans les édifices publics des communes de l'Arrondissement de Bruxelles (1) signale une quarantaine de tableaux importants, dont dix-sept seulement sont attribués avec certitude au maître, soit qu'ils portent une signature authentique, soit qu'ils soient accompagnés de documents dont l'origine ne pourrait être contestée. Certains portent, en outre, une date précise.

L'œuvre conservée à l'église de St-Job-Carlo y figure sous la dénomination générique : *Ecole flamande du XVII^e siècle*.

A vrai dire, cette composition a beaucoup de choses communes avec les meilleures œuvres de Gaspard de Crayer. Bien avant la publication de l'Inventaire, la Commission des Monuments eut à s'occuper d'elle et il n'est pas sans intérêt de transcrire ici les comptes-rendus qui furent dressés à son sujet.

(1) Comité des correspondants de la Commission royale des Monuments. Bruxelles. E. Guyot, 1904.

« Des délégués ont examiné récemment, conformément aux instructions de M. le Ministre de l'Intérieur, un tableau de de Crayer, appartenant à l'église de Saint-Job-Carlo, sous Uecle, et représentant un épisode de la vie de saint Job.

« Ce tableau peut être considéré comme une œuvre intéressante du maître. Il est peint sur panneaux ; les figures sont un peu plus grandes que la proportion naturelle. Le tableau n'ayant pas été enlevé de la place qu'il occupe au-dessus du maître-autel et se trouvant très peu éclairé, il n'a pas été possible aux délégués de se rendre compte de l'état de la peinture avec toute la précision désirable. Ils croient toutefois pouvoir affirmer dès à présent qu'elle ne présente pas de sérieuses avaries. Le contact d'un cierge a laissé, dans le bas du tableau, à droite, la trace d'une brûlure ; mais cet accident, qui affecte seulement une draperie blanche placée sous le corps du saint, sera facile à réparer. Le principal travail du restaurateur devra consister, semble-t-il, à parqueter soigneusement le tableau dont les ais se disjoignent, ce qui pourrait amener des écaillères de jour en jour plus considérables. Le Collège a proposé de demander un devis à un homme spécial et de confier cette tâche à M. Primen, qui a restauré beaucoup d'ouvrages de de Crayer et qui a fait ainsi de ce maître une étude particulière.

« Il conviendra, quand le tableau sera restauré, de le placer dans un endroit où il serait mieux en vue et ne soit pas exposé aux accidents ci-dessus signalés. Il semblerait préférable, à ce double point de vue, d'en décorer l'un des murs latéraux de l'abside » (1).

De l'examen de ce texte, il résulte que les Membres des Commissions d'Art et d'Archéologie, chargés d'examiner le tableau, n'hésitent en aucun moment quant à l'auteur de l'œuvre. Bien plus, dans un second rapport, ils précisent leur jugement et se basent sur des considérations d'ordre stylistique tout à fait justifiées :

(1) Procès-verbaux des séances de mai 1872. Voir Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie, XI^e année, C. Muquardt, 1872, p. 213.

« Le Collège a également procédé à une nouvelle inspection du tableau de Crayer qui appartient à l'Église de Saint-Job-Carloo et qui se trouve déposé actuellement dans les ateliers de M. Primen, chargé de le restaurer. Ce tableau peint avec une précision et une fermeté remarquables, et dans un style d'une sévérité presque classique assez rare chez Crayer et qui le rapproche ici de certains maîtres de la Renaissance flamande, a relativement peu souffert. La peinture n'exige guère de retouches que dans le fond, qui paraît un peu usé par places et à l'endroit, heureusement très circonscrit, où elle a été atteinte par le feu. Le principal travail du restaurateur consistera dans le parquetage du tableau dont les panneaux sont disjoints, parquetage qui devra être très solide, ces panneaux étant d'une épaisseur et d'un poids exceptionnels » (1).

Enfin, une dernière note relative à la restauration du tableau, nous apprend que « la restauration des deux tableaux de Crayer appartenant aux églises de Saint-Job-Carloo et d'Alseberg est terminée. Les délégués qui ont examiné ces deux œuvres sont d'avis que M. Primen a exécuté d'une manière convenable le travail qui lui a été confié » (2).

Cette critique expectante est d'une rigoureuse exactitude. Les quelques rares retouches que le technicien habile a du appliquer au tableau de l'église de St-Job, ont été exécutées avec prudence, tout en épousant la manière facile et souple dont le maître de Crayer avait fait preuve en réalisant l'œuvre. En aucun moment, l'apport du restaurateur n'est immédiatement apparent et l'œuvre peut être examinée dans toute son originalité.

(1) Commission Royale des Monuments. Résumé des procès-verbaux des séances des 1, 6, 8, 13, 14, 15, 20, 22, 28 et 29 mars 1873. (Actes officiels). Le document ajoute que « pour l'ensemble des ouvrages à faire, M. Primen réclame une somme de 500 francs ».

(2) Commission Royale des Monuments. Résumé des procès-verbaux des séances du mois de novembre 1873. Voir Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie, XII^e année, Bruxelles, C. Muquardt, 1873, p. 118 et 475.

Retenons des documents publiés par la Commission Royale des Monuments la définition précise des caractères principaux, le dégagement des traits familiaux essentiels de cette œuvre remarquable. Nous y reviendrons dans la suite.

L'épisode de la vie de Saint Job que le maître a représenté dégage une psychologie profonde où De Crayer subordonne tout à la vérité subjective, à la vie telle qu'il la devina, à travers l'humanité éprouvée durement. Elle éclate particulièrement quand on examine l'expression des figures inquiètes et tourmentées des quelques personnages qui tiennent les rôles du drame moral qui se déroule. A ce propos, il n'est pas sans intérêt de signaler que leur présence concorde de manière frappante avec le passage de la Bible qui dit que « tous ses frères et toutes ses sœurs, et aussi tous ceux qui l'avaient précédemment connu, revinrent à lui » (1).

Assis sur un tas de fumier, les mains jointes, les yeux levés vers le ciel, Job repose indolent ; une étoffe légère, savamment drapée, entoure les hanches et flotte. Un personnage debout à ses côtés, les bras ouverts, semble pris de sincère pitié ; une femme, les mains sur les hanches, en profil perdu, se détachant puissamment sur le fond, le contemple avec curiosité. La composition est étoffée d'un paysage aux tons chauds que le maître a peint avec prédilection ; on y reconnaît les procédés habituels des grands maîtres payagistes du XVII^e siècle et principalement la manière de Brouwer.

De Crayer, a qui on a eu le tort de reprocher maintes fois un manque absolu du sentiment de la nature, a peint avec une expression incomparable le décor devant lequel se déroule l'action de ses personnages. Le ciel, légèrement couvert de nuages, souligne puissamment l'action dramatique.

Tout est baigné d'une lumière savamment distribuée où toutes les nuances sont harmonisées par une commune tonalité.

(1) Livre de Job. Chap. 42, § II.

Au point de vue de la composition, l'œuvre se divise ainsi en deux parties absolument distinctes et l'on a peine à se faire à l'idée d'unification du paysage et des figures humaines. Par contre, l'éclairage de la figure principale, celle du saint, est une trouvaille piquante et vraiment dans la manière propre de De Crayer. Des effets semblables se retrouvent dans *l'Extase de St-Augustin* du Musée du Louvre à Paris et dans le *Saint-Roch* conservé à l'église St-Pierre d'Itterbeek (1). *La Pêche Miraculeuse* du Musée de Bruxelles (2) peut servir à d'autres observations non moins intéressantes. La figure du vieux pêcheur, en extase devant le Christ, se rapproche de la figure de Job tant dans le mouvement que dans l'expression.

L'étude stylistique des œuvres de De Crayer laisse l'impression d'une facilité extraordinaire, ou mieux encore, d'une rapidité d'exécution qui nuit à la qualité intrinsèque de ses compositions. Bien souvent, ses figures se caractérisent par l'uniformité ; des groupes entiers, empruntés à certains de ses tableaux, servent de nouveaux éléments pour d'autres compositions. Des chairs sans vie, traitées dans des tonalités rosâtres ou brunes, habillées de draperies sans colorations fermes ; personnages figés, aux orbites proéminentes, bouches ouvertes et regard hagard, sont tous éléments qui caractérisent ses œuvres courantes, conçues très superficiellement.

Aucune de ces remarques ne peut être faite au sujet du tableau de l'église de Carloo-Saint-Job. Bien au contraire, l'œuvre a quelque parenté bien marquée avec le style de Rubens : la même et facile ordonnance, la même technique. Au point de vue du coloris, des tonalités chaudes donnant au paysage et aux figures qui le peuplent une force d'expression étonnante, sans toutefois atteindre la noblesse et l'état d'âme des œuvres des grands maîtres contemporains. La lumière céleste qui inonde la toile,

(1) Cette œuvre est datée de 1649 et fut exécutée pour l'église d'Itterbeek. Voir Inventaire des objets d'Art de la Province de Brabant. Arrondissement de Bruxelles, p. 122.

(2) Catalogue N° 126. Toile h. 2.29, l. 3.30. Peint pour la Corporation des Poissonniers, Bruxelles.

donne toute la valeur aux draperies diaprées des figures ; les gestes des personnages sont pleins de dignité et d'un rythme étudié.

C'est vraisemblablement sur ces caractères dominants que l'auteur de la notice citée plus haut s'appuya lorsqu'il signala à la Commission des Monuments que l'œuvre est peinte « dans un style d'une sévérité, presque classique assez « rare chez Crayer et qui le rapproche ici de certains maîtres « de la Renaissance flamande ». Il est clair que l'on fit allusion ici à P. P. Rubens et à Van Dyck, les bonnes œuvres de De Crayer révélant l'influence certaine de ces grands peintres qui furent aussi ses guides.

Il nous reste à fixer l'époque où cette peinture fut exécutée. La chronologie des œuvres de De Crayer reste encore à établir. L'artiste a daté plusieurs de ses peintures mais un fait est établi : jusqu'à la fin de sa vie, le maître conserva la sûreté et l'habileté de sa jeunesse.

A défaut de date, le style, le sujet, les types du tableau qui nous occupe peuvent nous fournir des renseignements précieux. A en juger ainsi, il semble que la composition de l'église de St-Job se rapproche de la période tardive du maître et notamment de la figure de St-Roch de l'église St-Pierre d'Itterbeek qui est datée de 1649. La composition est conçue dans le style du tableau de Saint-Job ; le côté linéaire présente la même sûreté et la même souplesse ; harmonie du coloris parfaite de part et d'autre. Les similitudes se font surtout sentir dans le caractère qu'y prend le modelé. C'est avec le même sentiment du coloris et des valeurs que De Crayer fait courir sur la toile les jeux d'ombre et de lumière, où se détache la précision des contours sans rigidité, donnant ainsi aux formes ce caractère de souplesse que seules ses œuvres de premier plan présentent.

L'agencement des draperies apparaît dans le tableau de l'église de St-Job aussi libre, aussi varié et aussi pittoresque que dans la composition de la Chapelle St-Roch d'Itterbeek.

A défaut d'une date, l'analyse des formes nous permet de conclure donc que l'œuvre qui nous occupe logiquement prend place dans les productions du

de la vie du maître. Poursuivant nos recherches au point de vue de la biographie de De Crayer, nous nous arrêterons à un compte de 1658-1659 de l'Église Saint-Pierre d'Anderlecht, où on lit qu'il fut payé alors 24 florins au maître, que l'on qualifie de peintre de l'église, pour la restauration de deux tableaux (1). Cette mention d'archive nous semble importante à différents points de vue. Notons d'abord que le sujet du tableau de l'Église de Carloo-St-Job, indique clairement que l'œuvre a été commandée au peintre pour prendre place dans l'église mise sous le vocable de St-Job, desservant la paroisse du même nom et dépendante de l'église d'Uccle.

La chapelle de Carloo formait une dépendance du château. L'oratoire primitif, édifié par Pierre van den Heetvelde passa ensuite aux seigneurs Van der Noot.

Plusieurs textes d'archives mentionnent que les seigneurs de Carloo avaient faits différents legs à la chapelle (2). Or, vers l'époque où De Crayer est le peintre attitré de l'Église St-Pierre d'Anderlecht, le fils aîné de Gilles Van der Noot, Philippe-Érard, devint chanoine de cette même église (1).

Dans ces conditions, il est fortement à présumer que Philippe-Érard Van der Noot, en contact direct avec le peintre, ait commandé le tableau pour la Chapelle paternelle de Carloo, mise, comme nous l'avons dit plus haut, sous le vocable du saint homme dont il représente un des principaux épisodes de la vie.

(1) Vol. des comptes 1648-1659, compte de 1658-1659, f° XXIJ, P^o Aux. Archives du Royaume.

« 2. Item. Aen meester Gaspar de Crayer, schilder deser kercke, denwelcken heeft gheacommodeert de schilderye van Onsen-Lieven-Vrouwen altaer, ende sinte Rochus schiderye, welke waeren in het vluchten eenichsints bedorven : XXIIJ Rg ». Voir Archives des Arts, Sciences et Lettres. A. Pinchart, 1^{re} série, tome II, p. 325. Gand. Hebbelynck, 1863.

(2) Voir Dr E. Van der Linden. *Carloo St-Job in 't Verleden*. Geschiedkundige studie. Uccle. Delit-Gochet, 1922.

(3) Philippe-Érard Van der Noot devint après archiprêtre de l'Église métropolitaine de Malines et Evêque de Gand. Voir à ce sujet. Dr E. Van der Linden. Ouvrage cité, p. 21.

Signalons encore que Gaspard De Crayer laissa un ensemble d'œuvres très important à l'ancienne église d'Uccle. Nous savons, en effet, que quatorze tableaux de sa main, retraçant la vie du Christ et de la Vierge, ornaient jadis ce sanctuaire dont l'Église de Carloo était, au point de vue spirituel, une dépendance importante.

En conclusion, il ne peut exister, selon nous, aucun doute quant à l'auteur du tableau de Saint-Job-Carloo. Il est très proche des meilleures compositions que Gaspard De Crayer a laissées un peu partout en Flandre et dans le Brabant ; comme certaines autres œuvres, elle est proche aussi de ces précieuses peintures religieuses que nos grands maîtres exécutaient, en virtuoses inégalés pendant ce XVII^e siècle fécond.

C'est une œuvre de maturité de ce maître exubérant, trop indulgent pour ses produits personnels peut-être, mais dont les bonnes compositions révèlent les caractères dominants de la grande peinture décorative de son siècle.

Bibliographie.

(BELGIQUE).

PHILIPPE VAN BOXMEER. *Supplément aux généalogies des van Hamme*, Diest, 1936, 125 pp. in 8°. Prix 20 fr.

C'est un relevé de toutes les mentions des van Hamme renseignées dans les manuscrits de J. B. Houwaert, avec indication des alliés, les dates, les sources et preuves.

Ce précieux repertoire contenant des milliers de noms brabançons sera des plus utiles à tous les chercheurs s'occupant de généalogies. Une très bonne table onomastique facilitera le travail. C'est un ouvrage de références qui dispensera de recourir et de dépouiller les 180 volumes de manuscrits de J. B. Houwaert.

Ce volume fait suite à *Steenockerzeel et Humelghem et leurs Seigneurs* dont nous avons rendu compte en 1935. Il est illustré de belles armoiries coloriées à la main des van Hamme.

M. van Boxmeer a droit aux félicitations des chercheurs

L. S.

Note de la Rédaction. Lorsque nous avons annoncé cet ouvrage dans le fascicule précédent, nous avons dit que pour se le procurer il fallait virer la somme au compte chèque postal N° 16181 de van Boxmeer à Malines. C'est à Diest qu'il faut lire. Revoir les conditions spéciales à la commande des deux ouvrages de M. van Boxmeer, p. 37 du numéro 93-94.

L. S.

ÉDOUARD GÉRARD. *Histoire de la ville de Dinant*, 192 pp.

Comprend des chapitres sur l'Étymologie, la Préhistoire, l'Histoire, l'organisation politique administrative et judiciaire, l'organisation militaire, l'organisation économique, la vie religieuse et la vie intellectuelle, les hôpitaux et les institutions de bienfaisance, les armoiries et numismatique, les édifices publics et curiosités naturelles, et un curieux article folklorique sur les copères et copèreries. Le tout accompagné d'abondantes références bibliographiques. C'est un très bon ouvrage que l'on devrait donner en prix dans les écoles de Dinant.

L. S.

M. ÉDOUARD GÉRARD, *Commissaire d'arrondissement à Namur*, continue la belle série de monographies sur les communes du Namurois.

En 1931 parurent la petite encyclopédie des *Cantons d'Éghezée et d'Andenne*, 54 pp. in 8°. L'auteur y traite de la géologie, géographie physique, agriculture, commerce, Industrie, Routes, cours d'eaux et chemins de fer, Préhistoire, Histoire civile et religieuse, Beaux-Arts, Héraldique, Numismatique, *Folklore*, Histoire naturelle, Langue wallonne, Evènements de guerre 1914-18, etc.

Les sources bibliographiques sont soigneusement renseignées.

Le tome V, *Cantons de Beauraing et de Godinne*, parut en 1932. Il est dédié à deux bons serviteurs de la Patrie, le chanoine Roland et Léon Parent, né à Vonêche en 1895 et fusillé par les Allemands à Edegem (Anvers) le 8 octobre 1915 (112 pp.).

Ces deux volumes nous intéressent surtout par le grand nombre de faits *Folkloriques* qui y sont renseignés.

L. S.

Eigen Volk, maandblad voor Folklore en Dialect met Heraldisch en Genealogisch Bijvoegsel. Haarlem, 1937, 2^{de} aflevering.

On y trouve un article de M. P. L. J. M. A. Müller sur *Carnavalsviering te Venlo in vroegeren tijd*. De notre collaborateur M. W. T. Ten hoet Parson une curieuse communication sur *Artistenkind*, qui est une étude vécue sur un enfant de la balle, une fillette de cinq ans appelée Margot et élevée dans une roulotte foraine. De M. Zwaagdijk, *Kinderfolklore* donnant des rondes et jeux d'enfants notés à la Haye. De M. Jan Knappe, *Als kinderen zweren*. Une abondante bibliographie de revues folkloriques Néerlandaises et Belges. Un article nécrologique du professeur Belge dr J. Vercoillie. Un compte rendu sur *Levende folklore in Asselt aan de Maas* décrivant un film reproduisant des jeux folkloriques. De Libaert, supplément héraldique de *Eigen Volk* contient des articles sur le *Barensteel* (lambel) qui servit jadis de brisure. De *huwelijksfeesten in de heraldiek* critiquant avec raison les nombreux blasons mal ordonnés exposés en Hollande à l'occasion du mariage de la princesse Juliana.

L. S.

Institut Archéologique du Luxembourg. Annales 1936, tome LXVII.

Contient J. L. Hollenfeltz, *La Faiencerie d'Arlon* avec quatre planches de cette céramique peu connue. A. Bertrang, *Les ennuis de la ville d'Arlon sous le gouvernement provisoire des Alliés en 1814-1815*, contient la curieuse correspondance officielle

de cette époque agitée. V. Balter et Ch. Dubois, *Contribution à la carte Archéologique de la Belgique. — Province de Luxembourg, la Haute Sûre*, illustrée de la carte au 40.000^e (planchette de Neufchâteau de l'Institut cartographique portant en rouge les signes conventionnels des *voies antiques, castra, villas, nécropoles*, découvertes néolithiques, romaines et franques, avec un commentaire par commune. Très bon travail qui devrait exister pour toute la Belgique. P. Lomry, *Cultes païens et foires anciennes*, renseignant les endroits présumés des cultes païens et l'origine religieuse des foires les plus anciennes dans les Ardennes. On y trouvera de curieux renseignements sur des Saints obscurs comme Saint Rahy (*Sanctus Rainherus*), sur des pierres votives romaines (commune de Cherain), sur des églises élevées sur des temples païens, des tombelles, etc.

L. S.

Gedenkschriften betreffende de aloude heerlijkheid Esschen-Calmphouth-Huybergen, n° 3, 1936.

Cette publication est éditée par *Oudheidkundige Kring d'Esschen*. Ce n° contient *Nieuwmoer. Het beginlijdvak der parochie* par le R. A. Erens. *Woningstatistiek uit 1610* par G. Meeusen. *Esschen en de Brabantsche omwenteling* par F. Van de Velden.

L. S.

Eigenschoon en de Brabander, n° 11-12, 1936.

Contient un très bon article de M. G. Vanden Berghe, *Anderlecht door de tijden heen*. L'auteur traite des anciennes portes de Bruxelles, de la bataille de Schent, de la libération de Bruxelles par Everard t'Serclaes, des deux enceintes de Bruxelles, des rapports de Bruxelles et d'Anderlecht, des moulins sur la Senne, de la démolition des fortifications, des moulins de Aa, de Paepsem, du Nieuwmolen, etc., du vieux Cureghem, de la chaussée de Mons, des anciennes auberges, de la petite île, de la vallée de la *Vlese*, du *Pedestal*, des anciennes industries locales, de Scheut et de sa chapelle célèbre, du convent des *Kartuizers* et de sa destruction en 1579, du bombardement de Bruxelles en 1695, du Canal, du hameau de Aa, des anciennes seigneuries de *Vleest*, *Waesbroek*, *Elishout*, de Aa, des baronnies d'Anderlecht et de Crainhem, etc.

L'étude de M. G. van den Berghe est un résumé très instructif de l'histoire de la partie sud de Bruxelles.

A. van Veylst, *Een kronijkje van de abdij Kortenberg*, Chronique du XVIII^e s. par le *rentmeester* Eenens qui nous fait connaître les diverses garnisons qui furent imposées à l'abbaye.

J. et P. Lindemans, *Oude recepten en remedies*, nous font connaître d'après des anciens *Memorieboeken* les remèdes jadis en usage en Brabant.

Ce fascicule est abondamment illustré de vues anciennes et récentes d'Anderlecht.

In fine un compte-rendu étendu de la réunion des cercles de *West- et Oost-Brabant*, en 1936.

L. S.

Oostvlaamsche Zanten, n° 6, 1936.

Contient M. De Meyer, *Hel opstellen van het koren in Vlaanderen*, article bien illustré sur la manière de grouper les gerbes de blé sur les champs en Flandre, F. van Es, *Zanten*, spots de Sottegem, Stekene, Tamise, etc.

L. S.

Cercle Historique et Archéologique de Hal, Mémoires, 1936.

Volume de 323 pp. contenant J. van den Weghe, *Hallensia*, 4^e deel ou on trouvera de nombreuses généalogies de familles locales (Borremans, Bottemanne, Petre, De Bruyn). J. Possoz, *La bien-faisance à Hal*, Étude rétrospective contenant l'histoire de la Chambre des Pauvres.

J. Possoz, *L'église de N. D. de Hal*, compte-rendu du livre de M^{lle} Andrée Louis.

F. Sablon, *Onze stad Halle*, etc. Rend compte des œuvres d'art d'origine Halloise exposées en 1936 à Bruxelles.

L. S.

Annales de la Société Archéologique de Namur, Tome XLI, 1935.

Contient une très bonne étude bien documentée du baron M. Houtart sur le village de Gesves durant huit siècles (1000-1800). Première partie : Le moyen âge (avec 5 cartes et une planche de sceaux).

Gesves primitivement terre liégeoise, ensuite Seigneurie luxembourgeoise et enfin dépendance du comté de Namur, est une des 18 communes du canton d'Andenne. Le château de Gesves (Gengeavia) qui signifierait *cau courante* se trouve sur le promontoire que la vallée contourne, près du *diverliculum* de Maillen et de Courrière vers Ohéy.

L. S.

M. GEORGES LAPORT de Fraiture publie le N° 8 (Novembre 1936) de la revue trimestrielle *Les Etudes Camblinoises*.

Elles contiennent *Recettes médicales du XV^e s. extraites d'un ms. wallon*, par Jules Feller. George Laport, *Les cloches immergées*.

C'est la légende joliment narrée des cloches de l'église d'Anthisnes transportées par une nuit d'orage à Harzé, par Ouhar et Mont. Au pied des rochers abritant le vignoble Melchior les cloches furent embarquées sur un bac du passeur de l'Ourthe. C'était minuit et l'orage faisait rage. Le passeur Melchior voua les cloches au diable. Au même instant retentit un coup de tonnerre terrifiant et le bac avec les cloches disparut dans le gouffre.

Nous connaissons M. Laport par les légendes des mégalithes publiées dans le *Corpus du folklore* de P. Saintyves.

En Campine nous trouvons régulièrement des *klokkevennen* = Mares à cloches, où on entend le son d'une cloche la nuit de Noël (Solstice) *à côté des nécropoles à incinérations de La Tène*.

Nous croyons qu'une nécropole doit exister dans le voisinage du gouffre de l'Ourthe.

Analectes Comblinoises par M. E. Colle. Une *biographie du peintre Max Gobiel* par G. L. Un refrain chanté jadis la veille des Rois.

L. S.

Le Parchemin, Bulletin héraldique, 2^e année, février 1937.

Contient un bon article de M. A. Folch, *La noblesse de la femme mariée, sa situation nobiliaire et les armoiries de la femme*. Un courrier de l'Entraide avec 32 demandes et autant de réponses généalogiques et héraldiques. Une notice sur *de Behault de Dornon*. Par M. Louis Robyns de Schneidaner, une bonne étude illustrée du portrait de la princesse O. Galitzine (1838-1912) épouse du comte Cornet de Grez d'Elzius. Raeymaekers, *Une lettre d'il y a plus de deux siècles*, concerne la comtesse des Armoises (1716). L. R. de S., *Le centenaire de Pouchkine* avec les armoiries du poète. *Actualités Onomastiques* et les notices généalogiques contenues dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*. (1857 à 1875).

L. S.

(ÉTRANGER).

OSKAR LOORITZ. *Volkslieder der Livon*, 688 p. Tartu 1936.

Les Livoniens sont un rameau de la famille finno-ongroise qui habite au Nord de la Courlande à la pointe de Domesnas. Ils y occupent une douzaine de villages. C'est un peuple qui s'éteint et dont le langage tend à disparaître. C'est dire que M. Looritz a rendu un service immense à la science folklorique en recueillant patiemment, pendant des années, les chansons populaires et les coutumes de ce peuple. Que de petits joyaux il a rassemblés, que

de faits intéressants il a sauvé de l'oubli dans ce volume qui comporte plus de 600 pages de texte. Toutes les chansons sont écrites en leur langue originelle, puis traduites en allemand et souvent la notation musicale y est ajoutée.

P. H.

PAU VILA. *Una Col·leccio inconeguda d'imatgeria Popular*. Barcelona, 1937. Extrait du *Bulletin del centre Excursionista de Catalunya*, numero 499.

Très bon article sur l'imagerie populaire de Barcelone, Valence, Palma, Perpignan, Girona i Tarragona avec planches dont la majorité datent du premier empire, ainsi qu'un *Joch de Lota* (Loto). C'est bien ce qui se joue en Espagne. Mais on est surpris de voir publier une revue folklorique à une époque aussi troublée.

L. S.

Revue de Folklore Français et de Folklore Colonial, Tome VII, Paris, 1936.

On y trouve Varille, *Légendes des montagnards du Forez*; Lateur, *Chants de conscrits et de jeunes mineurs de l'Artois*; Regnault, *La religion bégouine*; Lifszyc et Pauline, *Les animaux dans le folklore Dogan* (Soudan français).

L. S.

Revue de l'Avranchin, bulletin trimestriel illustré de la Société d'archéologie d'Avranches (Manche), Tome XXX, 1937.

Cette société qui compte 55 années d'existence publie *Le Gendre*. Ce qu'il en coûtait pour aller de Coutances à Paris en 1776. L. Halmel, *Notes supplémentaires sur la paroisse de L. Léonard de Reffuveille*. Baron de Brix, *Belgique, Hollande, Flandre et Normandie*. Donne de curieux renseignements historiques classés par commune. L. Hulmel, *S. Jean du Corail, près Bien*. Énumération des Seigneurs et des cures. Besnard, *La messe de minuit Noël 1936* au Mont S. Michel. X. *L'église S. Vigor de Carolles et ses nouvelles verrières*. Valery Pouillat, *Quelques chapitres de folklore bas-normand*. Contribution importante sur les coutumes locales du baptême, des relevailles, le premier âge de l'enfance, jeux d'enfants et d'adolescents, avec chants notés, les conscrits par Jean Seguin. L. de la Broise née Chapel, *Le domaine de Braj-fais*. Seguin et Chesnel, *Dictionnaire topographique du département de la Manche*.

L. S.

Le Mouvement Folklorique.

XXV^{ème} Anniversaire du Cercle Archéologique d'Ath et de la Région.

Voici le programme provisoire de ce jubilé que nous avons annoncé précédemment.

Samedi 31 juillet 1937, à 15 heures. *Ouverture de l'Exposition du Folklore Athois. Anciens intérieurs — Anciennes Industries et Métiers locaux — Les Moulins de la Région — Pélerinages — Souvenirs des Sociétés de la Région — Géants athois — Tourisme.*

Dimanche 1^{er} août, à 10 heures à l'Hôtel de Ville. *Séance Académique : Réception par l'Administration communale. Ouverture du Congrès qui se divisera en trois sections :*

Section I : Histoire régionale.

Section II : Tourisme.

Section III : Folklore.

A 12 h. 30 : déjeuner ; à 14 h. 30 : continuation des travaux des Sections.

Lundi 2 août à 9 heures : Une visite guidée de la Ville d'Ath et une excursion seront organisées. A 14 heures : Excursion au Château de Belœil : Visite guidée du Parc, du château et des Collections.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat Général : M. Félicien Leuridant, Avenue de Visé, n° 92, Watermael.

Excursions Collectives en tramway dans le Brabant.

La Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux organise, sur demande, dans le Brabant vallonné et la Campine brabançonne, des circuits touristiques en train électrique et en automotrice, à des tarifs très réduits.

Ces circuits ont Bruxelles comme point de départ. Le matériel moderne utilisé offre tout le confort désirable : sièges spacieux, aération parfaite, grandes glaces mobiles, permettant d'admirer, sans fatigue, les coins charmants et peu connus, qui défilent sous le regard. Ces voyages par train spécial conviennent particulièrement aux sociétés d'agrément, aux groupements scolaires, professionnels, sportifs, etc.

La visite des villes, de même que les promenades dans les bois, sont guidées par un fonctionnaire de l'Administration centrale, possédant une documentation historique et folklorique.

L'automotrice étant réservée, on reste « entre soi » : pas de compagnons de hasard.

Pour les groupes de moins de 25 participants, une voiture est réservée uniquement dans les trains électriques ordinaires. Si le groupe est plus nombreux, un train spécial est formé et part de Bruxelles, à l'heure désirée par les participants. L'automotrice est entièrement réservée sur tout le parcours.

Les participants doivent être 25 au minimum ou payer pour ce nombre ; au maximum, de 80 à 100, suivant accord avec la S. N. C. V.

Prix modiques : variant de 14 à 24 francs par personne.

Renseignements : Tél. Bruxelles : 12.01.80, service commercial touristique. Direction générale de la Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux, 14, rue de la Science, Bruxelles.

Les demandes de circuits doivent être adressées 8 jours à l'avance. Il existe actuellement huit itinéraires :

CIRCUIT N° 1. *Voyage dans le Brabant Vallonné. Bruxelles-Louvain. Forêt de Meerdael, Jodoigne, par Hamme-Mille.*

Visite des carrières de Dongelberg. Dîner à Chaumont-Gistoux. Promenade aux Sept-Sources, au Moulin-Blanc ou à la Sablonnière. Wavre, Retour par Waterloo.

CIRCUIT N° 2. *Excursion au Bois de la Houssière, à Braine-le-Comle et Visite de Nivelles.*

CIRCUIT N° 3. *Voyage à Keerbergen et à Rijmenam.*

CIRCUIT N° 4. *Voyage dans la Campine brabançonne. Promenade dans les sapinières de Westerlo, visite de l'Abbaye de Tongerlo.*

CIRCUIT N° 5. *Visite de Lierre et promenade à Westerlo.*

CIRCUIT N° 6. *Visite de Louvain et de Malines. Promenades dans les bois de Rijmenam « A travers la grasse glèbe flamande ».*

CIRCUIT N° 7. *Westerlo-Averbode.*

CIRCUIT N° 8. *Excursion dans le Bois d'Heverlé. Les étangs des Eaux-Douces.*

Ces excursions sont particulièrement recommandées aux sociétés et aux écoles. Des départs peuvent être organisés d'autres localités sur demande.

Le Musée de la Voiture.

On a inauguré, au Musée d'Art et d'Histoire, le Musée de la Voiture.

Installée en 1926, cette collection concernant une de nos plus belles industries bruxelloises a pris une grande extension, grâce aux dons et dépôts de la Famille Royale, du Prince Napoléon, ainsi que des plus grandes familles du pays.

Le salon d'honneur est orné de tableaux et de gravures se rapportant à la carrosserie.

Dans les salles, les regards sont arrêtés par un somptueux carrosse de gala, qui fut donné par la reine Victoria au roi Léopold 1^{er}, à l'occasion de son mariage avec Louise-Marie d'Orléans.

Un carrosse de gala ayant appartenu à l'Empereur Napoléon III et deux petites voitures à âne et à chèvre ayant servi au Prince Impérial figurent parmi les pièces capitales du Musée.

Les visiteurs admireront une riche berline dorée d'ambassadeur du XVIII^e siècle, ainsi que d'élégantes berlines, ayant appartenu à la famille d'Arenberg.

Plus loin, des berlines à deux roues dites « wiski », des berlines à la gracieuse suspension en col de cygne qui a remplacé celle à crémaillère, une berline à l'anglaise avec décoration Empire, ayant appartenu à un Prince-Evêque, une berline-bergère pour enfant ; puis les gracieuses chaises-à-porteurs, mail-coach, coupé-ville, clarence, spider, phaëton, faisant face à cinq imposantes voitures de voyage, qui sont parmi les véhicules les plus typiques du Musée, l'une d'elles servit au roi Léopold I^{er} pour se rendre à Compiègne lors de son mariage.

Des duc, break, tilbury, cab, cabriolet, coucou à deux roues, à côté de trois robustes diligences des Ardennes et des Flandres, à côté du premier omnibus à impériale des tramways bruxellois, et de la première automobile sortie d'un atelier belge en 1900.

Dans d'autres salles, des vitrines abritent des harnais richement ornements, une collection curieuse d'étriers et d'éperons, ainsi que des selles, des bottes, des livrées et mille accessoires.

Les fervents du sport de la bicyclette s'intéresseront spécialement à la collection de draisienues, ancêtres de nos vélos.

Très remarquables sont les dessins originaux de voitures faits pour les grands carrossiers.

Au Musée Postal.

Les sections historique, postale, timbrologique, télégraphique et téléphonique, ainsi que la bibliothèque sont accessibles au public les dimanches, jeudis et samedis, de 14 à 17 heures, 162, avenue Rogier.

Des visites en groupe, avec guide, accompagnées

- a) de commentaires dans les trois premières sections,
- b) de démonstrations aux appareils de télégraphie et de téléphonie — ont lieu les premiers jeudis, samedis et dimanches de chaque mois (sur demande à adresser à la Direction du Musée).

Le Tilleul « Millenaire » de Boendael.

La Commission des Monuments et des Sites vient de classer un « arbre » — il est vrai unique dans ce pays qui en compte cependant de remarquables par leur vétusté et par les souvenirs historiques qui s'y rattachent.

C'est le Tilleul de Boendael (banlieue d'Ixelles). Charles-Quint s'est assis sous son ombrage. Cet arbre est entièrement creux, ou plutôt, le cœur du tronc est remplacé par du ciment. La vie perdure grâce à l'écorce, et à une mince couche d'aubier. Une chapelle construite en 1472 et consacrée à Saint-Adrien, pousse son toit sous les branches.

L'Eglise des Brigittines.

On vient également de classer, à Bruxelles, la façade de l'Eglise des Brigittines (entre la rue Blaes et la rue des Tanneurs).

Cette façade, en style italo-flamand du XVII^e siècle, est tout ce qui reste de l'antique couvent dont l'histoire fut mêlée à celle de la capitale.

Peu G. des Marez, archiviste de la ville, a décrit comme suit ce « monument » désormais inviolable.

« Au rez-de-chaussée, quatre pilastres d'ordre dorique supportent l'entablement. La porte cintrée, surmontée d'un double oculus est ornée de volutes et de guirlandes de fruits et de fleurs. Un fronton brisé la recouvre. Les fenêtres ont un encadrement mouluré et le larmier traditionnel. Au premier étage, quatre pilastres d'ordre ionique. Au centre, une grande fenêtre cintrée avec chutes de fleurs, éclairant l'intérieur de l'édifice. A droite et à gauche, des niches où ils y avait probablement des vases. Enfin le gable comprend une grande niche accostée de pilastres. Ses rampants sont à volutes et son couronnement est triangulaire. Il y avait dans la niche une statue du « Bon Pasteur » qui fut enlevée au mois de décembre 1797 ».

Comité pour la sauvegarde des souvenirs brabançons.

Le Comité pour la sauvegarde des souvenirs brabançons a, au cours de l'année écoulée, réalisé les travaux suivants. Il a restauré une chapelle dépendant de la ferme d'Hulencourt et la chapelle du Chantelet à Vieux Genappe. Il a acquis sur les chantiers de démolition de Bruxelles des encadrements de porte qui serviraient à la restauration du Montier de l'ermite à Braine l'Alleud. Une façade a été acquise rue Steenpoort pour être rebâtie à Anderlecht, près de l'Eglise, du Béguinage et de la Maison d'Erasmus. Il a obtenu le don d'une cloche du XVII^e s., provenant de l'Hôpital Saint Jean pour le Montier de l'ermite. Il a entrepris la restauration de la tour dite d'Éggevoord au Parc Léopold.

Au Musée de la Vie Wallonne.

Nombre d'ouvriers verriers, après leur travail ou aux heures de repos, fabriquent de multiples objets en verre, dont certains continuent de lointaines traditions. Ce sont des cannes, des épées, des poignards, des sifflets, des presse-papiers, des palets de marbles, des trompettes, des pipes, des pistolets, des vases, des animaux, des fleurs.

Le Musée de la Vie Wallonne a réuni une importante série d'objets de ce genre provenant des verreries des régions liégeoise,

namuroise et carolorégienne. Le Roi vient d'enrichir cette collection d'une pièce remarquable : un diadème en verre exécuté par un verrier de Chênée, M. Henri Miesen. Il fut remis au roi Albert, en 1930, pour la princesse Astrid, alors duchesse de Brabant, à l'occasion d'une visite que fit le souverain à l'exposition nationale des loisirs de l'ouvrier.

Centenaire André Hennebicq.

Les Amis de l'Art Wallon entreprennent une série de manifestations s'étendant depuis le Tournaisis jusqu'au pays Mosan.

La première d'entre elles a eu lieu à Tournai à la fin du mois de mars, à propos du centenaire du peintre André Hennebicq. A cette occasion et par les soins non seulement des Amis de l'Art Wallon, de l'Administration des Beaux-Arts de la Province du Hainaut et des Administrations Communales de Tournai, Mons et Louvain, mais encore des Amis du Hainaut, un ensemble de ses œuvres a été réuni au Musée de Tournai.

André Hennebicq ne fut pas seulement un grand peintre de son terroir wallon. Il fut aussi un artiste belge en ce qu'il célébra non seulement les fastes de la Wallonie, mais ceux d'une des grandes villes brabançonnaises du pays thiois, la Cité du riche Duc de Louvain en Brabant, dont il décora la grande salle de l'Hôtel de Ville.

A l'occasion de la kermesse annuelle de Louvain, qui se tient en septembre, une exposition d'un certain nombre de ses œuvres sera réunie par les soins de l'Administration Communale de la Ville de Louvain et donnera lieu à des cérémonies commémoratives et à des conférences.

Inauguration d'un Musée de Folklore à Bruges.

En présence du bourgmestre et de nombreux représentants d'Associations artistiques, a eu lieu l'inauguration du musée de folklore.

M. Charles De Wolf, président du comité du nouveau musée, souhaita la bienvenue, puis souligna l'utilité d'un musée de folklore, dont la création dans une vieille cité comme Bruges et à une époque de modernisme à outrance, répond à un véritable besoin.

M. Vanhoestenberghé félicita les organisateurs de leur louable initiative, et promit le concours de l'administration communale dans leurs efforts pour installer le musée dans un local digne de cette entreprise artistique.

Puis eut lieu la visite du musée, dont on admira les remarquables collections, et surtout les souvenirs légendaires des corporations brugeoises.

Exposition Folklorique à Andenne.

Une exposition folklorique aura lieu en juin. Le but est de mettre sous les yeux des Andennais et des visiteurs, tout ce que la ville d'Andenne et ses environs ont produit et surtout inspiré. Le comité organisateur comprend par là toutes les œuvres artistiques ayant un caractère andennais ou rappelant un endroit ou une époque de la cité de sainte Begge.

Cercle Anversois d'amateurs d'ex-libris.

L'intérêt toujours grandissant porté aux ex-libris et à l'art graphique pour des compositions de « circonstances » a suscité l'idée de grouper en un cercle les amateurs d'ex-libris et les artistes qui se spécialisent dans cette branche de l'art décoratif.

A cet effet une première réunion a eu lieu le dimanche 24 janvier dernier.

L'action du cercle a pour but de favoriser l'étude et la production d'ex-libris ainsi que de graphiques de circonstances et de servir d'intermédiaire entre les collectionneurs et les artistes.

Ceux qui s'intéressent à cette action — collectionneurs et artistes — peuvent faire parvenir leur nom et adresse à la direction Viaduc Dam, 100, Anvers qui leur fera tenir tous les renseignements utiles.

Un Musée de Folklore à Renaix.

La ville de Renaix a décidé la création d'un Musée local de Folklore. Comme première manifestation une exposition du folklore renaisien s'ouvrira le 24 mai dans la salle des délibérations du Conseil Communal.

Cour d'Amour.

L'A. S. B. L. « Les Galas du Folklore Wallon organise en Septembre dans la salle de Marbre du Palais des Beaux Arts une « Cour d'Amour » où les vieilles chansons d'amour des diverses régions de la wallonie seront chantées, mimées ou dansées.

Il y aura un buffet où seront servies des spécialités de la boulangerie du pays wallon et une tombola.

Le prix d'entrée est fixé à 15 francs.

Art Populaire, Art Artisanal et Tourisme.

En 1938 une exposition des industries d'Art Populaire du Namurois aura lieu à Namur. Le but de cette exposition est de montrer l'utilisation qui peut être faite des anciennes industries populaires dans l'art artisanal et de la possibilité de donner à ces industries un rendement économique, notamment en exploitant les courants touristiques.

Exposition de Folklore à Bornhem.

Une exposition d'histoire et de folklore est en voie d'organisation dans la région Ouest du Petit-Brabant. Elle sera patronnée par l'administration communale de Bornhem et se tiendra du 15 au 22 août prochain, dans cette dernière localité.

Le comité organisateur fait appel aux particuliers ainsi qu'aux administrations publiques et fabriques d'église, aux anciennes sociétés et gildes, afin que tous collaborent à la réunion de tous objets, souvenirs, documents et pièces artistiques intéressant l'histoire de cette région en plus d'un point très caractéristique.

Promenades Artistiques.

Le Comité des « Promenades Artistiques » a publié le programme des visites de collections et de demeures particulières qu'il organise en 1937. On peut se procurer ce programme, avec les conditions de participation en s'adressant au secrétariat, 15, rue Ducale, Bruxelles.

Association Internationale Ethnologique.

L'Association Internationale ethnologique tiendra son premier Congrès à Edimbourg du 14 au 21 juillet prochain. Il y aura trois sections dans ce Congrès : Ethnologie, Folklore, Linguistique.

On peut se procurer le programme détaillé et les conditions de participation en s'adressant : Institute of Anthropology, 15, North Bank Street, Edimburgh.

Une réunion préliminaire à ce Congrès au cours de laquelle seront fixées les grandes lignes de l'organisation et de l'activité de l'Association Internationale aura lieu en Belgique du 20 au 23 mai. Les séances, accompagnées de visites se tiendront à Liège, Bruxelles, Gand et Anvers.

Une Fête du Folklore Belge à Paris.

Il y aura à l'exposition de Paris une semaine Belge. Au programme de cette semaine figure une grande fête folklorique dans le grand Palais.

Cette fête aura lieu le 18 juillet.

Rassemblement Universel pour la Paix.

Parmi les résolutions adoptées au premier rassemblement universel pour la Paix qui s'est tenu à Bruxelles en septembre dernier et dont les textes viennent d'être publiés, nous relevons le vœu suivant :

Création de Musées de folklore frontalier afin de rapprocher dans une idée d'art commun les peuples voisins.

Congrès International de Folklore.

Un Congrès International de Folklore aura lieu à Paris du 25 juin au 2 juillet. Les adhésions ou communications peuvent être envoyées à M. Maunier, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris qui présidera la section du Folklore descriptif ou à M. Margot Duclot, 35 Boulevard Jourdan, Paris, XIV^e, qui sera rapporteur de cette section.

Un Musée du folklore français.

Un Musée français des Arts et Traditions populaires ouvrira ses portes à Paris, dans quelques mois et plusieurs musées de plein air seront créés dans diverses provinces. Ces derniers musées, déjà très nombreux et goûtés du public en Scandinavie et en Europe centrale, consistent en collections de maisons rurales, authentiques, garnies de mobiliers et d'objets reproduisant le cadre de la vie réelle. Des Auberges de la jeunesse seront associées à ces musées. La préparation de cette œuvre d'envergure a été confiée à M. Georges-Henri Rivière, sous-directeur du Musée d'Ethnographie et à M. Varagnac, folkloriste notoire.

Nous ne pouvons que regretter que le projet que notre Service avait préparé pour l'Exposition de Bruxelles n'ait pas été pris en considération ; mais c'est avec plaisir que nous constatons que le rapport relatif à cette création en France fasse mention et s'en réfère souvent aux suggestions émises dans cette Revue. Dans quelques années, quand on voudra, quand on devra créer quelque chose de semblable en Belgique les communiqués des journaux de chez nous débiteront ainsi : A l'instar de nos amis français, nous allons avoir en Belgique, etc.

Folklore et Loisirs des Travailleurs.

Il y aura à Hambourg, cette année encore du 13 au 18 juin, de grandes démonstrations internationales au cours desquelles sera mise en évidence l'utilisation du Folklore dans les Loisirs des Travailleurs.

NOTRE EXCURSION A ARLON.

Nous avons reçu actuellement treize adhésions pour notre excursion à Arlon. Puisse ce nombre ne pas être fatidique et qu'il ne nous empêche pas de recevoir les cinq adhésions qui nous sont encore nécessaires pour que l'excursion aie lieu.

Comme nous n'organiserons cette année que deux excursions, la seconde devant avoir lieu en septembre vraisemblablement, nous engageons nos membres à s'inscrire pour ce voyage à Arlon.

Nous convenons que le départ matinal, rendu nécessaire par la longue distance, soit un inconvénient, mais combien sont rares les occasions de traverser en auto-car les régions que nous allons parcourir et qui sont si peu connues, si peu fréquentées. D'autre part les Arlonais ont fait de grands efforts pour monter un beau Musée et ils méritent bien que nous allions admirer leur œuvre.

Rappelons brièvement l'itinéraire et les conditions de ce voyage :

Départ de Bruxelles à 6 heures du matin (coin de la rue de la Loi et de la rue du Commerce).

Nous pourrons nous arranger pour prendre au rond point de la rue de la Loi, aux Casernes et au Boulevard du Souverain les participants. Itinéraire : Namur, Marche, Barrière de Champlon (repos, beau point de vue) Bastogne, Martelange, Arlon (Arrivée vers 10 h. 1/2). Visite de la ville, Visite du Musée, Visite des fouilles. On dînera à Arlon.

Départ vers 3 h. 1/2 par Neufchâteau, Lavaux-Sainte Anne (visite du château, aménagé en Musée de la Chasse) Dinant, Bouvigne (visite de la belle église) Namur, Bruxelles. Retour vers 10 h. 1/2 du soir.

Prix de l'excursion 100 fr. par personne comprenant le transport en auto-car, pourboire compris, le dîner à Arlon, pourboire compris, sans la boisson.

On souscrit en versant la somme de 100 fr. au compte chèque postal n° 142119 de Marinus Albert, Bruxelles. Bulletin d'Adhésion ci-contre.

FONDS DE RESISTANCE.

Nous avons reçu pour notre fonds de résistance les dons suivants dont nous remercions les auteurs :

M. René Ponty, Bruxelles	50 fr.
M. Hanon de Louvet, Nivelles	16 fr.
M. Vandersleyen, Waterloo	15 fr.

Total : 81 fr.

Chemins de Fer du Nord-Belge.

Le Réseau Nord-Belge dessert des REGIONS TOURISTIQUES du plus grand intérêt.

LA VALLÉE DE LA MEUSE

Ses Villes historiques :

LIÈGE, la Cathédrale et son trésor — Le Palais des Princes Evêques — les églises de style roman, gothique et renaissance — les Musées — Superbes panoramas sur la ville et sur la région industrielle d'Ougrée — Seraing — Tilleur.

HUY, la Collégiale, une des plus belles églises du pays — le château-fort, l'ancienne abbaye fondée par Pierre l'Érmite — le vieux pont.

ANDENNE, l'église renaissance — tombeau et chaise de Sainte Begge.

NAMUR, la Cathédrale et son trésor — le Musée Archéologique — le ravissant circuit de la Citadelle — le Théâtre d'été et le stade de jeux.

DINANT, la Ville Martyre — la Collégiale au clocher bulbeux — l'antique Citadelle — les grottes — les rochers.

Ses Châteaux qui s'échelonnent le long du fleuve,

Ses Anciennes Abbayes, ses Ruines de Bouvignes, de Poilvache,

Ses Grottes de Dinant et d'Engihoul, ses cavernes préhistoriques de Montaigne, de Furfooz, de Goyet et Trou-Manto.

Ses chaînes de rochers à MARCHE-les-DAMES, Frênes, Profondeville, Lustin, etc.

Pendant la saison d'été, **CIRCUIT EN AUTOCAR HAUTE-MEUSE, LESSE, ARDENNES**, au départ de **DINANT**.

LA VALLEE DE LA SAMBRE :

Ses vieilles villes de **THUIN**
Ruines de la célèbre **Abbaye**